

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | Pagination continue. |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								



1879.

LECTURES

DU SOIR.

LE FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL MENSUEL

Littérature, Histoire, Biographies, Voyages et Légendes.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

UN MORCEAU DE
MUSIQUE
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du Foyer Domestique, à Ottawa.

QUATRIÈME ANNÉE.

OTTAWA
1er Février 1879.

ABONNEMENT

\$2 par An,
PAYABLE D'AVANCE

OU

\$3 dans le cours de l'année.

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

SOMMAIRE.

	PAGES.		PAGES
Littérature.		Biographies.	
L'Enfant Maudit, (Suite), par de NAVARY.	49	<i>Galerie des Hommes Illustres :</i>	
Le Loup Blanc (Suite), par PAUL FÉVAL.	56	George Edward CLARK, éditeur-fondateur du True Witness, de Montréal	89
Forestiers et Voyageurs (Etude de Mœurs) (Suite), par J. C. TACHÉ.	62	Mémorial Nécrologique.	
Poésie.		Rev. Père Huygens.....	91
Sur l'existence de Dieu, par RACINE, fils.	56	M. Martial Vallée.....	92
Pourquoi tu es aimée, par J. A. BÉLANGER.....	61	M. J. L. Héroux.....	93
La Vision de Balthasar, par M ^{re}	65	M. Sifroy Lafontaine.....	93
Morale et Philosophie.		Collaboration.	
Avis et Conseils de Mgr. de SÉGUR sur les dangers du monde.....	78	Célébration du 25e anniversaire de la fondation de l'Institut-Canadien-Français d'Ottawa (Suite).....	93
Riches et Pauvres, par l'abbé MULLOIS..	80	Variétés.	
La Femme.....	88	Un Trappiste.....	77
Lamoricière.....	96	Visite de LL-EE, au Couvent de la Congrégation Notre-Dame.....	97
Histoire.		Notre-Dame de Lourdes, en France.....	98
Notice historique sur la Compagnie de Jésus en Canada, et ses principales fondations.....	68	Lettre singulière.....	99
Musique.		Avis aux Abonnés.....	99
Restez aux Champs, Pastorale.....	66	Prime de 1879.....	100
Archéologie.		La Lecture des Romans.....	100
Le tombeau de la Sainte Vierge.....	84	Récréations.	
Où est née la Sainte Vierge.....	85	Qu'est-ce que la Musique.....	65
Sanctuaire de l'Ara Cali, par M. KEOHE..	85	Il ne faut pas pleurer.....	65
Statue du Père de SMET.....	87	Le Valet Prudent.....	84
Bibliographie.		La Logique du Mari.....	84
Catalogue de Livres Canadiens.....	87	Naïveté.....	84

Bulletin des Annonces.

Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU *Foyer* les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la Vère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, sont à la portée de tous les bourses

LES

Meilleurs Instruments,

AUX PRIX

LES PLUS RÉDUITS.

Pianos et Orgues
de la Maison

“ CORNISH ”

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

Il ne vous en coûtera rien

pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour s'ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas d'argent, avant que vous n'ayez constaté que l'instrument est bien tel que nous le décrivons. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

CORNISH & Cie.

Washington, New Jersey.

AVIS IMPORTANT.

On peut obtenir les Instruments ci-dessus mentionnés, par l'entremise de l'Administration du *Foyer Domestique*, à des conditions très libérales, tant pour la facilité des paiements que pour le prix.

Ottawa, 1er Septembre 1878.

VICTOR

Sewing Machine

Une de ces célèbres machines à coudre est en vente au Bureau du *Foyer Domestique*, pour \$45, valant au moins soixante piastres.

On exigera \$18.00 comptant et la balance payable \$4 par mois.

S'adresser à cette Imprimerie.

Les Machines à Coudre

SINGER

281 Rue Notre-Dame,

Montreal.

La nouvelle Machine à coudre des Familles de la Compagnie manufacturière SINGER dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de Machines à coudre vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

En 1871, la vente fut de	181,260
En 1872 do do	219,758
En 1873 do do	232,444
En 1874 do do	241,679
En 1875 do do	249,852

Ce simple aperçu fait assez voir combien les Machines à coudre de la fabrique SINGER sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle Machine à coudre des Familles peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manœuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnet de soie, le fil de toile ou de coton, tenu ou épais, et dans tous les cas on obtient le point élastique fermé intérieurement, égal des deux côtés de l'étoffe cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points; et la moment d'après cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la Vierge, ou pour remplir la tarlatane ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutables avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des Familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un *Ourléur* et *Arroseur*, un *Tournevis*, un *Bidon* plein d'huile, une douzaine d'*Aiguilles* assorties, une *Aiguille plaquée* extra, et des *Instructions* pour se servir de la machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos *Circulaires* illustrées, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des machines, il faut indiquer leur *Espèce* et leur *Prix* assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

S'adresser à l'Agent,

281, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

MACHINES A COUDRE

DE

WHEELER & WILSON.

Nos. 1 et 3, Place d'Armes,
MONTREAL.

Médailles obtenues des Grandes Expositions Universelles de Londres (1862) Paris (1867), Vienne (1873), et Philadelphie (1877).

Les Machines à coudre de Wheeler & Wilson sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des couturières, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Collets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corssets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, piquent, plissent, ourlent, rabattent, cordent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux cotés de l'article cousu.

Les Qualités qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.
2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'affilera ni se décroûdra.
3. Economie du fil
4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.
5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.
6. Simplicité et perfectionnement de construction.
7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement.

S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les Machines sont envoyées dans toutes les parties du pays avec instruction entière qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou une traite doit accompagner l'ordre. Cependant les machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne cédant la place à aucun acheteur de machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prêt à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement, pour notre fidélité à cet égard nous en appelons aux milliers qui se servent de nos machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande.

S'adresser à l'Agent

Nos. 1 et 3, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

C. B. MAJOR,

AVOCAT,

PAPINEAUVILLE, P. Q.

Abonnement.

Ce Journal paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne. Le prix de l'abonnement est fixé comme suit

CANADA.....\$2.00
 ETATS-UNIS...\$2.20
 EUROPE.....\$4.00
 (Payable d'avance.)

Pour ceux qui ne se conformeront point à cette règle, l'abonnement est de \$3.00, payable à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.



LE

FOYER DOMESTIQUE,

JOURNAL MENSUEL.

Administration.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, &c., &c. doit être adressé à Mr. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique, à Ottawa, franc de port.
 Les Lettres d'argent enregistrées.

Littérature, Histoire, Beaux-Arts, Biographies, Voyages et Légendes.

Littérature.

L'Enfant Maudit

PAR

RAOUL DE NAVERY.

II.

La Marâtre.

(Suite.)



I Madelonne eût encore vécu elle aurait vite deviné quel secret renfermait le cœur d'Herbert ; mais ce jeune homme grave, studieux, éprouvé déjà, savait à peine pourquoi il se plaisait davantage dans la solitude et quelle invincible attraction le faisait porter ses pas vers la demeure de Suzanne Langlois, dont le père était un des riches propriétaires du pays.

Le plus souvent, quand Herbert passait devant la maison garnie de treillages verts le long desquels fleurissaient des rosiers blancs, une tête de jeune fille délicate et blanche s'encadrait entre les fleurs. Elle souriait au fils

d'Ambroise Gerbier et Herbert continuait sa route d'un pas joyeux, sentant s'épanouir son cœur comme s'ouvre les calices des fleurs à la rosée de mai. Il se disait bien qu'il devait parler à son père de cette préoccupation nouvelle et lui demander s'il accueillerait volontiers Suzanne dans sa famille ; mais la pensée d'avoir à discuter la question de son mariage autant avec Lazarine qu'avec Ambroise retenait sur ses lèvres une confiance prête à s'échapper de son cœur.

Il n'ignorait point d'ailleurs que, si le père Langlois passait pour un excellent homme, on le disait intéressé. Il croirait donc remplir un devoir en s'informant de la situation de fortune d'Herbert, et celui-ci se demandait comment se régleraient les questions d'argent.

Herbert ne pouvait se résoudre à demander des comptes à son père. Il ne comprenait pas que jamais Ambroise pût cesser de se croire le maître des Ajoncs. Mais, d'un autre côté, il admettait que Langlois et Suzanne elle-même ne consentiraient point à ce que la nouvelle mariée entrât dans la maison de son époux sans que sa situation se trouvât bien tranchée.

Il faudrait donc aligner des chiffres, séparer des champs, aller chez un notaire, mettre les hommes d'affaires de moitié dans les choses du cœur. Et Herbert reculait devant une explication pouvant entraîner un froissement pour son âme délicate et un chagrin pour Gerbier.

Son attitude vis-à-vis d'Ambroise changeait donc d'une façon insensible d'abord, puis plus accentuée. Si le fermier des Ajoncs n'avait pas été prévenu contre son fils par Lazarine, il l'eût in-

terrogé avec tendresse ; mais à son tour Ambroise redoutait d'entendre sortir un mot de reproche de la bouche de son fils. Ils en étaient venus à ne plus se comprendre, et, faute d'épancher mutuellement leurs cœurs, ils en arrivaient à une sorte de défiance. Herbert devinait que son père ressentait une sorte de suspicion ; Ambroise croyait découvrir dans la tristesse croissante du jeune homme les progrès de sa jalousie contre Julien.

Des semaines, des mois se passèrent.

Plus d'une fois, surtout en présence de son mari ou de ses domestiques, Lazarine affecta de défendre à son fils de sortir avec son frère. Elle questionnait minutieusement l'enfant, et chacune de ses paroles renfermait une cruelle perfidie.

Un soir Lazarine s'enferma dans sa chambre avec Gerbier et lui dit d'une voix étouffée par les larmes :

— Mon ami, nous devons faire un grand sacrifice.

— Un sacrifice !... Pourquoi ?... lequel ?

— Nous devons nous séparer de Julien.

— Pour le mettre au collège, n'est-ce pas ? Voilà ce que je craignais, ce que je prévoyais... Julien est intelligent et tu ne veux pas qu'il soit cultivateur comme son père... Herbert et moi nous suffisons pour les travaux de la ferme... Crois-tu que l'avenir de cet enfant me préoccupe moins que toi ? Je ne veux pas plus laisser son intelligence inculte que je ne stérilise mes champs faute de soins... Quand je le vois étudiant avec tant d'ardeur, s'occupant au dessin, à la musique, je me dis qu'il serait peut-être possible d'en faire un de ces hommes dont parlent les feuilles publiques... Voilà ce que tu veux aussi, Lazarine... Eh bien ! tu aurais dû me l'avouer plus vite et ne pas couvrir une douleur qui m'a souvent inquiété... Tu sais combien je t'aime et combien Julien m'est cher... Rassure-toi, j'ai trouvé la combinaison que tu cherches... notre fils acquerra toute l'instruction que nous pouvons désirer, et cependant nous le garderons ici quelques années encore... Je ne suis qu'un paysan, mais je possède plus d'écus que bien des bourgeois et j'agirai comme font les parents riches... je donnerai un précepteur à Julien... On m'a procuré l'adresse d'un jeune homme pei-

gnant bien, parlant l'anglais, l'allemand, l'italien et toutes les langues qu'on lit sans les parler ; il viendra chez nous pour quatre mille francs par année... Je te ménageais cette surprise pour ta fête... tu vas au-devant de ma confiance, c'est bien... Tu le vois, Julien deviendra savant, et cependant tu n'en seras pas séparée... Remercie-moi en m'embrassant.

Lazarine se contenta de serrer la main de son mari.

— Vous êtes bon ! dit-elle. Vous êtes réellement le meilleur des hommes, et Julien et moi nous avons grandement raison de vous aimer... Oui, vous avez deviné l'une des préoccupations de ma vie ; je veux pour Julien la fortune, la célébrité s'il se peut, mais je demande surtout le bonheur. Votre projet ne réalise que la moitié de mon vœu.

— Penses-tu donc que Julien souhaite quitter la maison ?

— Je redoute qu'il ait cessé de s'y plaire.

— Il te l'a dit ?

— Non, répondit Lazarine d'une voix presque farouche ; j'ai deviné cela comme j'ai deviné le reste, comme j'ai compris la haine de son frère aîné, comme je redoute de la voir se manifester un jour.

— Lazarine, que veux-tu dire ?

— J'aime Julien, reprit la fermière, et je le défends comme je puis. Herbert est chez lui, dans la maison de son père, dans la maison de Madelonne, mais je ne me sens plus le courage de trembler pour Julien... Envoyez-le au collège, Ambroise, vous le reverrez plus tard, quand Herbert aura formé un établissement, quand aucune animosité ne jettera plus dans mon âme les terreurs qui l'assiègent.

— C'est de la folie ! s'écria Ambroise ; de la folie ! On me l'avait bien dit que jamais les secondes femmes...

— Pourquoi ne dites-vous pas — les marâtres ? — Ambroise ?

— Parce que jusqu'à ce moment j'avais cru que tu pourrais vivre près de mon fils.

— C'est le vôtre qui hait le mien ! et je l'éloigne de peur qu'on me le tue.....

Le fermier se dressa pâle comme un mort, ses deux poings frappèrent violemment la table de chêne. Puis, brusquement, il tomba en arrière, la face empourprée, l'œil injecté de sang.

—Oh ! s'écria Lazarine, j'ai dépassé le but.

Elle ouvrit la porte toute grande en appelant les valets. Herbert accourut le premier ; il souleva Ambroise dans ses bras, le déposa sur son lit, puis, s'efforçant de calmer la douleur de Julien et le désespoir de Lazarine, il s'élança hors de la maison et courut chercher le médecin du village. Il le ramena avec lui et l'accompagna dans la chambre du malade.

Une saignée sauva le fermier.

Quand il ouvrit les yeux, il vit Lazarine agenouillée près de son lit, Julien se jeta dans ses bras avec un élan de vive tendresse, et Herbert vint à son tour afin d'embrasser le cher malade.

Mais, à l'aspect d'Herbert, Ambroise fit un mouvement rapide et tourna son visage blême du côté de la ruelle de son lit.

—Laissons-le dormir dit tristement Herbert, qui sortit de la chambre.

Il ne voulut point paraître, avoir compris le mouvement répulsif de son père, mais il en garda au fond de l'âme une blessure qui ne devait jamais guérir.

III.

Suzanne.

La petite rivière était charmante ; elle serpentait entre les iris jaunes, les flambes de marais, les arums sauvages, tantôt endormie sous des herbes chevelues et des fleurs neigeuses, tantôt rapide entre des touffes de saules. Le long de ses rives des batelets se balançaient liés à des piquets par des amarres. Des engins de pêche flottaient à demi dans les criques ombreuses. Parfois les coups pressés du battoir des lavandières en chassaient les rainettes et les martins-pêcheurs. Mais sitôt que s'achevait le labeur des femmes, les berges redevenaient silencieuses, et les oiseaux reprenaient le concert interrompu.

C'était le plus souvent le long de cette rivière que le fils du fermier des Ajoncs venait chercher la solitude. Sa journée finie, il s'isolait dans les saulaies ; le dimanche, après les offices, il y apportait un livre. De loin, à travers les feuilles argentées des arbres dont les branches s'épendaient sur l'eau fris-

sonnante, il apercevait riants sous les roses les toits de Vanvert, et souvent quand il les contemplait des larmes roulaient sous ses paupières.

Herbert le sentait, chaque jour, sans qu'il eût rien fait pour le mériter : une part de la tendresse paternelle lui était progressivement retirée ; Lazarine restait polie, même douceuse à son égard, mais elle ne lui laissait plus Julien comme autrefois. L'arrivée du précepteur venait d'être annoncée, et à ce sujet Lazarine avait soulevé une objection.

Elle semblait fort inquiète du logement qu'elle lui pourrait offrir.

—La chambre d'Herbert est la plus convenable de la maison, disait-elle, mais Herbert ne la cèdera jamais... Et cependant, je ne puis installer le précepteur de mon fils dans une sorte de mansarde.

Soit orgueil de conserver dans la maison la place qui lui était si légitimement due, soit que la conduite astucieuse de sa belle-mère ne lui eût point échappé, Herbert ne parut rien comprendre à ses insinuations. A la vérité, il tenait grandement à sa chambre ; Madelonne l'avait meublée pour lui avec un soin maternel. Chaque objet rappelait une pensée de tendresse. Les fêtes, les anniversaires de la famille l'avaient successivement remplie d'objet choisie avec amour et prévoyance. De beaux livres, des vases élégants, un fusil superbe, mille choses qui, pour Herbert, s'animaient du charme du passé, s'y trouvaient placées dans un ordre que respectait le jeune homme. La mémoire de Madelonne y survivait toute entière, sans altération et sans ombre. Son portrait l'éclairait de sa beauté angélique, et jamais Herbert ne négligea de placer au pied de cette chère image des rameaux de paix en hiver, des fleurs durant la saison qui commence aux violettes pour s'achever aux chrysanthèmes.

Dans cette pièce, Herbert se trouvait complètement chez lui. Julien y venait souvent, Lazarine n'y entrait jamais. On eût dit que le portrait de Madelonne lui faisait peur.

Jadis, durant les courses que Lazarine faisait à la ville, Ambroise y entrait et y passait avec son fils des heures pendant lesquelles il rappelait les années enfuies et remplissait son cœur des souvenirs anciens. Mais lentement

à mesure que s'accomplit l'œuvre de Lazarine, Ambroise cessa d'y entrer, et Julien n'y vint plus que durant les absences de sa mère.

L'Enfant, sans devenir complice de Lazarine dont les agissements ténébreux demeuraient pour lui un mystère, se trouvait forcé d'obéir et d'imposer silence à son cœur. Il aimait toujours Herbert; il lui sautait au cou avec élan quand il le rencontrait dans les champs ou dans les salles de la ferme. Mais dès qu'il se trouvait sous le regard de Lazarine, il n'osait plus manifester au fils de Madelonne l'affection ardente qui remplissait son cœur. Il ne pouvait croire, en dépit de l'assurance de sa mère, qu'Herbert eût cessé de le chérir. Il subissait un ordre en s'éloignant d'Herbert, mais il souffrait de cette contrainte, et la tendresse qu'on obligeait à refouler retombait sur son âme en mélancolie précoce. Il devinait qu'on essayait de lui apprendre la haine, et son honnête cœur d'enfant s'y refusait.

Depuis quelques jours, une préoccupation nouvelle lui était venue. Il savait qu'on allait lui donner un précepteur, et qu'il recevrait désormais d'un étranger les leçons qu'Herbert lui avait faites si douces. Il se demandait ce que serait ce maître inconnu, ce jeune homme savant et pauvre qui désormais lui consacrerait une part de sa vie, et lui vendrait son temps en échange de quelque écus.

Lazarine réussit à préparer pour le précepteur de Julien une petite chambre qu'un papier frais et des meubles convenables rendirent presque riante. Cette chambre s'ouvrait sur la plaine et de la fenêtre le regard se perdait sur l'horizon sans limite que le ciel paraissait rejoindre.

Herbert ne sut d'abord s'il devait se réjouir ou s'affliger de l'arrivée de Charles Brandy.

Il ne voyait qu'une chose dans le changement qui allait se produire aux Ajoncs, c'est que Julien se trouverait séparé de lui davantage, et qu'il allait se trouver seul, bien seul...

Ce soir-là il s'enferma dans sa chambre. M. Brandy devait arriver le lendemain, et Herbert voulait s'accoutumer à l'idée de vivre avec un étranger.

Il s'accouda sur sa croisée et se mit à rêver.

La journée avait été lourde, chaude,

et il paraissait impossible que l'orage n'éclatât pas avant la nuit. Le ciel d'un rouge de cuivre devient bientôt violacé, livide, puis noir. Des coups de vent brusques et violents poussèrent les gros nuages, puis des lueurs sinistres les traversèrent; des roulements lointains se firent entendre, et les éclairs ne tardèrent pas à se multiplier de telle sorte qu'une lumière sinistre emplît la chambre d'Herbert.

La clarté prolongée d'un éclair lui montra brusquement le visage de Madelonne qui semblait le regarder avec une pitié douloureuse. A travers les demi-ténèbres de cette chambre, Herbert crut que la pâle figure pleurait. Un frisson l'agita, il détourna la tête et reprit la contemplation qui l'occupait un instant auparavant.

Les roulements de la foudre se rapprochaient, l'horizon était en feu. Le vent soufflait avec furie, dispersant les branches, abattant les grands arbres et chassant devant lui des tourbillons de poussière.

L'âme d'Herbert était si triste, que cette tempête, loin de l'effrayer lui apportait une sorte de soulagement.

Il sentait dans son cœur une tourmente plus violente encore que celle qui bouleversait la nature. Il lui semblait que sa vie s'effondrait brusquement, qu'un précipice s'ouvrait sous ses pieds, qu'il devait inévitablement rouler dans un abîme.—Comment? —Pourquoi? Rien ne lui révélait. C'était une intuition qui devait grandir jusqu'à la terreur. Tandis qu'il contemplait le terrifiant spectacle de l'orage, le souvenir de Suzanne traversa son esprit comme durant les nuits sombres glisse une angélique image. Il comprit que si le salut devait venir pour lui, le salut viendrait d'elle. A Lazarine, son ennemie, il fallait opposer la douce, l'affectueuse Suzanne. Mais comment apprendre à la jeune fille le secret de sa pensée? comment aborder avec Langlois la question d'argent? Ces idées occupait Herbert pendant le plus fort de l'orage, et il fallut la rapide vision d'un losange de feu traversant le ciel, et d'une gerbe de flammes formée par l'incendie d'un chêne géant pour arracher le jeune homme à sa rêverie. De l'instant où la foudre fut tombée l'orage s'apaisa subitement; de larges gouttes de pluie rafraîchirent l'atmosphère, et le fils de Madelonne sentit se

calmer la fièvre qui brûlait son sang.

Il s'agenouilla devant le crucifix que lui avait donné sa mère le jour de sa première communion, et il pria avec la ferveur de ceux qui, près d'être délaissés par leurs proches, sentent le besoin d'un céleste appui.

Quand il se releva, le ciel était redevenu d'un bleu pur, la lune jetait dans sa chambre des nappes de lumière argentée ; la consolation de la prière et l'apaisement de la nature achevèrent de le pacifier.

Il s'endormit profondément et s'éveilla plus tard que de coutume. Quand il se leva, les travailleurs de la ferme devaient être partis pour les champs ; c'était une matinée perdue, ou plutôt Herbert songea à l'employer pour son bonheur.

D'un pas léger il descendit l'escalier de sa chambre, traversa le jardin, embrassa Julien qui jouait dans la cour de la ferme avec un chien de chasse, puis il se dirigea du côté de la rivière.

L'aspect en était bien changé depuis la veille. La pluie et l'orage avaient courbé les fleurs et les hautes herbes, et deux des plus vieux saules déjà creux et minés par l'âge s'étaient abattus formant un pont naturel allant d'une rive à l'autre. Un soleil radieux semblait vouloir rendre à la nature la vie suspendue par la tourmente ; les oiseaux redoublaient leurs chants dans les nids, et de la terre s'exhalait cette fraîcheur pénétrante qui est comme la sève du sol.

Les yeux d'Herbert se dirigèrent vers la maison de Vauvert.

Sa résolution était prise. Il voulait non pas formuler ce matin même une demande en mariage, mais interroger habilement Langlois et s'assurer de ses dispositions. Quand il les connaîtrait, il parlerait à Ambroise.

Quelque matinal que fut le père de Suzanne, Herbert ne pouvait cependant se présenter chez lui d'aussi bonne heure. Il se promena le long de la petite rivière ; il cueillit une fleur, puis deux, et finit par former une grosse gerbe.

—Allons, pensa-t-il, Dieu veuille que ce soit mon bouquet de fiançailles.

Tout à coup, en levant les yeux, il poussa un cri de surprise et d'angoisse : il venait de voir souriante et légère Suzanne Langlois debout sur le pont vacillant formé par les vieux saules.

Elle ne paraissait avec nulle conscience du danger, et marchait hardiment sur les troncs pourris. Dans sa hâte d'arriver à l'autre bord, au lieu de prendre le pont de pierre, elle se servait de la passerelle improvisée par la tempête. Tout à coup, au moment où elle arrivait au milieu du pont oscillant sous son pied, Suzanne glissa sur les visqueuses protubérances d'un agaric grandi au sein de la pourriture de l'arbre, et sans avoir le temps de s'accrocher à un rameau, sans garder la force de pousser un appel d'alarme, elle roula dans la rivière.

Mais Herbert était là, Herbert qui n'avait rien perdu de ce drame, et dont Suzanne n'avait pas vu les signes d'épouvante à travers la saulaie, pas plus qu'elle n'avait entendu ses recommandations de prendre garde et de rebrousser chemin.

D'un bond Herbert fut dans la rivière, et avec la rapidité et la sûreté d'un nageur habile, il fendit l'eau dans la direction où la jeune fille avait disparu. Rien n'apparaissait à la surface de la rivière. Herbert plongea deux fois inutilement. A la troisième il saisit la longue chevelure flottante de Suzanne, la souleva et gagna la berge chargée de son précieux mais inerte fardeau.

Après avoir déposé la fille de Langlois sur la berge, Herbert plaça sous sa tête pâle la gerbe de fleurs cueillie pour elle, puis il s'efforça de la rappeler à l'existence.

Longtemps ses soins demeurèrent infructueux ; enfin un soupir souleva sa poitrine, ses yeux se rouvrirent, et son regard clair, honnête et doux se reporta sur le jeune homme.

—Je vous dois la vie, lui dit-elle, et j'en remercie Dieu. Mon pauvre père m'aurait tant pleuré...

—Vous ne pouvez rester ainsi, vos vêtements ruissellent, dit Herbert, je cours à la ferme chercher une mante ; vous accepterez l'hospitalité, je vous en prie... Dès que vous serez tout à fait remise, je préviendrai votre père...

—Allez, répondit doucement Suzanne ; je ne puis me confier en de meilleurs mains.

Le jeune homme s'élança dans la direction des Ajoncs, et apercevant une fille de service :

—Julienne, lui dit-il, Julienne, portes habillements du dimanche dans la

chambre de ma mère, et prête-moi ta mante de drap....

—À vous ?

—Ne me questionne pas et fais vite.

—Avec plaisir, répondit Julienne, car il faut convenir que vous êtes un bon maître, et juste, et....

—Tu me feras des compliments plus tard, Julienne ; ta mante, pour l'amour de Dieu.

—La voilà, notre jeune maître.... mes habillements de droguet seront dans un instant où vous avez dit.... faut-il mettre les sabots itou ?

—Oui, les sabots, puisque.... Ah ! Mme. Lazarine a le pied petit, prends une de ses paires de souliers.... Si elle te gronde, je dirai que tu as agi par mon ordre.... Ne quitte pas la salle, je reviens.

—Oui, notre maître.

Julienne ouvrit son coffre, y prit ses habits de fête, les rangea sur la table où restait encore un ouvrage de couture de Madelonne, puis elle attendit le retour d'Herbert.

Celui-ci ne tarda pas à reparaitre. Il soutenait la marche de Suzanne et la jeune fille portait dans ses bras le bouquet de fleurs qui venait de lui servir d'oreiller.

—Julienne, dit Herbert, aide à Mlle. Suzanne à changer de vêtements.

La servante s'empressa autour de la fille de Langlois. Sa robe simple mais élégante fut remplacée par une jupe de droguet vert à reflets rouges. Elle attacha un fichu de mousseline à son cou, mais il lui fut impossible de relever sa longue chevelure mouillée que Julienne lui peigna, puis répandit en longue nappe sur son dos.

Quand Suzanne fut habillée, elle rentra dans la salle, et chercha des yeux Herbert qui se tenait debout près de la porte de la cour. Dès qu'il l'aperçut, il l'amena sur le banc de pierre placé au-dessus d'une clématite embaumée. Elle y prit place près de lui, et tous deux demeurèrent muets, elle tremblante, le cœur gonflé d'une reconnaissance attendrie, lui heureux comme jamais il ne l'avait été depuis longtemps.

Dieu semblait vouloir aplanir les difficultés qui la veille l'épouvantaient.

Il ne savait alors comment demander à M. Langlois de lui donner Suzanne pour femme, et il venait de lui sauver la vie, et il lui paraissait plus

facile de lui dire ; confiez-moi le trésor que je vous ai gardé....

—Où alliez-vous si matin et si vite, sans calculer le danger ? demanda le jeune homme en s'adressant à la fille de Langlois.

—La pauvre Marthe m'avait fait prier de passer chez elle. Il était tard et le temps menaçait. Je ne pus m'y rendre hier à sa prière. Je me hâtais ce matin ; Marthe est vieille et si malade qu'elle n'a pas le temps d'attendre.

—Vous avez le cœur bon, dit Herbert.

—Et vous, reprit Suzanne, que faisiez-vous sur la berge ?

—Je cueillais ce bouquet que vous avez rapporté.

—Peut-être le destiniez-vous à la tombe de Madelonne ?

—Oh ! je le sais, vous êtes un fils pieux, et sa tombe est la mieux fleurie du cimetière.

—Non, répondit Herbert dont la voix trembla un peu, ce bouquet n'était pas pour ma mère, mais je suis sûr que du haut du ciel elle souriait à l'emploi que j'en voulais faire.

—Et vous le destiniez....

—Je vous le portais, mademoiselle.

—À moi !

—J'aurais sans doute attendu la permission de votre père pour vous l'offrir, mais.... Oh ! tenez, Dieu qui conduit toutes choses ne fait rien que pour notre bonheur... Laissez-moi vous offrir mon cœur ce matin, à cette heure où vous tremblez encore d'un frisson mortel.... Vous êtes une jeune enfant, orpheline comme moi, et comme moi peut-être ayant des tristesses, si nos parents y consentent, voulez-vous devenir ma femme ?

—Oui, monsieur Herbert, répondit en rougissant la jeune fille.

Herbert cueillit une branche de clématite et la lui tendit.

—À bientôt, dit-il, je cours à Vauvert, et j'en ramènerai M. Langlois.

Suzanne resta souriante sur le banc de pierre regardant Herbert prêt à disparaître dans la saulaie. Pendant ce temps, Julien qui avait terminé le dessin d'une petite mesure voisine revenait aux Ajoncs, et apercevant Suzanne, il s'empressa de la rejoindre.

—Vous ici, lui dit-il, toute seule, par quel hasard et par quel bonheur ?

—J'ai failli me noyer, répondit la

jeune fille, et sans votre frère qui ma retirée de l'eau....

—Vous y restiez... Oh! c'eût été un grand dommage! Vous êtes si jolie et si douce, Suzanne... Tenez, si j'avais une sœur, je souhaiterais qu'elle vous ressemblât.

—Embrassez-moi pour cette bonne parole, Julien... car moi aussi, je vous aime comme un frère.

L'enfant pris place près de la jeune fille, lui montra ses dessins bien informés sans doute, mais trahissant cependant l'instinct de l'art. Elle le questionna sur ses études, sur le précepteur qui devait arriver. Avec une grande délicatesse, elle s'informa du goût et des habitudes de Lazarine. Leur causerie fut interrompue par l'arrivée de Langlois.

En apprenant le danger couru par sa fille, il accourait trouble le cœur bondissant. Quand il l'aperçut, un peu pâle mais vivante, il eût un de ces fougueux élans de tendresse qui suffisent à révéler les cœurs de pères.

—Herbert, dit-il avec une spontanéité puisant sa source dans le trouble de son cœur, à partir de ce moment je vous regarde comme mon fils... Quoi! sans vous, je l'aurais perdue, sans vous mon enfant serait la froide, manquée, morte... Rien que d'y songer je n'y vois plus, je pleure, et les battements de mon cœur s'arrêtent. Si vous saviez combien je l'aime! Ai-je économisé pour la faire riche et heureuse... car elle aura une grosse dot, la petite, sans compter ses qualités et sa gentillesse... On me dit avare, je le sais bien! mais c'est pour elle seule que j'amasse et que je thésaurise... Chaque année j'arrondis ma terre où je place de l'argent... Suzanne deviendra la plus enviable héritière du pays, sans vous compter toutefois.

—Ne parlons pas d'argent, je vous en prie! répliqua le jeune homme, il ne suffit jamais au bonheur... et quant à moi je l'estime assez peu pour ne m'en préoccuper jamais... J'espère que vous ne songerez point à emmener tout ce suite Mlle Suzanne... L'heure du déjeuner ramène ici ma mère qui est allée faire des acquisitions à la ville, et mon père qui surveille les champs... Partager amicalement notre repas, et vous nous rendrez tous bien heureux.

—J'accepte, répondit Langlois, et

vraiment j'aurais bien mauvaise grâce à vous refuser quelque chose.

Mathieu Langlois, sa fille, Herbert et Julien causèrent gaiement jusqu'au moment où Lazarine, revenant de Rennes, descendit de voiture devant l'entrée du pavillon.

Elle reconnut vite Suzanne, et saisie d'une sorte de pressentiment, elle marcha rapidement vers la jeune fille. Son cœur battait avec violence, ses yeux lançaient des flammes, l'événement qu'elle redoutait davantage lui parut subitement sur le point de s'accomplir. Sans nul doute, en dépit du pouvoir qu'elle exerçait sur elle-même, Lazarine eût laissé paraître quelques-uns des sentiments d'envie qui couvaient dans son âme, mais tandis qu'elle se dirigeait vers ses voisins, Ambroise pénétrait dans la cour, et il alla cordialement serrer la main de Langlois. La présence de son mari rappela Lazarine à la raison, elle vint à Suzanne le sourire aux lèvres.

—Chère enfant! lui dit-elle, combien je suis charmée de l'aimable surprise que vous me ménagez... double surprise, car vous portez à ravir un costume qui d'habitude n'est pas le vôtre... cette jupe de droguet, cette cornette de paysanne.

—Madame, dit Suzanne, monsieur Herbert m'a retirée de la rivière où j'ai failli me noyer, voilà l'explication de ma présence et de mon costume.

—Comment donc! un drame, comme dans les romans... C'est très-beau cela, Herbert, très-beau!

Elle acheva sa phrase par un mauvais sourire.

Quelques instants après, la famille Gerbier, M. Langlois et sa fille prenaient place autour d'une table plantureuse.

Quand Suzanne partit, elle avait encore à son corsage la branche de clématite qu'Herbert lui avait donnée, et dans les bras la gerbe de fleur cueillie pour elle.

Rien ne saurait rendre l'expression haineuse du visage de Lazarine lorsqu'elle regarda la jeune fille s'éloigner avec son père.

Ambroise rayonnait, et passant la main sur le bras de sa femme :

—Tu ne sais pas qu'elle idée m'est venue pendant le déjeuner? lui demanda-t-il.

—Non, mon ami....

—Eh bien ! j'ai songé que Suzanne et Herbert ferait un joli couple....

—Ah !

—Ne le trouves-tu pas aussi ?... Suzanne est riche....

—Moins que votre fils, répliqua Lazarine avec un méchant regard. Cependant, vous avez raison, ce serait un charmant ménage.

—Tu t'en réjouirais si Herbert épousait Suzanne ?

—Je m'en réjouirais fort, mon ami.

—Eh bien ! mon avis est que les deux jeunes gens y pensent et que les pères seront vite d'accord.

—Nous aurons une belle fête après les moissons, dit Lazarine.

Elle quitta son mari et monta dans sa chambre ; elle étouffait.

—Allons pensa-t-elle, il est temps d'en finir.... Griffart est un vieux misérable qui ne me rendra aucun service apparent ; je devrai agir seule et porter seule la responsabilité de mes actes.... Oui, il y aura une belle fête aux moissons !

Elle s'assit dans un fauteuil, cacha les yeux de sa main, et se mit à songer.

RAOUL DE NAVERY.

(A continuer.)

L'existence de Dieu.

Devant l'Être éternel tous les peuples s'abaissent ;
Toutes les nations en tremblant le confessent.
Quelle force invisible a soumis l'univers ?
L'homme a-t-il mis sa gloire à se forger des fers ?
Oui, je trouve partout des respects unanimes,
Des temples, des autels, des prêtres, des victimes
Le ciel reçut toujours nos vœux et notre encens.
Nous pouvons, je l'avoue, esclaves de nos sens,
De la Divinité défigurer l'image,
À des dieux mugissants l'Égypte rend hommage,
Mais dans ce bœuf impur qu'elle daigne honorer,
C'est un dieu cependant qu'elle croit adorer.
L'esprit humain s'égare, et, follement crédules,
Ces peuples se sont fait des maîtres ridicules
Ces maîtres toutefois, par l'erreur encensés,
Jamais impunément ne furent offensés.
C'est un pouvoir caché qui réduit en poussière
De toutes nos grandeurs la pompe la plus fière
Peuples, rois, vous mourrez, et vous, villes, aussi
La git Lacédémone, Athènes fut ici.
Où sont, fière Memphis, tes merveilles divines ?
Le temps a dévoré jusques à tes ruines
Que de riches tombeaux élevés en tous lieux,
Superbes monuments qui portent jusqu'aux cieux
Du néant des humains l'orgueilleux témoignage ;
À ce pouvoir si craint tout mortel rend hommage.
Et devant son idole un barbare à genoux
D'un être destructeur croit fléchir le courroux.

(RACINE, fils)

LE LOUP-BLANC

PAR

PAUL FEVAL.

(Suite.)

X.

Le capitaine Didier.



UDE demença un instant comme atterré.

—Mon Dieu ! pensait-il, qu'ont-ils fait de notre petit monsieur ?

Le capitaine était devenu rêveur. Peut-être connaissait-il assez M. de Vaunoy pour qu'un doute s'élevât dans son esprit touchant le sort de l'héri-

tier de Trembl.

—Ma tâche est tracée, reprit Jude ; je la remplirai, monsieur, ajouta-t-il d'une voix que son émotion rendait solennelle ; je vous adjure, par votre titre de gentilhomme, de me prêter votre aide.

Un triste sourire vint à la lèvre du capitaine.

—Gentilhomme ! dit-il.

—Par votre mère !... voulut continuer Jude.

—Ma mère ! dit encore le capitaine. Allons, mon garçon, tu tombes mal. Que viens-tu me parler de titre et de mère ?... Mais je suis officier du roi, et cela vaut noblesse : tu aura mon aide, pour l'amour de Dieu.

—Merci ! merci ! s'écria Jude. En revanche, moi, je suis à vous, monsieur ; à vous de tout cœur et tant qu'il vous plaira. Maintenant, veuillez vous détourner quelque peu de votre route ; nous reviendrons ensemble au château.

Le capitaine suivit Jude aussitôt. Ils marchèrent un quart d'heure le long du chemin qui mène au bourg de Saint-Aubin-du-Cormier, puis Jude, tournant à gauche, s'enfonça tout à coup dans un épais taillis. Au bout d'une

centaine de pas, Didier arrêta son cheval.

—Où me mènes-tu ? demanda-t-il.

—Au lieu où Nicolas Trembl, mon maître, partant pour la cour de Paris, a enfoui l'espoir et la fortune de sa race.

—Tu as donc grande confiance en moi ?

Jude hésita un instant.

—Je vous confierais ma vie, dit-il enfin, mais le trésor de Trembl n'est point à moi. Vous avez raison : mieux vaut que je sois seul à garder ce secret.

—Et mieux vaut, ajouta Didier, que je ne m'enfonce point trop dans ce fourré, au-delà duquel est la retraite des Loups. Ils pourraient me mordre, mon garçon. Va, tu me retrouveras ici.

Jude descendit de cheval et s'engagea, à pied, dans l'épais taillis où nous avons vu autrefois cheminer Nicolas Trembl lorsqu'il portait en poche l'acte signé par son cousin Hervé de Vaunoy.

Resté seul, le jeune capitaine mit aussi pied à terre, s'étendit sur le gazon et donna son âme à la rêverie. Ses méditations furent douces. Officier de fortune et parvenu, son mérite aidant, à un poste que ses pareils n'atteignaient point avant d'avoir vu blanchir leur moustache et tomber leurs cheveux, il avait désormais devant lui un avenir couleur de rose. Sa mission en Bretagne n'était pas sans importance, et il espérait réduire aisément cette poignée d'hommes intrépides, mais simples et grossiers, qui s'opposaient encore à la levée de l'impôt, molestaient les sujets soumis du roi et poussaient parfois leur insolente audace jusqu'à mettre la main sur les fonds du gouvernement.

A part cet intérêt politique, son arrivée dans le pays de Rennes avait pour lui un intérêt particulier, dont nous ne ferons point mystère au lecteur. Ce n'était pas la première fois que Didier venait en Bretagne. L'année précédente, il avait passé six mois à Rennes, en qualité de gentilhomme (1) de M. le Comte de Toulouse, gouverneur de la province, lequel l'avait fait

entrer depuis dans les gardes-françaises, d'où il était sorti avec son grade actuel.

Beau de visage et de tournure, prompt à l'amitié, mais étourdi et léger, il avait été bien près une fois de choisir la compagne de sa vie.

Pendant son séjour à Rennes, dans la maison du prince gouverneur, il avait été de pair à compagnon avec les fils des premières familles de la province. Il était de toutes les fêtes de messieurs des Etats, et dans ce monde des gens du roi, sa position lui attirait une faveur à laquelle ne nuisait point sa bonne mine.

A cette époque, la reine des salons dans la capitale bretonne était Mlle Alix de Vaunoy de La Tremblays, noble créature dont le charmant visage était moins parfait que l'esprit, et dont l'esprit ne valait point encore le cœur. Didier l'avait vue au palais même du prince gouverneur qui, pendant son séjour dans la province, tenait une véritable cour. Il s'était senti attiré vers elle.

Alix, de son côté, n'avait point dissimulé le plaisir que lui causait cette recherche. Le monde avait remarqué leur naissante et mutuelle sympathie.

M. de Vaunoy seul semblait ne s'en point apercevoir ou y prêter volontairement les mains, ce qui surprenait fort chacun.

On savait en effet que Vaunoy avait pour l'établissement de sa fille unique des prétentions fort élevées, et qui ne s'attaquaient à rien moins que M. Béchameil, marquis de Nointel, intendant royal de l'impôt et l'un des plus opulents financiers qui fussent alors en Europe.

Nonobstant cela, Vaunoy, qui avait d'abord regardé le jeune officier de fortune avec un dédain tout particulier, l'attira bientôt chez lui et lui fit fête tout autant qu'aux héritiers des plus puissantes maisons.

Si ce n'eût point été là une circonstance positivement insignifiante pour le public, on aurait pu remarquer que ce changement étrange avait coïncidé avec l'acquisition que fit Vaunoy d'un certain Lapière, valet du prince gouverneur.

Mais il n'était point probable, en vérité, que cette révolution d'antichambre eût pu influencer en rien sur la conduite

(1) Gentilhomme, en ce sens, n'impliquait pas toujours l'idée de noblesse. Racine, Voltaire lui-même, ont été gentilhommes vis-à-vis des rois de France.

ultérieure du riche maître de la Trem-lays.

Quoi qu'il en soit, un soir que Didier sortait de l'hôtel de Vaunoy, le cœur tout plein d'espérances, il fut attaqué dans la rue par trois estafiers qui le poussèrent rudement. Il n'avait que son épée de bal, mais il s'en servit comme il faut ; les trois estafiers en furent pour leurs peines et les horions qu'ils reçurent.

Didier, blessé, rentra au palais du gouvernement ; l'affaire n'eut point de suite, parce que le comte de Toulouse quitta Rennes quelques jours après.

Mais ce n'était pas le seul souvenir du capitaine Didier. Il en avait un autre beaucoup plus humble, qui restait plus avant peut-être dans son cœur. C'était une blonde fille de la forêt dont nous avons déjà prononcé le nom.

En ce moment encore, couché sur l'herbe et bercé par ses méditations, il ne songeait point à Mlle de Vaunoy, et c'était la pure et gracieuse image de Fleur-des-Genêts qui souriait au fond de sa pensée.

Il rêvait, et ne s'en rendait point compte, à cette douce et chaste tendresse qui avait embelli quelques jours de sa vie quand il était encore presque adolescent. Les loups, l'impôt, la bataille prochaine, rien de tout cela pour lui n'existait en ce moment. Les arbres de la vieille forêt lui parlaient de sa vision d'autrefois.

—Si elle venait ! murmura-t-il en glissant son regard dans les sombres profondeurs des taillis.

Ce qui pouvait lui venir le plus probablement, c'était la balle de quelque Loup, car il avait jeté sous lui son manteau, et les broderies de son uniforme brillaient maintenant sans voile.

Mais il y a un Dieu pour les capitaines qui rêvent. Une voix douce et lointaine encore sembla répondre à son aspiration. Il tendit l'oreille. La voix approchait. Elle chantait la complainte d'Arthur de Bretagne.

Didier écoutait avec délices cette voix et cette mélodie connues. À mesure que la voix approchait, les paroles devenaient plus distinctes. Fleur-des-Genêts chantait ce passage de la complainte populaire où Constance de Bretagne commence à désespérer de revoir son malheureux fils. Nous traduisons le patois des paysans d'Ille-et-Vilaine.

Marie disait :

Elle attendait, car pauvre mère
Longtemps espère.
Elle attendait, le cœur marri,
Son fils cheri.
Elle mettait son âme entière
Dans sa prière
Et disait : " Rends-moi mon enfant !
Dieu tout-puissant ! "

Marie n'était plus qu'à quelques pas de Didier, mais ils ne se voyaient point encore, tant le taillis était épais. Le capitaine retenait son souffle.

Marie poursuivit, répétant, suivant l'usage, les deux derniers vers en guise de refrain :

Et disait : " Rends-moi mon enfant !
Dieu tout-puissant !
Arthur ! Arthur ! Hélas ! absence
Brise espérance :
Le faible est au pouvoir du fort
Jusqu'à la mort ! "

Le caractère de ce chant est une mélancolie tendre et si profonde que le métrier qui le dit à un rustique auditoire est certain d'avance d'un succès de larmes. Il semblait que la pauvre Marie rapportât à elle-même le sens des deux derniers vers, car ce chant tomba de ses lèvres comme un harmonieux gémissement.

—Fleur-des-Genêts ! murmura Didier.

Elle entendit et perça d'un bond le fourré.

Lorsqu'elle aperçut enfin le capitaine, ses genoux fléchirent, elle s'affaissa sur elle-même en levant ses grands yeux bleus au ciel, et son cœur s'élança vers Dieu.

Cette âme candide et virginale ignorait les artifices du monsonge, elle lui raconta ses craintes et ses espérances et combien elle avait prié pour son retour ; ainsi se prolongea longtemps avec tout le charme et la naïveté de l'innocence, cet entretien touchant qui devait avoir une influence décisive sur leur destinée.

XIV

Où le Loup Blanc montre le bout de son museau.

Pendant cela, Jude Leker essayait de trouver son chemin dans le taillis. Il eut d'abord grand-peine à s'orienter, car nul sentier ne traversait l'épaisseur du fourré ; mais au bout d'une centaine

de pas, il vit avec surprise qu'une multitude de petites routes se croisaient en tous sens et semblaient néanmoins converger vers un centre commun.

Il suivit un de ces sentiers, et arriva bientôt au bord de ce sauvage ravin que nous connaissons déjà sous le nom de la *Fosse-aux-Loups*.

A part ces routes qui n'existaient point autrefois et qui annonçaient très-positivement le voisinage d'un lieu de réunion où de nombreux habitués se rendaient de différents côtés, rien n'était changé dans le sombre aspect du paysage. Le même silence régnait autour de la même solitude.

Jude descendit les bords du ravin en se retenant aux branches et atteignit le fond où s'élevait le chêne creux. La physionomie du bon écuyer était triste et grave. Il songeait sans doute que la dernière fois qu'il avait visité ce lieu, c'était en compagnie de son maître défunt.

Il songeait aussi que le creux du chêne pouvait avoir été dépositaire infidèle. Or la fortune de Trembl avait été mise tout entière entre ces noueuses racines qui déchiraient le sol.

Avant de pénétrer dans l'intérieur de l'arbre, Jude examina les alentours avec soin ; il fouilla du regard chaque buisson, chaque touffe de bruyère, et dut se convaincre qu'il était bien seul.

Cet examen lui fit découvrir, derrière l'une des tours en ruines, un petit monceau de décombres, à la place où s'élevait jadis la cabane de Mathieu Blanc.

— C'étaient de bons serviteurs de Trembl, murmura-t-il en se découvrant, que Dieu ait leur âme !

Dans l'intérieur de l'arbre, il trouva quelques débris de cercles, et presque tous les ustensiles de Jean Blanc, mais rouillés et dans un état qui ne permettait point de croire qu'on s'en fût servi depuis peu.

Jude prit une pioche et se met aussitôt en besogne.

Pendant qu'il travaillait, un imperceptible mouvement se fit dans les baïssons et deux têtes d'hommes, masqués à l'aide d'un carré de peau de loup, se montrèrent.

Une troisième tête, masquée de blanc, sortit au même instant d'une haute touffe d'ajoncs qui touchait presque le chêne où travaillait Jude.

Les trois hommes, porteurs de ce déguisement étrange, échangèrent rapidement un signe d'intelligence.

Le signe du masque blanc fut un ordre, sans doute, car les deux autres rentrèrent immédiatement dans leurs cachette.

Le masque blanc se coucha sans bruit à plat ventre et se mit à ramper vers l'arbre. Il franchit lentement la distance qui l'en séparait, puis il se dressa de manière à fourrer sa tête dans une des ouvertures que le temps avait, pratiquées au tronc creux du vieux chêne.

Son masque le gênait pour voir ; il l'arracha et découvrit un visage tout noirci de charbon et de fumée : le visage de Pelo Rouan, le charbonnier.

Jude travaillait toujours et ne se doutait point qu'un regard curieux suivait chacun de ses mouvements.

Au bout de quelques minutes, la pioche rebondit sur un corps dur et sonore. Jude se hâta de déblayer le trou et retira bientôt le coffret de fer que Nicolas Trembl avait enfoui autrefois en cet endroit. Après l'avoir examiné un instant avec inquiétude pour voir s'il n'avait point été visité en son absence, Jude sortit une clef de la poche de son pourpoint.

A ce moment, Pelo Rouan se mit à ramper et rentra sans bruit dans sa cachette.

Ce fut pour lui un coup de fortune, car Jude, sur le point d'ouvrir le coffret, se ravisa et fit le tour du chêne, jetant à la ronde son regard inquiet. Il ne vit personne, regagna le creux de l'arbre et fit jouer la serrure du coffret de fer.

Tout y était intact comme au jour du dépôt : or et parchemin. Le bon Jude ne put retenir une exclamation de joie, en songeant que, avec cela, Georges Trembl, fût-il réduit à mendier son pain, n'aurait qu'un mot à dire pour recouvrer son héritage intact.

Mais une expression de tristesse remplaça bientôt son joyeux sourire : où était Georges Trembl ?

Le capitaine Didier, son nouveau maître, avait reçu l'hospitalité au château, et il ne savait même pas qu'il existait une créature humaine du nom de Georges Trembl.

Donc, non-seulement Georges n'était plus là, mais on ne parlait même plus de lui.

Jude aurait voulu déjà être au château pour s'informer du sort de l'enfant. Il replaça le coffret dans le trou, qu'il combla de nouveau en ayant soin d'effacer de son mieux les traces de la fouille, puis il gravit la rampe du ravin.

Pelo Rouan le suivit de l'œil pendant qu'il s'éloignait.

—C'est bien Jude ! murmura-t-il, Jude l'écuyer du vieux Nicolas Trembl ! il n'emporte pas le coffret : je verrai cette nuit ce qu'il peut contenir. En attendant, il ne faut point que nos gens soupçonnent ce mystère, car ils pourraient revenir avant moi.

Jude avait disparu. Les deux hommes à masques fauves quittèrent le fourré et s'élançèrent vers le chêne. Ils remuèrent les outils, visitèrent chaque repli de l'écorce et ne trouvèrent rien.

Ces deux hommes étaient des *Loups*.

Ils s'approchèrent de la touffe d'ajoncs.

—C'est grand dommage que vous n'habitiez point la bonne ville de Vitré, dit-il. Vous êtes curieux comme des vieilles femmes, et vous feriez d'excellents bourgeois. J'ai vu un rustre déterrer deux douzaines d'écus de six livres qu'il avait enfouies en ce lieu.

Les deux *Loups* se regardèrent.

—Cela fait plus de deux cents piécettes de douze sous à la fleur de lis, grommela l'un d'eux, et il y en a peut-être d'autres.

—Cherchez, dit Pelo Rouan avec une indifférence affectée. Moi, je vais veiller à votre place.

Les deux *Loups* hésitèrent un instant, mais ce ne fut pas long. Ils touchèrent de nouveau leurs bonnets et regagnèrent leurs postes.

Pelo Rouan remit son masque en peau de mouton.

—C'est bien, dit-il ; mais souvenez-vous de ceci : quand je suis là, mes yeux veillent avec les vôtres, je puis pardonner un instant de négligence. Quand je m'éloigne, la négligence devient trahison, et vous savez comment je punis les traîtres. On a vu des soldats de la maréchaussée dans la forêt, et peut-être en ce moment même des yeux ennemis interrogent les profondeurs de ce ravin. La moindre imprudence peut livrer le secret de notre retraite. Prenez garde !

Le charbonnier prononça ces mots

d'une voix brève et impérieuse. Les deux *Loups* répondirent humblement ;

—Maitre, nous veillerons.

Pelo Rouan ôta les pistolets qui pendaient à sa ceinture et les cacha sous ses vêtements.

—Je vais au château, continua-t-il afin d'apprendre ce que nous devons craindre des gens du roi. Je reviendrai cette nuit.

A ces mots, il gravit la montée d'un pas rapide et disparut derrière les arbres de la forêt.

—Le Loup blanc et le diable, murmura l'une des sentinelles, il n'y a qu'eux deux pour courir ainsi. Guyot ?

—Francin ?

—J'aurais pourtant voulu voir là-bas dans le creux du chêne.

—Moi aussi, mais... Si on fouillait, il verrait. Je m'entends.

—La terre est pourtant fraîchement remuée....

—Il verrait, je te dis ! Et nous avons ses ordres.

—C'est la vérité ! Quand il a parlé, ça suffit.

En conséquence de quoi, les deux *Loups* se résignèrent à faire bonne garde.

Jude Leker, lui, reprenait le chemin qui devait le conduire vers son capitaine. Il traversa le taillie d'un pas plus lesté et le cœur plus content que la première fois. Une de ses inquiétudes était au moins calmée et il avait désormais en main de quoi racheter les riches domaines de la maison de Trembl.

Quand il arriva au lieu où il avait laissé Didier, celui-ci était seul.

—Tu n'as pas perdu de temps, mon garçon, dit-il gaiement. Je ne t'attendais pas si vite.

Jude prit cela pour un reproche adressé à sa lenteur et se confondit en excuses.

—Allons ! s'écria le capitaine qui sauta en selle sans toucher l'étrier, j'aurai dormi, sans doute, et fait un beau rêve, car je veux mourrir si j'étais pressé de te voir arriver. A propos, et le trésor de Trembl ?

—Dieu l'a tenu en sa garde, répondit Jude.

—Tant mieux ! Au château, maintenant, à moins qu'il ne te reste quelque mystérieuse expédition à accomplir.

Il est rare qu'un Breton de la vieille roche sympathise complètement avec

cette gaieté insouciant et communicative qui est le fond du caractère français. Cette recrudescence soudaine de bonne humeur mit l'honnête Jude à la gêne, d'autant plus qu'il était occupé lui-même de pensées graves.

Il suivit quelque temps en silence le jeune capitaine qui frédonnait et semblait vouloir passer en revue tous les ponts-neufs anciens et nouveaux chantés au théâtre de la foire.

Enfin Jude poussa son cheval et prit la parole.

—Monsieur, dit-il, mon devoir est lourd et mon esprit borne. Je compte sur l'aide que vous m'avez promise.

—Et tu as raison, mon garçon ; tout ce que je pourrai faire, je le ferai. Voyons, explique moi un peu ce que tu attends de moi.

—D'abord, répondit Jude, bien que vingt ans se soient écoulés depuis que j'ai mis le pied pour la dernière fois au château de la Tremlays, il pourrait s'y trouver quelqu'un pour me reconnaître, et j'ai intérêt à me cacher. Je voudrais donc n'y point entrer avant la nuit venue.

—Soit, le temps est beau ; nous attendrons dans la forêt. Mais l'expédient me semble médiocrement ingénieux, par la raison qu'il y a résines et lampes au château de M. de Vaunoy.

—C'est vrai, murmura dolement le pauvre Jude ; je n'ai point songé à cela.

Le capitaine reprit en souriant :

—Il y a moyen d'arranger la chose, mon garçon. Nous arriverons enveloppés dans nos manteaux de voyage, et je trouverai bien quelque prétexte pour te protéger contre les regards indiscrets. Après ?

—Après ? répéta Jude fort embarrassé ; après, je tâcherai de savoir... de manière on d'autre... ce qu'est devenu le petit monsieur.

—C'est cela, nous tâcherons.

La nuit vint : nos deux voyageurs furent introduits au château, comme nous l'avons vu, et Simonet, le maître du pressoir, se chargea de les annoncer aux maîtres.

M. Hervé de Vaunoy et sa fille Alix étaient au salon, en compagnie de Mlle. Olive de Vaunoy, sœur cadette d'Hervé, et de M. Béchameil, marquis de Nointel, intendant royal de l'impôt.

Le capitaine était attendu depuis quelques jours déjà, bien qu'on ignorât

le nom du nouveau titulaire. Dès que maître Simonet eut prononcé le mot *capitaine*, tous ces personnages se levèrent et dardèrent leurs regards vers la porte avec une curiosité plus ou moins prononcée.

Le capitaine entra, suivit de Jude qui se tint aux environs du seuil, le nez dans le manteau. Didier s'avança le feutre sous le bras, la mine haute, et se portant comme il convenait à un homme rompu aux belles façons de la cour.

Son aspect parut étonner grandement tout le monde, ce qu'il dut déchiffrer en caractère lisibles, quoique différents, sur les quatre physionomies présentes.

Mlle. Olive se pinça les lèvres en jouant vigoureusement de l'éventail.

Alix pâlit et s'appuya au bras de son fauteuil.

M. de Vaunoy laissa percer un tic nerveux sous son patelin sourire.

Enfin M. Béchameil, marquis de Nointel, exécuta la plus piteuse grimace qui se puisse voir sur visage de financier désagréablement surpris.

PAUL FÉVAL.

(A Continuer.)

[Pour le Foyer Domestique]

POURQUOI TU ES AIMÉE.

Dédié à une élève du Couvent, Mlle. M. C.

Veux-tu connaître, jeune fille,
Ce qui pour toi ravit d'amour ?
Ce n'est pas seul ton œil qui brille
Comme l'étoile qui scintille
Et prodigue à la nuit son jour.

Ce n'est pas seul de ta voix tendre
Le chant doux et mélodieux.
Que tu te plais à faire entendre
Et qui semble venir des cieux.
Tant ses accents sont gracieux.

Ce n'est pas seul ce qu'on admire
En toi de grâce et de beauté :
—Ce qui te fait le point de mire
De toute ta communauté,
Enfant, crois-moi, c'est ta bonté.

Oui, c'est avant tout, jeune fille,
C'est de ton âme la candeur !
Cette vertu, sans qu'un œil brille
Comme l'étoile qui scintille,
Sait remplir les âmes d'ardeur.

J. A. BÉLANGER.

FORESTIERS

ET

VOYAGEURS.

CHAPITRE II.

Histoire du Père Michel.

(Suite.)

§ 10—Les Postes du Roi.



NOTRE saison de chaloupe avait été assez bonne et nous étions, Levêque et moi, comme je l'ai dit, décidés à faire un essai de traite sur la Côte-du-Nord. Je passai l'hiver en partie chez Levêque à faire des profits et en partie à me promener.

Au printemps, après avoir acheté argent comptant, à Québec, une bonne pacotille, nous fîmes voiles pour *Les Postes-du-Roi*.

La Compagnie des Postes-du-Roi avait alors la possession du domaine du Nord et faisait bonne garde, pour empêcher les *traiteurs* de faire le trafic avec les sauvages : ses *gardes-côtes* visitaient toutes les chaloupes qui fréquentaient ces parages, et confisquaient toutes les fourrures qu'ils trouvaient en la possession de ceux qu'ils pouvaient arrêter.

Nous étions engagés dans une entreprise pas mal risquée ; mais qui pouvait donner de beaux profits, au cas de succès. Nous avions une bonne chaloupe, Levêque était un gaillard qui n'avait pas froid aux yeux, fort comme un ours et bon marin ; sans me vanter, j'ose dire que je pouvais aussi moi tirer mon épingle du jeu : nous partions donc pleins d'espoir et bien décidés à déjouer les *gardes-côtes*.

Nous nous rendîmes de suite à Mingan pour, de là, faire la traite en remontant le fleuve. Tout alla pour le

mieux, pendant tout le temps de notre expédition jusqu'au moment dont je vais présentement vous parler : bien entendu que les alertes et les relâches ne nous manquèrent pas, c'était prévu. Il n'en pouvait pas être autrement. Par un gros temps, par exemple, il nous fallut une fois aller chercher refuge à l'île d'Anticosti, une autre fois aux Capucins, sur la côte du Sud ; on ne pouvait pas, voyez-vous, s'enfermer dans un hâvre du nord, au risque d'être pris comme dans un piège. Mais je peux vous dire que notre commerce avait été bon et que les *gardes-côtes* n'avaient point eu l'occasion de nous molester.

Enfin, il ne nous restait qu'une très petite quantité d'effets à échanger, et nous avions lonné rendez-vous à quelques sauvages, aux Bennavalles ; l'endroit était assez propice et ce devait être notre dernier arrêt.

C'était un beau matin, au point du jour, notre chaloupe était cachée dans le *râcroc* de la pointe du Sud-Ouest de la baie : nos échanges avec les montagnais allaient à merveille pour les deux parties, attendu que nous donnions aux sauvages des prix beaucoup plus élevés que ceux que donnaient alors *La Compagnie*, lorsque deux jeunes sauvages, placés en sentinelles dans un canot, vinrent nous avertir qu'on apercevait une chaloupe de *gardes-côtes*, venant de notre côté.

L'embarcation signalée était une des chaloupes du poste de Portneuf descendant à la rame, elle doublait en ce moment la *Patte-de-Lièvre* et longeait de près le rivage. Aussitôt, nous terminions à la hâte les affaires déjà commencées, les sauvages prennent le chemin de leurs cabanes et nous, nous sortons en ramant de la baie, nous dirigeant droit au Sud. Il faisait un calme plat ; mauvais temps pour une pareille circonstance.

À peine avions-nous débouté les pointes que nous aperçûmes la chaloupe du poste, par le travers de la Rivière du Sault-au-Cochon. En nous apercevant, celui qui la commandait mit la barre au Nord, et la chaloupe se dirigea vers nous.

Il nous était impossible de fuir à la rame avec notre grosse chaloupe chargée. Nous ne fîmes d'abord semblant de rien, continuant à ramer tranquillement, mais avec force. Ils étaient à

environ trois quarts de lieue de nous.

—Peut-être vont-ils s'en retourner, dis-je à Levêque, qui, malin comme il était, commençait à rongir dans les oreilles.

—Pour ça, t'as pas besoin d'y croire, dit Levêque. Mais je te demande un peu, de quel droit ces gens là veulent-ils nous empêcher de frégater la côte, et empêcher les sauvages de vendre à qui leur plaît le produit de leur propre chasse. Est-ce que nous sommes des voleurs, pour être ainsi poursuivis par ces commis des postes ?

La légère chaloupe nous gagnait promptement. Levêque, retirant tout à coup sa rame de l'eau, s'écria :

—Ils sont trois et nous ne sommes que deux ; mais si tu veux dire comme moi, ils n'auront pas un poil de notre pelleterie ; en même temps, il retirait son fusil de dessous les bancs de la chaloupe.

—Assurément, lui dis-je, tu n'iras pas tirer, comme ça sur des hommes, pour la valeur de quelques peaux de castor et de martes.

—Non, excepté qu'ils fassent mine de tirer sur nous ; alors, "*j'aime mieux tuer le diable que le diable me tue.*"

Levêque, un peu radouci, mais pas trop maître de lui encore, se remit à ramer.

Quand l'embarcation fut à portée de la voix, celui qui tenait la barre et qui portait sur sa poitrine la médaille de sa compagnie se mit à crier :

Chaloupe, ohé ;—arrêtez un peu.

—C'est comme rien, me dit Levêque, on peut pas se laisser tondre comme ça. Ote ta rame et prend ta gaffe, pour les repousser s'ils veulent nous accoster.

La chaloupe gardes-côtes manœuvrait, en ce moment, pour nous aborder par derrière, le commis de la compagnie, qui la commandait, était en ce moment debout, tenant la barre de la main gauche et portant un pistolet dans la main droite. Elevant la voix vers nous, il dit :

—Q'avez-vous dans votre chaloupe ?

—Ce qu'on a dans la chaloupe, dit Levêque, en sautant sur un des bancs son fusil à la main, c'est de l'étoile de loup-marin, des peaux de castor et de marte et tout ça, ça s'appelle *riches y pas !*

—Nous allons voir cela, dit le com-

mis avec calme : prenez garde à ce que vous allez faire.

—Le premier d'entre vous autres qui lèvera une arme contre nous, je l'étend raide mort, répondit Levêque, je suis dans mon droit !

Personne ne fit de menace, et Levêque ne tira pas ; mais à l'instant d'après la chaloupe de la compagnie voulant aborder, venait presque effleurer la nôtre qui tournait sur elle même au courant. Je dirigeai vers l'embarcation ennemie un vigoureux coup de gaffe pour l'éloigner ; mon instrument manqua le but et alla frapper, avec une violence terrible, le malheureux commis dans le bas-ventre : il poussa un gémissement et s'affaissa sur lui-même : ses hommes s'élançèrent à son secours.

Nous nous éloignâmes de quelques coups de rames, puis nous nous arrê tâmes instinctivement, pour voir ce qui arriverait. Au bout d'un temps qui me parut bien long, le commis se releva avec l'aide des deux engagés et s'assit sur l'arrière de sa chaloupe, en appuyant sa tête et ses mains sur le carreau de l'embarcation : puis les deux rameurs reprirent leurs rames, dirigeant leur course vers Portneuf, sans nous dire un mot.

—Dieu merci, il n'est pas mort, dis-je à Levêque ; mais il en mourra peut-être. Voilà une triste affaire, que je n'oublierai pas de sitôt.

—C'est bien triste, en effet, répliqua Levêque, mais que veux-tu qu'on y fasse ; ce n'est pas notre faute à nous. Il n'a pas l'air méchant pourtant, ce commis là et, pour te dire le vrai, si tout ce que nous avons ici pouvait le sauver, ma foi, je le donnerais de bon cœur, malgré les peines que ça nous a coûté. Que le bon Dieu soit béni, nous n'y pouvons rien !

Nous ramions en silence et la tristesse dans l'âme. La figure douce et calme de ce pauvre jeune homme, son air de confiance, sa position qu'il avait lorsqu'il tomba sous le coup de gaffe étaient constamment comme une image devant moi !

§ II.—Un vœu.

Nous gagnâmes l'île du Bic à la rame, le calme continuant. Il avait fait très chaud toute la journée et nous étions épuisés de fatigue, nous

fimes donc halte sur l'île pour prendre quelque nourriture et nous reposer;

Le soleil allait se coucher derrière les montagnes du nord, quand nous primes terre : il était minuit quand nous quittâmes l'Île-du-Bic. La nuit était sombre et il y avait apparencé de mauvais temps ; mais, comme nous n'étions pas sans crainte sur les suites de cette mauvaise affaire, nous voulions hâter autant que possible notre retour à l'Île Verte.

J'étais triste au delà de tout ce que je puis dire : il me semblait que la nature se révoltait contre moi.

Les brises de vent qui venaient à passer me semblaient autant de soupirs arrivant des tombeaux ; les gros nuages noirs qui chassaient vers le sud me paraissaient des fantômes échappés des anses et des rochers de la côte du nord ; les gros grains de pluie qui tombaient, de temps en temps, me faisaient l'effet des larmes figurées sur le drap des morts.

Pour comble d'infortune, nous n'avions pas fait une lieue qu'une tempête épouvantable nous assaillait. Le vent était au nord-ouest et y il avait danger d'être affalé le long des Murailles, où nous aurions infailliblement péri. Il vint un moment où notre chaloupe faisait tant d'eau que nous fûmes obligés de jeter à la mer une partie de notre chargement, pour ne pas engloutir.

Pendant tout ce temps, l'image du commis de Portneuf était toujours là devant moi !

Au plus fort de la tempête et de ma douleur, je fis un vœu : — « Mon Dieu ! » m'écriai-je, si vous daignez sauver « ce jeune homme, je promets de faire, « aussitôt qu'il me sera possible après « en avoir appris la nouvelle, un pélérinage à la bonne Sainte-Anne-du-Nord ! »

Ce vœu me soulagea, et je me sentis à l'instant délivré d'une partie du poids qui me pesait sur la poitrine : je restais triste, mais il me semblait recevoir de ma conscience le témoignage que je n'étais pas un criminel.

Enfin nous pûmes prendre havre à la Grosse Passade, pour y attendre en sûreté que la tourmente fut apaisée. Sur le soir du lendemain de notre triste aventure, nous pûmes reprendre notre route, avec une bonne brise qui nous porta à l'Île Verte en quelques heures.

Une fois rendu là, je dis à Levêque : — Tiens, garde pour toi ce qui nous reste, et je te donne, de plus, ma part dans la chaloupe et tous les agrès. Tu as femme et enfants et tu es obligé de rester ici : pour moi je m'en vas et Dieu sait quand je reviendrai. Ne desserre pas la bouche sur ce qui nous est arrivé.

Levêque essaya de me retenir, en me persuadant qu'il n'y avait aucun danger, que c'était un pur accident, et que les gens de la Compagnie, prenant toujours la justice dans leurs mains, n'avaient pas coutume de poursuivre ceux qui en usaient de même à leur égard.

Tout fut inutile, la terre me brûlait sous les pieds : Levêque me donna ce qu'il avait d'argent à la maison : je dis adieu à lui et à sa famille et je partis pour Québec, sans savoir de quel côté je dirigerais ensuite mes pas.

En arrivant à Québec, je rencontrai un guide des *Pays dans Haut* qui me demanda si je voulais m'engager pour quelques années à la Compagnie du Nord-Ouest. Trois canots chargés devaient partir, dans quelques jours, pour faire le voyage, et on avait encore besoin de quelques engagés à long terme, pour compléter les équipages requis là haut.

Cette proposition me convenait fort ; mais je pensai à mon vœu, et je craignais que les obligations qu'il m'imposait ne fissent obstacle à ce projet. J'allai trouver un prêtre, pour lui soumettre mes scrupules. — Mon ami, me dit le prêtre, votre vœu n'est point une objection à votre départ. Vous pouvez vous engager pour tout le temps qu'il vous plaira et demeurer même autant d'années qu'il vous conviendra dans ces endroits. Il suffit que vous vous entreteniez dans la ferme détermination d'accomplir votre promesse, s'il y a lieu, dès que la chose vous sera possible sans vous exposer à des dangers ou vous soumettre à de graves inconvénients : dans le cas de mort, dans ces sentiments, votre vœu non accompli ne pourrait pas être un obstacle à votre salut.

Parfaitement rassuré de ce côté, et consolé par la conversation que j'eus avec le bon prêtre, je m'engageai pour cinq ans.

La principale partie de la flotte des canots de la Compagnie partait de La-

chine : ces canots et les nôtres, partant de Québec, devaient se réunir à un jour dit au Lac des Deux-Montagnes, pour faire route tous ensemble.

A peine étais-je embarqué, moi dixième dans le canot qui m'était destiné, que je me mis à réfléchir à une chose qui ne m'avait pas frappé d'abord.... Je me trouvais en ce moment engagé à l'une de ces compagnies de traite, moi qui leur faisais la guerre il n'y avait pas plus de neuf jours, et j'étais sous les ordres d'un de ces commis dont j'avais peut-être tué le camarade, la semaine précédente. Ce que c'est que la vie de l'homme sur la terre.... Nos amis d'hier sont nos ennemis d'aujourd'hui, et nos ennemis d'hier sont nos amis d'aujourd'hui.

Mais il me fallait, de toute nécessité, chasser ces tristes idées, pour faire mon devoir. Un *Voyageur* ne peut pas porter son sac et le chagrin tout à la fois. Je me mis donc à faire *chorus* avec mes compagnons ; car vous savez que les voyageurs chantent presque toujours.

Notre départ, au reste, avait l'air d'un triomphe : les gens, attirés par nos chants, venaient sur les quais et le rivage ! tandis que nos canots, entraînés par le courant de la marée montante et poussés par les avirons, glissaient rapidement sur les eaux qui baignent le pied du roc de Québec.

J. C. TACHÉ.

(A continuer.)

Récréations.

LA MUSIQUE.—Une demoiselle passant un examen. Les juges voulurent l'interroger sur la musique, son côté faible ou plutôt son côté nul.

—Qu'est-ce que la musique ?

—La musique, répond avec aplomb la jeune étudiante, est un art d'agréer. Or, comme nous ne sommes pas ici pour nous amuser, passons s'il vous plaît, à un autre sujet.

Les examinateurs rirent ; ils étaient désarmés, et la demoiselle fut reçue.

Il ne faut pas pleurer, ça rend vilain pour plus tard, disait l'autre jour M. A. au petit Victor.

—Alors, t'as dû bien pleurer étant jeune, répliqua le bambin.

[Pour le *Foyer Domestique*.]

LA VISION DE BALTHASAR.

(TRADUITE DE BYRON)

Sur un trône on voyait le roi :
Les satrapes comblaient la salle.
Mille flambeaux, à la paroi,
Éclairaient la fête royale.
Ravis au temple de Juda,
Les vases saints resplendissaient.
Des vins profanes rebruissement
Les coupes d'or de Jéhova !

A la même heure, au même endroit,
Sur le mur tout près de la table,
Parut une main dont le doigt
Écrivait comme sur le sable.
Mais par des ressorts tout nouveaux,
Comme une baguette magique
Ce doigt, aux flancs du mur antique,
Traçait, seul, de sinistres mots.

Et le roi Balthasar frémit
Sur le trône de sa puissance ;
Sa voix trembla, son teint pâlit.
Devins de toute provenance,
Le roi vous mande, apparaissez ;
Venez tous, sages de la terre,
Expliquer ces mots de colère !
Sur le mur, ô savants, lisez.

La Chaldée a de bons devins :
Ils se déclarent incapables.
Les mots mystiques ou divins
Sont là muets, inexplicables.
On recourt au savoir très-grand
Des hommes des antiques âges,
Les héros de Babel ! ces sages
Ne le sont plus ; nul ne comprend.

Un jeune captif du pays
Seul peut montrer de la science.
Seul, en effet, il a compris
La mystérieuse sentence.
Sous l'éclat des lampes de nuit,
A l'auditoire il vient la lire ;
Ce que sa bouche eut à prédire.
Le matin même l'accomplit :

« Du roi le sépulcre est creusé ;
Il ne régnera plus sur terre.
Dans la balance il fut pesé :
Il n'est qu'une argile légère.
Ses insignes sont un linceul,
La pierre est son toit, sa couronne ;
Le Mède se trouve à son seuil,
Le Perse est déjà sur son trône. »

M.

BESTEZ AUX CHAMPS !

Pastorale.

Paroles de L. de TROGOFF.

Musique de Frédéric BOISSIERE.

Moderato.

PIANO.

mf *f riten*

The piano introduction consists of two staves. The right hand features a melodic line with eighth-note patterns and some triplets. The left hand provides a harmonic accompaniment with chords and moving lines. The tempo is marked 'Moderato' and the dynamics range from mezzo-forte to forte with a ritardando.

mf (1er COUPLET)

Vous qui don - nez, loin de la vil - le, L'ex-emple du sa - ge la -

p

The first couplet of the song. The vocal line is on a single staff, and the piano accompaniment is on two staves. The lyrics are: 'Vous qui don - nez, loin de la vil - le, L'ex-emple du sa - ge la -'. The piano part features a steady accompaniment with some chordal textures. The dynamic is marked 'p' (piano).

- beur, Fils du ha - meau, votre humble a - si - le, Mieux qu'un palais, s'ouvre au bon -

The second couplet of the song. The vocal line continues on a single staff, and the piano accompaniment is on two staves. The lyrics are: '- beur, Fils du ha - meau, votre humble a - si - le, Mieux qu'un palais, s'ouvre au bon -'. The piano part continues with a similar accompaniment style.

Pressez un peu.

- heur La campagne fertile et sai - ne Se - conde les nobles pen -

Pressez un peu.

mf

The third couplet of the song. The vocal line is on a single staff, and the piano accompaniment is on two staves. The lyrics are: '- heur La campagne fertile et sai - ne Se - conde les nobles pen -'. The piano part features a more active accompaniment with some triplets. The dynamic is marked 'mf' (mezzo-forte).

rall. *a tempo.*

- chants; On n'y voit pas d'âmes en pei - ne! Bons villa - geois, restez aux

rall. *p* *a tempo.*

champs, Bons vil - la - geois, restez aux champs! D.C.

mf

II

Dans le vallon monte la gerbe,
 Le côteau de vigne est orné.
 On dort en paix sous le toit d'herbe
 Lorsque l'on a bien moissonné.
 N'allez pas vous prendre aux amorces
 Des vices fardés et trenchants;
 Gardez vos vertus et vos forces;
 Bons villageois, restez au champs!

III

Retrempez-vous dans l'onde pure
 Qu'épanche l'urne de vos monts;
 Parmi les fleurs et la verdure,
 Aspirez l'air à pleins poumons.
 Sur vos collines dans vos plaines,
 Fêtez les beaux soirs par vos chants;
 Jouissez des aubes sereines.
 Bons villageois, restez aux champs!

IV

Vous n'entendez, en fait d'orages,
 Que ceux des cieus vite apaisés;
 Par nos hâbleurs, sous vos ombrages,
 Vous n'êtes point tyrannisés.
 On a des peines moins amères,
 Des souvenirs plus attachants,
 Près de la tombe de ses pères!
 Bons villageois, restez aux champs!

Histoire.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA COMPAGNIE DE JÉSUS EN CANADA ET Ses Principales Fondations.



ONDÉE et définitivement organisée en 1540 par St. Ignace de Loyola, la *Compagnie de Jésus* avait déjà depuis plus d'un demi-siècle envoyé des missionnaires dans toutes les parties du monde. L'Amérique en particulier, à mesure qu'on y découvrait de nouvelles terres, était devenue le théâtre de leurs travaux. Déjà le Brésil, le Péron, la Floride, le Mexique, presque tout le midi du Nouveau-Monde avait eu ses apôtres ; le nord et plus spécialement le Canada eut les siens à son tour.

En 1611 les Pères Biard et Masse, vinrent en Acadie s'associer aux premiers défricheurs de la Nouvelle-France.

En 1625 leurs successeurs, appelés par les Pères Récollets pour partager leurs pénibles travaux, débarquent au pied du rocher encore solitaire de Champlain ; dix ans plus tard (1635) ils y jettent les fondements de leur Collège de Québec, où l'élite de la jeunesse canadienne alla dès lors se former à la science et à la vertu.

L'année précédente (1634) le Père Lejeune avait fondé une résidence dans la ville naissante de Trois-Rivières.

Montréal ne devait avoir son tour qu'en 1642 ; cependant dès 1626, lors de son premier voyage au pays des Hurons, le Père de Brébeuf avait comme salué en passant le lieu de la future cité ; dans son second voyage, en 1635, il le signale comme le terme de la navigation fluviale, et par conséquent comme un poste d'une haute impor-

tançe. La même année et les années suivantes le Père Lejeune y médite, de concert avec la *Compagnie des Cent Associés*, une résidence, qui sera peut-être, dit-il, un jour une grande ville.

En 1637 il y fait avec le gouverneur un voyage d'exploration. Enfin, le 18 mai 1642 le Père Barthélemy Vimont, au nom de la *Nouvelle Société de Notre-Dame*, organisée à Paris grâce surtout au zèle de Monsieur Olier, bénit les fondements de la future cité de Ville-Marie par une consécration solennelle.

Pendant les 15 premières années qui suivirent, c'est-à-dire jusqu'en 1657, époque de l'arrivée des Messieurs de St. Sulpice, les Pères Jésuites furent les seuls pasteurs de Montréal ; mais dès qu'ils eurent pu remettre entre bonnes mains le soin des âmes des colons, ils retournèrent à leur ministère de prédilection, l'évangélisation des pauvres sauvages. C'est vers la fin de cette période, au printemps de 1657, que le Père LeMoynes posa la première pierre de l'ancienne église de *Notre-Dame de Bonsecours*.

En 1663, le Père Chaumonot, qui était venu amener à la nouvelle colonie en détresse un convoi de vivres, y fonda, de concert avec monsieur Souart, Prêtre de St. Sulpice, la *Confrérie de la Ste. Famille*, aujourd'hui encore florissante.

En 1692, au moment où les dangers courus par les colons de la part des sauvages, et par suite les besoins de secours se multipliaient autour de Montréal, les Pères Jésuites vinrent s'y fixer de nouveau, et y bâtirent une chapelle et une résidence. La même année ils fondèrent dans leur chapelle la *Congrégation des Hommes*, et organisèrent la *Neuvaine en l'honneur de St. François Xavier*, deux œuvres qui leur ont survécu et qui ont produit et produisent encore tant de fruits de salut et de bénédiction.

Leur terrain (chapelle, couvent et jardin) couvrait à peu près toute la surface occupée à présent par le champ de Mars, le Palais de Justice et le nouvel Hôtel de Ville. Une église fut ajoutée plus tard aux autres bâtiments et reconstruite en 1742 sur de plus grandes dimensions ; cette dernière faisait face à la rue formant aujourd'hui le côté Est de la Place Jacques Cartier, à Montréal.

C'est dans cette terre, autrefois sacrée, que reposent les cendres de plusieurs de ces intrépides missionnaires qui arrosèrent de leurs sueurs et de leur sang la semence évangélique.

À partir de 1778, c'est-à-dire après un siècle et demi de travaux fructueux, les derniers restes de la Compagnie supprimée s'éteignirent les uns après les autres. Le Père Well, le dernier de Montréal, mourut en 1791, et le Père Cazot, dernier de Québec, en 1800, au moment même où dans le nord de l'Europe Dieu, par une providence toute spéciale, conservait les débris de la Compagnie de Jésus en Russie, pendant la tourmente révolutionnaire, à l'abri et comme en réserve pour de meilleurs jours.

Durant leur vie le gouvernement anglais avait laissé aux Pères l'administration des biens de leurs communautés ; à leur mort, en dehors de tous les droits et malgré les réclamations, il se proclama leur héritier sans plus de cérémonie.

Les principaux Jésuites morts martyrs de la foi ou du zèle apostolique en Canada, pendant le 17^{ème} siècle furent :

10. Le Père de Nouë, trouvé mort-gelé sur les bords du Saint-Laurent, vis-à-vis de Sorel, le 2 février 1646.

20. Le Père Jogues, en mission chez les Iroquois, tué d'un coup de hache le 16 octobre 1646.

30. Le Père Daniel, percé de flèches et de balles par les Iroquois, le 4 juillet 1648.

40. Les Pères de Brébeuf et Gabriel Lallemant, brûlés par les Iroquois, le 16 et le 17 mars 1649.

50. Le Père Garnier, tué par les Iroquois, le 7 décembre 1649.

60. Le Père Chabanel, noyé par un Huron apostat, en décembre 1649.

70. Le Père Buteux, massacré par les Iroquois, le 10 mai 1652.

80. Le Père Garreau, tué par les Iroquois, le 2 septembre 1656.

90. Le Père Pierron, mis à mort par les sauvages, en mars 1673.

COLLEGE DE QUÉBEC.

En face de la Cathédrale (aujourd'hui la Basilique) de Québec on apercevait naguère un corps de bâtiments considérable et dont l'aspect annonçait qu'il n'était pas de ce siècle.

C'était un vaste carré avec une cour à l'intérieur; la façade principale donnait sur la Place du Marché.

Depuis près d'un siècle on en avait fait une caserne; c'est assez dire qu'il avait cessé d'être une maison de prière et d'étude.

Tel a été le triste sort de l'ancien collège des Jésuites à Québec.

Nous tracerons rapidement son histoire, avec quelques épisodes qui donneront une idée de ce qu'il était dans les beaux jours de sa prospérité.

Fondé en 1635, un an avant l'Université Harvard, de Cambridge, près Boston, le Collège de Québec a été la plus ancienne Institution Classique de l'Amérique du Nord.

Le projet de cette fondation et les premières démarches faites pour la réaliser remontent même à une date plus reculée.

Dès 1625, les Pères Récollets, étaient venus aider ces derniers à évangéliser le Canada; les Pères Charles Lallemant, Ennemond Masse et Jean de Brébeuf, accompagnés des Frères François et Gilbert s'étaient d'abord, à leur arrivée, établis de l'autre côté de la rivière St. Charles, dans un endroit appelé le Fort Jacques Cartier; l'année suivante ils avaient bâti près de là une humble résidence, à laquelle on donna depuis le nom de Notre-Dame-des-Anges.

À peine débarqués ils avaient déjà songé à prendre des mesures pour l'éducation de la jeunesse, tant ils étaient persuadés que l'avenir de la colonie était là.

Dès l'année suivante, en effet, un jeune gentilhomme, René Rohault, fils aîné du marquis de Gamache, ayant obtenu l'agrément de sa famille pour entrer dans la Compagnie de Jésus et se dévouer aux pénibles missions du Canada, ses parents qui l'aimaient avec tendresse et qui apprirent de lui-même qu'il souhaitait avec ardeur que l'on fondât un collège à Québec, voulurent encore lui donner cette satisfaction. Ils en écrivirent au Supérieur des Jésuites et lui offrirent 6,000 louis pour cette fondation. Le présent fut accepté avec reconnaissance; mais il fallut attendre que la colonie prit quelque forme et que ses habitants fussent en état de profiter des avantages d'un collège. Les choses en étaient là lorsque, le 20 juillet 1669, mit fin pour le moment à de si belles espérances.

Un aventurier de Dieppe, David Kerk, au service de l'Angleterre, réussit à intercepter la petite flotte du Sieur de Roquemont, puis força Champlain à capituler dans Québec. Les Français eurent la liberté de rester ou de retourner dans leur patrie; mais les religieux furent tous contraints de repasser la mer.

Des motifs de religion plus encore que des considérations de politique et d'intérêt, ne permettaient pas à Louis XIII de renoncer à cette colonie, si rudement éprouvée. Ses justes réclamations furent enten-

dues, et par le traité de paix conclu le 12 mars 1632 à St. Germain-en-Laye, l'Angleterre la rendit à la France. Mais dans quel état !

L'habitation du Gouverneur avait été brûlée, il n'en restait plus que les murs noirs.

La maison des Jésuites tombait en ruines, les portes et les fenêtres en avaient été enlevées et brisées; le couvent des Récollets était encore dans un plus triste état; aussi les religieux furent-ils d'abord embarrassés pour se loger; ils s'en consolèrent néanmoins assez promptement.

Les Pères n'eurent pas plus tôt revu leur chère mission qu'ils se remirent à l'ouvrage avec une nouvelle ardeur. L'éducation de la jeunesse était une de leurs premières sollicitudes; les temps ne permettaient pas encore de commencer sur une grande échelle: ils firent de leur mieux et en toute humilité.

Le Père Paul Lejeune écrivait en 1632: "Je suis devenu régent (professeur) en Canada; j'ai à présent deux écoliers auxquels j'apprends les lettres. Après tant d'années de régence, me voilà enfin retourné à l'ABC, mais avec un contentement et une satisfaction si grande, que je n'eusse pas voulu changer mes deux écoliers pour le plus bel auditoire de France."

L'année suivante il ajoutait: "J'étais, l'an passé, maître de deux écoliers; je suis devenu riche; j'en ai maintenant plus de vingt."

Cependant les promesses du marquis de Gamache n'avaient pas été oubliées; le moment approchait où elles allaient recevoir leur accomplissement. En 1635, les Pères Charles Lallement et de Quen ouvrirent les classes, et en même temps des matériaux furent réunis pour la construction de bâtiments provisoires. Le général des Jésuites avait accepté la donation faite par le marquis de Gamache, et les fondements du Collège de Québec furent jetés près du fort St. Louis, sur un terrain de six arpents qui leur fut concédé. Cette fondation eut pour résultat d'engager plusieurs familles honorables à passer en Canada, où elles pourraient désormais procurer à leurs enfants une éducation chrétienne et une instruction en rapport avec leur état; l'immigration prit dès lors un nouvel essor; le Collège cependant tarda longtemps encore à sortir de terre.

Champlain ne survécut que de quelques mois à la fondation d'un établissement auquel il avait pris lui-même le plus vif intérêt; il mourut le 25 décembre, jour de Noël 1635. Sa mort fut un deuil général et comme une calamité publique. Le Père Lejeune prononça sur sa tombe une éloquente oraison funèbre; puis retourna en toute simplicité à sa classe d'Eléments.

Le Père Barthélemy Vimont, qui amena

au Canada, le 1er août 1639, les premières Ursulines et les Hospitalières, et qui resta comme supérieur des Jésuites de la Nouvelle-France, commençait déjà à donner une certaine forme au Collège naissant, lorsque de nouvelles épreuves vinrent encore une fois ralentir les travaux.

Un incendie ayant peu de temps après consumé la maison des Jésuites, le gouverneur les plaça en attendant dans celle qu'avaient occupé les Hospitalières, et qui consistait en deux chambres tour-à-tour cuisine, dortoirs et classes; les religieuses elles-mêmes s'installèrent dans la maison de Sillery pendant qu'on achevait la construction de l'Hôpital de Québec.

Le courage des Pères semblait grandir avec les obstacles, et Dieu bénissant leurs efforts, ils purent voir bientôt l'aurore d'un brillant avenir; c'étaient, du reste, presque tous des hommes d'un talent rare aussi bien que d'une vertu éprouvée.

Les premiers Pères surtout, qui présidèrent aux destinées de ce Collège avec des éléments si modestes, étaient pour la plupart des hommes distingués par leur naissance et leurs emplois antérieurs autant que par leur science et leur capacité; la liste suivante indique succinctement les emplois qu'ils avaient remplis en France.

Le P. *Lejeune*, successivement Professeur de Rhétorique et Supérieur d'une maison de son ordre.

Le P. *Charles Lallement*, Professeur de Physique à Bourges, Primarius (c.-à-d. Préfet ou Directeur) au collège de Louis-le-Grand et enfin Recteur du collège de Rouen.

Le P. *Jérôme Lallement*, Prof. de Logique, de Physique et Primarius à Paris avant son premier passage, était Recteur du fameux collège de la Flèche où il y avait 1200 élèves, lorsqu'il obtint la permission de revenir, sur la demande de Mgr. de Laval, dans son cher Canada.

Le P. *Paul Raguenau*, Prof. des Humanités à Bourges et de Philosophie à Amiens.

Le P. *Pierre Chastelain*, Prof. au collège de Louis-le-Grand en 1629, et mort à Québec en 1684 après avoir passé 48 ans au Canada, est auteur du pieux et gracieux opuscule: *Affectus animæ amanti Jesum*.

Le P. *Barthélemy Vimont*, Préfet des Etudes et Recteur à Vannes.

Le P. *Jean de Quen*, Prof. de Grammaire à Paris et d'Humanités à Port-l'Evêque.

Le P. *René Ménard*, Prof. de Rhétorique à Moulins.

Le R. *Ambroise Davost*, Ministre et Procureur au collège de Bourges.

Mais cette maison de Québec eut de plus la gloire d'avoir été le pied-à-terre et pour quelques-uns même la résidence habituelle de ces martyrs de la foi ou du moins du zèle apostolique qui, au 17^e siècle, arrosèrent de leurs sueurs et de leur sang la

terre du Canada, son particulier les Pères Jean de Brébeuf et Gabriel Lallemand, qui le 16 et le 17 mars 1649, terminèrent par une mort si héroïque une vie de labeurs et de privations. inouïes, peuvent être réclamés à juste titre comme appartenant au Collège de Québec; aussi en souvenir de la fin méritoire du P. de Brébeuf, sa famille envoyait-elle à ce collège son buste en argent de grandeur naturelle; il repose sur un socle dans lequel est enchâssée la tête du missionnaire; ce précieux monument a depuis passé en d'autres mains et se conserve encore religieusement à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Quelques années seulement après la mort tragique des Pères de Brébeuf et Lallemand, le Père Poncet fut enlevé par les Iroquois presque sous les murs de Québec; il fut, il est vrai, racheté un peu plus tard; mais les barbares lui avaient coupé un doigt et convert son corps de plaies.

Ici viennent se placer plusieurs épisodes de la vie de collège, d'autant plus précieux que ce sont les seuls dont le souvenir soit parvenu jusqu'à nous; le premier dans l'ordre du temps, est la Séance Académique donnée en l'honneur de Son Excellence, M. le Vicomte le Voyer d'Argenson, gouverneur du Canada.

Voici les circonstances de cette fête littéraire. M. d'Argenson, nommé dès le 26 janvier 1657, pour remplacer M. de Lauson, après d'incroyables dangers courus durant la traversée, débarqua sain et sauf à Québec le 11 juillet 1658. Il y fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang; dès le lendemain de son arrivée, on vint avertir le nouveau gouverneur que des Algonquins avaient été massacrés par les Iroquois jusque sous le canon du fort; il détacha immédiatement deux cents hommes pour courir après ces barbares; mais on ne put réussir à leur arracher que deux femmes et deux enfants.

C'était le 22 juillet 1658, quelques jours seulement après le triste échec éprouvé de la part des Iroquois, que l'on donna cette réception solennelle au gouverneur.

L'estrade était dressée à l'ombre du feuillage, sur le gazon fleuri; des bancs rustiques rangés en hémicycle purent accommoder toute la population de Québec, renforcée des troupes récemment débarquées; quelques fauteuils sont placés au milieu de l'enceinte champêtre; bientôt M. le gouverneur arrive escorté de son état-major et accompagné de M. l'abbé de Queylus; c'est le R. P. de Quen, recteur du collège, qui introduisit les visiteurs distingués.

La séance fut ravissante, on n'en saurait douter, mais nous devons nous contenter d'en transcrire ici le programme :

LA RÉCEPTION DE M. LE VICOMTE D'ARGENSON.

Par toutes les nations du pays du Canada, à son entrée au gouvernement de la Nouvelle-France, à Québec,

AU COLLÈGE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

Le 28 juillet de l'année 1658.

NOMS DES PERSONNAGES.

Le Génie universel de la Nouvelle-France.....	Pierre Dupont
Le Génie des Forêts, interprète des étrangers.....	René Chartier
Les quatre Français qui chantent les compliments.	Denys Masse
	Charles Sevestre
	J. Fr. Buisson
Le Sauvage Huron.....	Ign. de Repentigny
L'Algonquin.....	Charles Denys
Etrangers	J. Fr. Bourdon
	{ du Sud..... Guill. Brassart
	{ du Nord..... Paul Denys
Captifs	{ Huron..... J. B. Morin
	{ Nez-Percé..... Jean Poupart

Parmi ces gracieuses figures d'enfants qui charmèrent l'audience par leur modestie et leur mâle beauté pendant que les flots de poésie et d'éloquence coulaient de leurs lèvres, ne parut point, hélas! ce jour-là, une des plus attrayantes. Le Jeune Louis Jolliet ne comptait alors que treize ans, mais déjà il se distinguait parmi ses condisciples et faisait présager un avenir brillant; ce jour-là cependant il était absent: c'est que six semaines auparavant, le 12 juin, son frère avait été enlevé par les Iroquois, et par suite la famille entière était plongée dans un deuil profond.

Nous venons de voir dans sa fleur la première génération d'écoliers de Québec; l'année suivante elle avait grandi en âge et en gravité; d'ailleurs la qualité du personnage à fêter était d'une toute autre nature, la représentation donc aussi évidemment plus digne.

Voici à quelle occasion.

L'Eglise du Canada avait grandi rapidement depuis peu, et était arrivée à ce degré de développement qui réclame d'ordinaire la présence d'un évêque et une forme hiérarchique régulière. Dès 1651, les directeurs de la Compagnie de la Nouvelle-France avaient demandé que le Père Jérôme Lallemand, supérieur de la maison des Jésuites de Paris, fût choisi comme évêque.

Le conseil des choses ecclésiastiques établi par Sa Majesté très-chrétienne s'en occupa aussitôt, et désigna les Pères Lallemand, Raguenaud et Lejeune, afin que la Compagnie choisit entre eux; mais les Pères représentèrent que les Constitutions de leur Ordre s'opposent à ce qu'un sujet de la Compagnie de Jésus soit revêtu de dignités.

Là-dessus, Louis XIV ordonne à M. Gueffier, conseiller d'Etat, résidant à Rome, d'employer tous ses soins pour obtenir du Pape un titre d'évêque, *in partibus* en sa-

veur du sujet que lui nommeraient les Pères Jésuites; sur quoi l'Assistant de France nomma François-Xavier de Laval Montmorency, abbé de Montigny.

Le prélat fut sacré évêque de *Pétrée*, le 8 décembre 1658, et le jour de Pâques 1659 il s'embarqua à la Rochelle avec quelques prêtres et avec le Père Jérôme Lallemant, alors recteur du collège de la Flèche, et qui, quelques années plus tôt, c'est-à-dire après la dispersion des Hurons, était passé en France pour représenter aux Cent-Associés les besoins du pays.

Ils arrivèrent à Québec le 6 juin; le 22, Mgr. l'évêque fit festin aux sauvages dans la salle du collège, et leur parla bien à propos, selon un compte-rendu du jour; les sauvages le complimentèrent en leur langue (huron et algonquin) avec une éloquence aussi aimable que naturelle.

Le prélat ne trouvant pas de logement préparé pour lui, les Pères lui offrirent leur maison toute petite qu'elle était, et il s'y logea avec ses prêtres pour quelque temps.

C'est pendant que leur évêque vénéré vivait avec eux sous le même toit, que les académiciens du collège de Québec lui offrirent une séance sur un sujet sacré, et dont le fond était un enseignement religieux. Malheureusement nul détail n'en est parvenu jusqu'à nous. Le fait seul se trouve simplement constaté dans le *Journal des Jésuites*, à la date du 3 août: "fut représenté dans la chapelle du collège le "drame sacré en l'honneur de Mgr. l'évêque de *Pétrée*. Tout alla bien."

Il suffit de savoir que le collège avait pour recteur le Père Jérôme Lallemant, pour comprendre qu'une direction vigoureuse fut dès lors donnée aux études.

Le 9 octobre 1668, fête de St. Denis, eut lieu l'inauguration solennelle du Petit-Séminaire de Québec; cet établissement destiné à élever les enfants qu'on jugerait propre à l'état ecclésiastique, eut tout le succès qu'on en pouvait désirer; les élèves, peu nombreux sans doute au commencement, mais bien choisis, suivaient les classes du collège et une tendre amitié s'établit dès lors entre les deux maisons.

Nul incident extraordinaire ne marqua l'histoire du collège de Québec jusqu'en 1673.

Depuis longtemps l'Intendant Talon rêvait pour la Nouvelle-France une issue commode par le sud-ouest, comme il en existait une par le golfe St. Laurent au nord-est. Les missionnaires avaient entendu des sauvages parler d'un grand fleuve à l'ouest, qui coulait dans la direction du midi; ils le nommaient le Meschacébé ou Père des eaux. Talon voulut éclaircir ces données et chargea de cette démarche Louis Jolliet, homme instruit, prudent et hardi, et le Père Marquette, qui

résidait depuis plusieurs années dans l'ouest.

Nos deux hardis explorateurs réussirent à merveille, et après être descendu la rivière Wisconsin ils entrèrent, le 16 juin 1673, dans le Mississipi, qu'ils descendirent depuis le 43^e jusqu'au 34^e degré de latitude, c'est-à-dire depuis les Illinois jusqu'aux Arkansas. Il n'était plus douteux pour eux que le grand fleuve se déchargeait dans le golfe du Mexique, et la prudence commandait de ne pas pousser plus loin.

Jolliet alla porter à Québec la nouvelle de cette heureuse expédition; quant au Père Marquette, il reprit dans l'ouest l'œuvre de ses missions. Deux ans après il expirait, épuisé de fatigues, sur les bords solitaires du lac Michigan.

En 1701, le Séminaire fut détruit en grande partie par le feu: le désastre était à peine réparé ou oublié, qu'en 1705 un second incendie plus considérable réduisit totalement l'édifice en cendres.

Le pauvre et saint évêque voyait périr le fruit de tant de labeurs en même temps que l'asile de sa vieillesse; il avait 82 ans, mais son courage était inébranlable; sans proférer une plainte, il se rendit au collège où l'on fut trop heureux d'offrir l'hospitalité au vénérable vieillard que Dieu préparait par de si cruelles épreuves au suprême sacrifice.

Tandis que les Pères de Québec se devouaient à l'éducation de la jeunesse, un autre de ces apôtres du Nouveau-Monde, qui venait de temps en temps se retremper auprès de leurs frères, donnait sa vie pour ses ouailles. Le 23 août 1724, le Père Sébastien Rasle tomba au champ de l'honneur sous les balles ennemies, au milieu de ses chers néophytes, le Abénakis, à Narrantsuaks, dans le Maine.

Son plus beau panégyrique se trouve dans le fait suivant: Le Supérieur des Jésuites de Québec ayant demandé pour lui au Supérieur des Sulpiciens de Montréal les suffrages de l'Eglise, en vertu de l'union des prières existant entre les deux communautés, ce dernier ne lui répondit que par ces paroles de St. Augustin: "C'est faire injure à un martyr que de prier pour lui." (1).

Cependant le Canada se peuplait de plus en plus, tant par l'accroissement naturel de la population qui était déjà dans le pays que par de nouvelles immigrations venant de France. En 1721, on n'y comptait que 25,000 habitants; et en 1744 il y en avait 50,000.

La prospérité du collège augmentait en proportion, et rien ne semblait annoncer la terrible catastrophe, le qui était sur le point de fondre sur la colonie toute entière.

(1) Histoire du Canada, par l'abbé Ferland.

Mais cette prospérité elle-même avait excité la jalousie de la colonie voisine. Louisbourg en particulier était devenu une source d'irritation pour la Nouvelle-Angleterre. La perte de cette place importante, forcée de capituler le 17 juin 1748, fut pour le Canada le prélude de tous les autres désastres qui suivirent et qui se terminèrent, malgré l'héroïsme de la défense, par la reddition de Québec, le 18 septembre 1759 et celle de Montréal, le 8 septembre 1760 ; la lutte dès lors était finie.

Quelques semaines plus tard, les vaisseaux anglais emportèrent en France les officiers et les soldats de l'armée et de la flotte avec un grand nombre des colons les plus marquants.

On conçoit facilement que le collège de Québec ne put survivre longtemps à un si rude coup.

Les Canadiens cependant n'avaient point encore cessé d'appartenir à la France ; ils continuaient d'espérer que la mère-patrie ne les abandonnerait pas et se ferait rendre sa colonie à la fin des hostilités ; mais, après trois longues années d'attente, ils virent tomber leur dernière illusion ; le traité de Paris (10 février 1763) fixa leur sort en les attachant définitivement à l'Angleterre.

Cet événement détermina une nouvelle émigration ; la plupart des notables qui se trouvaient encore dans le pays passèrent en France, ou à St. Domingue, au nombre de 1000 à 1200 ; sauf un petit nombre de familles de qualité il ne resta que quelques rares employés subalternes, quelques artisans et les corps religieux. Cette diminution de la population canadienne était d'autant plus regrettable qu'elle avait lieu dans la classe élevée et instruite, et le changement qui s'opéra alors, sous le rapport des lettres, des sciences et des arts, se fit sentir bien longtemps dans le pays.

Le collège de Québec continua néanmoins à vivre comme il put jusqu'en 1768, époque à laquelle le Séminaire, qui avait envoyé jusque-là ses élèves suivre les cours chez les Jésuites, reçut à son tour les soixante élèves qui restaient encore à ces derniers.

En 1776, le gouvernement anglais s'empara d'une partie du Collège pour y placer les archives ; il crut se montrer généreux en laissant les membres survivants de l'Ordre dans la paisible jouissance du reste.

Quand, en 1806, le dernier d'entre eux, le Père Cazot, descendit dans la tombe, la Couronne, en vertu du droit du plus fort, déclara sans autre forme de procès, que les biens des Jésuites, y compris le Collège, lui étaient dévolus par échéance, comme si l'Eglise, à qui ces biens appartiennent, n'était pas immortelle.

Le Collège fut transformé en caserne et resta caserne jusqu'au moment où l'Angle-

terre retira ses troupes du Canada ; aujourd'hui le vénérable édifice est entièrement démoli. Un seul jour de bonheur lui a été accordé depuis cent ans ; c'est le jour, (1er octobre 1874), où Québec célébrait avec grande pompe le 200^e anniversaire de l'érection de son siège épiscopal. Dans cette circonstance solennelle, les fenêtres du vieil édifice étaient ornées de transparents qui, le jour en lettres d'or, et la nuit en lettres de feu, proclamaient au Canada tout entier son passé glorieux.

(A continuer.)

Un Trappiste.

Un Anglais presbytérien visitait, il y a peu d'années, le couvent de la Trappe. Le Père abbé lui présenta successivement plusieurs frères condamnés à un silence perpétuel. Ensuite, il lui en montra un jeune qu'on venait de recevoir dans le couvent.

— Vous voyez ici, Mylord, un malheureux soldat qui, ayant eu grand peur du canon à l'attaque de Sébastopol, déserta son rang de bataille et son drapeau et vint, depuis son retour en France, se jeter dans notre ordre.

A ces mots, le moine changea de couleur, ses yeux s'enflammèrent, un combat terrible se livrait dans son âme, ses mains crispées s'ouvraient toutes larges, il leva le bras. Mais fixant tout-à-coup une image de Marie, il joignit les mains, tomba humblement à genoux devant l'abbé, et se retira pâle et silencieux dans sa cellule.

— L'Anglais ému, demanda au Père pourquoi il avait si durement accusé ce soldat repentant de sa conduite et l'expiant par tant de privations.

— Mylord, répondit l'abbé, je l'ai fait pour vous prouver l'empire de la dévotion à la Sainte Vierge, jointe à une humilité profonde, peut exercer sur un chrétien qui a la foi.

Ce frère n'est point du tout un déserteur ; il a été au contraire l'un des plus braves soldats de Crimée. Vous avez vu les combats qu'a éveillés en lui ma fausse accusation, et vous avez été témoin de sa résignation et de son humilité qu'un simple regard sur l'image de Marie a ranimées dans son âme.

— C'est sublime ! murmura l'Anglais, qui depuis s'est converti à la foi catholique.

X....

Morale et Philosophie.

AVIS ET CONSEILS

DE Mgr. DE SÉGUR

sur les

DANGERS DU MONDE.

I

Veillées et Bals.



EST la coutume, en beaucoup d'endroits, de se réunir pendant l'hiver dans une salle commune, pour y passer la soirée à y travailler ensemble : cela s'appelle se rendre à la veillée ; mais on va me dire : je ne vois pas de mal à cela ; ni moi non plus, si les langues et certaines autres passions voulaient bien rester à la maison, mais elles sont des premières à s'y rendre ; sans elles la fête ne serait pas belle, il y aurait moins de commères et de compères. Aussi le moindre mal c'est qu'on n'y ménage guère les absents ; on raccommode les bas et les vêtements de son mari ou de ses enfants, et on fait de belles brèches à la réputation de son prochain.

Dans les veillées il y a plusieurs âges, il y a des jeunes filles qui sont censées y venir pour travailler et de jeunes garçons qui y viennent flâner. Tous y apprennent des choses qu'ils devraient ignorer ; je redoute ce mélange. Je crois que je vais dire une énormité, mais n'importe, c'est une grosse vérité : l'être dont le contact est le plus dangereux pour les jeunes gens, c'est une vieille femme qui n'est pas sincèrement pieuse. Oh ! la femme qui porte sur sa tête la double couronne des cheveux blancs et des vertus est un être vénérable ; je m'incline devant elle, quel que soit son rang dans la société : sa vue, sa parole font du bien ; mais si la religion sincère est absente, fuyez, faites fuir vos enfants ; voilà l'être le plus dangereux qu'il soit sur la terre. Elle vous dira sans sour-

ciller, comme tout naturellement, sans avoir l'air de s'en douter, des choses capables de faire rougir.

Il est impossible de donner une idée de l'impudence de la vieille femme quand elle se met à être méchante : on ne peut citer que quelques traits des moins dégoûtants. Une vieille femme avait contre quelqu'un de la haine, on lui parlait de pardon, de l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ. "Notre-Seigneur, répondit-elle, a arrangé ses petites affaires comme il a voulu, moi j'arrangerai les miennes comme je l'entends." Une autre était tombée dans la misère par sa faute, elle va demander assistance à quelqu'un qui se permet de lui faire entendre qu'il faudrait qu'elle s'aidât un peu, qu'elle devrait bien travailler : "Monsieur, répliqua-t-elle vertement, je suis venue vous demander de l'argent, et pas de sermons." Une troisième se vantait avec un cynisme effronté du mal qu'elle avait fait ; on lui fit observer qu'elle devrait plutôt rougir : "Ah ! bah ! répliqua-t-elle, pourquoi les hommes sont-ils si pigeons qu'on ne peut s'empêcher de les plumer." Enfin, justement dans une veillée, un jeune homme voulait se retirer de bonne heure. "Pourquoi cela ?" dit une vieille. — "Parce que mon père et ma mère le veulent." — "Ah ! tu n'es donc pas encore assez grand pour te conduire par toi-même, il te faut donc toujours papa et maman ?" "Pauvre petit, pauvre chou, allez donc lui chercher de la bouillie, et faites-le manger avec le bout de votre doigt pour que le courage lui vienne." Je ne cite que les paroles les moins indécentes, une plume honnête ne doit pas toucher aux autres de peur de se salir. Et voilà les leçons que les jeunes gens reçoivent dans ces réunions, voilà les propos qu'ils y entendent.

D'un autre côté, pour y aller, pour en revenir, il faut traverser les rues du village qui ne sont pas précisément éclairées par cinq cents becs de gaz ; on s'en retourne pêle-mêle à dix heures, à minuit peut-être : de là ces liaisons hasardées que l'on veut combattre quand il est trop tard ; de là des souffrances, des hontes peut-être pour les familles, des malheurs irréparables.

Parents, restez donc chez vous et retenez-y vos enfants, passez vos soirées en famille. C'est si bon ! La mère et ses filles travaillent autour de la mè-

me lampe. Le jeune enfant quelquefois fait une intéressante lecture, le père raconte de jolies histoires de son jeune temps ou du vieux de ses aïeux ; on devise joyeusement tous ensemble, et puis on va se reposer pour mieux travailler le lendemain. Que tous ceux qui ont quelque autorité ou même quelque influence, ne fût-ce que la persuasion des bonnes paroles et des bons conseils, s'en servent pour détourner de ces réunions : elles n'ont que peu d'avantages et de désastreux inconvénients.

Ce que j'ai dit des veillées, je le dis et le redis à plus forte raison des bals publics. Il paraît qu'il y a des parents assez malheureux pour laisser aller leur fils et même leur fille seule à ces réunions et y passer une bonne partie de la nuit. Quelques-uns sont même accusés de se coucher et de dormir tranquillement, en ayant soin de laisser la porte non fermée à la clef, afin que la jeune fille puisse rentrer quand elle sera prête. Raconter ces faits c'est assez les faire juger. Ceux qui agissent comme cela ne sont pas des parents. ne méritent pas le nom de père et encore moins le nom de mère. Une vraie mère ne perd presque jamais de vue sa fille, elle sait où elle est et surtout ce qu'elle y peut faire.

Si vous parlez au père de cet abus, il vous répond : Ca ne me regarde pas, c'est la femme qui s'occupe de sa fille ; il n'en est pas moins vrai que si c'était son animal qui vagabondât ainsi le soir, le bonhomme ne s'amuserait pas à dire : C'est ma femme qui en est chargée ; il courrait après de son mieux, il aurait trop peur de perdre sa bête.

Si vous en parlez à la mère, elle vous trouvera des raisons de la valeur de celles-ci : Puisque ma fille a envie de se marier, il faut bien qu'on la connaisse...—Soyez tranquille, si elle a des vertus et des mérites, on saura toujours bien la trouver : marchandise trop offerte perd toujours de son prix. On dit rechercher en mariage ; or, on ne cherche que ce qu'on n'a pas sans cesse sous les yeux. Quel mariage peut-on faire à de pareils bals, surtout quel mari on y trouvera !

—Mais elle fait comme les autres. Ses compagnes y vont ; je ne veux pas me faire remarquer et me mettre dans la critique du monde.

—D'abord je réponds que si vous

consultez le monde pour diriger votre fille, elle sera fort mal dirigée. L'éducation est une grande chose qu'on ne ramasse pas dans la rue... ; et encore, puisque vous tenez tant à l'opinion du monde, voulez-vous que je vous dise ce qu'il pense de vous et de votre fille ? Oh ! sans doute quand vous y êtes, il vous dira : Pourquoi ne laissez-vous pas aller votre fille au bal ? Toutes ses compagnes y vont bien ; est-ce que vous avez envie d'en faire une religieuse, ne faut-il pas qu'elle trouve un mari ? , etc. Vous cédez, vous entrez dans cette voie : savez-vous ce que dit le monde quand vous n'y êtes pas ? Ecoutez : Quand je vous dit que la mère est une aveugle et une imbécile et que sa fille lui jouera un mauvais tour ; vous verrez, c'est moi qui vous le dis : une grande coureuse, ça n'aime que le plaisir et les chiffons ; ça n'a seulement pas un brin de bon linge à se mettre sur le corps, une grande fainéante : ça ne sait rien faire que travailler à ses chiffons ; mariez-moi donc cela, ça fera un beau ménage ; en voilà un qui serait bien attrappé ! Et si un malheur allait vous arriver, il serait le premier à vous insulter et à dire : Bien tombé, je ne la plains pas, elle devait bien s'y attendre, ça ne pouvait pas se passer autrement.

Enfin on dit qu'il y a des mères qui pour se justifier ont bien osé faire cette réponse : Elle est jeune, il faut bien qu'elle s'amuse ; à son âge je me suis bien amusée, moi

Oh ! une mère ne peut pas tenir ce langage, non, elle ne le peut pas. Laissez-moi croire qu'elle ne l'a pas tenu, j'en ai besoin pour l'honneur de la maternité ; autrement ce ne serait plus une mère ; si elle existait elle mériterait de perdre son titre, elle devrait être soumise à la dégradation. On dégrade le militaire qui a gravement failli à ses devoirs, on lui arrache ses épaulettes, on lui ôte son sabre, son uniforme ; on devrait dire aussi à cette mère. Je te retire ton autorité dont tu n'as pas su te servir, je reprends ta dignité de mère que tu ne mérites plus de porter. Il devrait y avoir un bague pour les mauvaises mères comme il y en a un pour les mauvais citoyens, et celle-ci devrait y être condamnée à perpétuité.

(A Continuer.)

RICHES ET PAUVRES.

Motifs de Reconciliation.

I.



Il y a sur cette terre, vous le savez, des riches et des pauvres; mais, entre eux la distance n'est pas aussi grande qu'on se le figure: elle n'est guère que dans le vêtement et l'habitation; c'est la même nature, le même sang, le même cœur; ils sont de la même famille, deux fois enfants du même père; ils sont frères, ils doivent donc s'aimer; *car il ne convient pas que la discorde règne entre des frères.*

Malheureusement elle y est bien un peu quelquefois: on se plaint, on s'accuse mutuellement. Vous vous plaignez de votre côté, et vous dites: Les riches ne sont pas bons, il y a des mauvais riches." C'est vrai, mes amis, bien trop vrai, il y a des mauvais riches..... et de mauvais pauvres aussi; les riches ne sont pas parfaits.... ni les pauvres non plus; les riches ont leurs défauts.. et nous avons les nôtres; partant quittez, n'en parlons plus, et aimons nous: voilà nos comptes bien réglés, et les bons comptes font les bons amis....

Oui, c'est là, si vous m'en croyez, le meilleur moyen de vivre en paix: autrement, si on examine tous les torts et toutes les misères des deux côtés, ce sera une guerre sans fin.... Vous vous plaignez des riches; mais savez-vous bien qu'ils pourraient se plaindre de vous? Tous leurs défauts, leurs torts leurs faiblesses, vous les savez par cœur, et vous les racontez avec beaucoup d'éloquence; mais vos défauts, vos torts, vos faiblesses, à vous, vous les passez sous silence, vous n'en dites pas un mot, vous vous en gardez bien! Vous les accusez; savez-vous qu'ils vous accusent aussi, vous? De sorte que si, après avoir écouté vos moyens de défense, on va écouter les leurs, des deux côtés on arrangera si bien les choses, qu'il se trouvera, à la lettre, *que vous avez raison et qu'eux n'ont pas tort....* Mon Dieu! serons-nous éternel-

lement de grands enfants? Laissons donc, mes amis, toutes ces querelles et ces récriminations. Est-ce que nous ne savons pas bien tout ce qu'est la pauvre nature humaine? Ne savons-nous pas bien qu'elle n'est parfaite ni en haut ni en bas? Écoutons la bonne partie de nous-mêmes et rapprochons-nous des uns des autres; faisons un pas, et on en fera deux; tendons la main, et on la serrera, et tout sera fini, et nous aurons la paix... la paix, la paix, le premier de tous les biens. Nous n'avons que peu de jours à passer sur la terre; oh! passons-les au moins dans la paix.

La cause du mal vient souvent de ce que vous ne connaissez pas bien les riches.. Vous les voyez de bas et de loin, dans l'éclat de la richesse, et vous vous figurez qu'ils sont fiers, dédaigneux, que peut-être ils vous méprisent. Ne le croyez pas, ce n'est pas vrai; pour la plupart, ils sont pleins de bienveillance et de charité à votre égard; non, ne croyez pas qu'on vous méprise, cela fait trop de mal, cela fait trop souffrir de penser qu'on est méprisé, cela aigrit l'âme, cela fait haïr... et vous ne voulez pas haïr, vous voulez aimer.... Vous avez tant besoin d'être estimés.... un peu de confiance et d'estime, pour vous, c'est si bon, si bon !....

Mais, je dois le dire, parce que c'est vrai et parce que j'ai promis de dire toute la vérité, et que je ne veux pas vous tromper, si vous ne connaissez pas bien les riches, ils ne vous connaissent pas bien non plus, ils ne savent pas qui vous êtes; non, riches et pauvres, vous ne vous connaissez pas, vous ne savez pas ce que vous valez les uns et les autres; allez, vous n'êtes pas faits pour vous haïr, mais vous êtes faits pour vous entendre et vous aimer, quand vous vous connaîtrez bien. Ils ne savent pas ce qu'il y a en vous de bon sens, de dévouement, de sympathie pour tout ce qui souffre; ils ne savent pas combien de cœurs généreux battent sous la blouse; car pour cela, il faut vous voir de bien près. Vous gagnez tant à être connus! Oh! conservez toujours ces bons instincts, ces heureux retours, cette nature bienveillante, si belle quand elle est livrée à ses propres inspirations.

Mais retranchez aussi beaucoup de choses; car si on ne vous juge pas bien, c'est très-souvent votre faute;

vous vous faites tort à vous-mêmes. Il faut que je vous le dise entre nous, car je voudrais vous voir irréprochables... Vous vous montrez souvent pires que vous n'êtes; exactement le contraire des autres. Vous dites de grossières paroles, vous ne vous croiriez pas. *Ônes* sans cela; vous menacez même parfois vos bienfaiteurs, vous parlez de vengeance; vous dites: Je ferai ceci, je ferai cela... et alors on vous juge mal, on a peur, on se défie de vous. Moi, qui vous connais bien, je sais que la plupart du temps vous ne ferez rien du tout... et c'est, du reste, ce que vous avez de mieux à faire; mais les autres ne le savent pas, ils prennent cela pour tout de bon. Laissez donc tous ces jurons, toutes ces obscénités, toutes ces fanfaronnades, et soyez toujours polis, honnêtes, toujours reconnaissants, *toujours le cœur sur la main*; et quand on verra votre cœur on vous aimera.

II.

Mais voici bien autre chose, et c'est là surtout ce qui vous déconsidère, vous fait tort dans l'estime des autres: il vous arrive parfois, je ne sais comment dire, il vous arrive de vous oublier... de vous *griser*... Je veux bien croire que cela ne vient pas toujours de l'excès du vin, mais le monde n'en sait rien. Vous avez faim, votre estomac est vide et froid, vous avez même des peines; et vous vous y prenez fort mal; au lieu d'acheter un bon morceau de pain, vous dites: Allons boire une *petite goutte*, ça nous donnera du courage. C'est souvent de l'eau-de-vie frelatée, falsifiée, elle monte à votre cerveau affaibli, la tête s'échauffe, et voilà un homme *dedans*, si ce n'est une femme. Après cela, au lieu d'être à votre travail, vous vous en allez décrivant des zigzags dans la rue, vous faites un vacarme d'enfer, vous chantez à tue-tête; bienheureux encore si vous n'insultez les passants, ou si l'on ne vous ramasse dans le ruisseau; on vous voit dans cet état, et on ne sait pas ce qui s'est passé, on ne sait pas vos peines, on ne sait pas que le lendemain vous êtes désolé; on croit que vous avez un tonneau d'eau-de-vie dans la poitrine; et on dit: Voyez donc comme ces gens-là se dégradent; voilà l'usage qu'ils font de leur argent; allez donc vous

intéresser à eux. Et puis, on détourne les yeux avec dégoût; et il faut avouer, pour me servir de l'une de vos expressions, que vous n'êtes pas du tout aimable quand vous êtes en *ribote*.

Ce n'est pas tout, vous allez à la maison: votre femme se fâche, vous criez de votre côté, les enfants pleurent, et les voisins entendant ce bruit disent: C'est encore ce mauvais sujet qui maltraite sa femme. Et puis, s'il vient quelqu'un pour prendre des renseignements sur vous, pour vous donner de l'ouvrage ou vous assister, il s'adresse à ces voisins; je sais comment cela se passe; et les voisins disent tout, et tout n'est pas beau, et voilà comme vous vous faites tort, comme vous vous déconsidérez, et voilà votre famille privée à cause de vous; sans compter que cette eau-de-vie falsifiée brûle et gâte le sang dans vos veines, ce sang que vous donnerez à vos enfants, et ils auront un tempérament débile, une santé délabrée, de mauvais instincts peut-être... Pauvres petits, ce serait pourtant bien assez que le travail ou la misère...

Je vous en prie donc, au nom de votre bien, de votre famille, au nom de votre honneur, de votre dignité d'homme, corrigez-vous, et je vous promets que vous rencontrerez partout la plus cordiale bienveillance, la plus sincère estime; car aujourd'hui on ne demande pas mieux que de vous aimer, que de vous donner du travail ou de vous assister dans le besoin. Allez, vous avez des amis et de bien bons amis, plus que jamais on vous veut du bien: partout il se forme des associations pour améliorer le sort de l'homme qui travaille et de l'homme qui souffre.

C'est, d'un côté, l'admirable société de Saint-Vincent de Paul. Savez-vous bien ce que c'est que la société de Saint-Vincent de Paul? C'est une réunion d'hommes qui s'arrachent aux plaisirs, au repos, à leurs occupations, à leurs intérêts, pour aller surveiller vos petits enfants dans des maisons de patronage, pour s'en aller porter des secours et de bonnes paroles au pauvre, au malade, s'asseoir sur sa mauvaise chaise, causer familièrement avec lui, lui serrer effectivement la main comme on la serre à un ami. Dites, est-ce que cela n'est pas beau? Voilà pourtant ce que nous voyons. Il y a sur ce point des traits admirables; que

je voudrais bien vous les faire connaître tous ! mais je n'en finirais pas : j'en citerai un seul.

C'était un pauvre ouvrier malade, sur le point de mourir, et il n'avait pas encore fait sa première communion, et son mariage n'avait pas été béni par l'Eglise, quoiqu'il fût déjà père de plusieurs enfants. Il n'était pas ennemi de la religion, mais il l'ignorait complètement, et cependant le médecin avait dit qu'il ne lui restait que peu d'heures à vivre ; il fallait donc pendant ce peu de temps le préparer à la première communion et à la mort. Un jeune membre de la société de Saint-Vincent de Paul, qui porte en France un beau nom et qui possède tout ce que le monde envie, se présente et demande comme une grâce à instruire ce pauvre moribond. Le malade était couché sur un léger matelas étendu sur le pavé, déjà sa poitrine exhalait l'odeur de la mort, la maison en était infectée ; mais le jeune chrétien, n'ayant souci de tout cela, se met à genoux, prend dans sa main la main défaillante de celui qui était devenu son ami, se penche à son oreille et lui glisse doucement les vérités et les consolations de la religion. De temps en temps il s'arrête pour ne pas trop le fatiguer, lui présente lui-même sa tisaie, remet ses pauvres couvertures ; on eût dit une mère devant le lit de son enfant qui va mourir. Puis il recommence ses instructions, et pour parler moins haut, il s'enveloppe dans son manteau, se couche auprès du malade en quelque sorte, pour arriver plus facilement à son oreille, et il le prépare ainsi pendant deux heures aux sacrements, que cet ouvrier reçut avec beaucoup de piété. Il ne voulut quitter son cher malade que lorsqu'il eut passé à une meilleure vie, et ce ne fut pas sans déposer sur sa joue glacée l'affectueux baiser d'un frère.... Aussi les personnes du voisinage, venues pour assister aux derniers moments de ce pauvre ouvrier, pleuraient d'attendrissement et s'écriaient : *Ah ! le bon Monsieur ! Et un homme à la figure sinistre, à la toilette débraillée, laissa échapper cette parole : Pourtant on a beau dire, il y a de bons riches !*

Voilà ce que font les hommes. Que dire de ce que font les femmes ? C'est peut-être mieux encore. Des Sœurs de Charité se partagent vos pauvres, vos

malades... Chaque rue a sa *Sœur des Pauvres*, et rien ne lui échappe, ni les impasses, ni les cours, ni les recoins ; elle visite, elle parcourt son domaine sans cesse, pour secourir, consoler, bénir ; et, pour cela elle oublie le monde, les plaisirs, son propre repos, elle sacrifie tout pour vous, pour vous, mes amis ; dites encore que vous n'êtes pas aimés. C'est ici qu'il y aurait infiniment de choses édifiantes à dire, de traits à raconter.

III.

Des associations, il y en a pour tous les âges, pour tous les états. La charité, comme le bon ange, prend l'homme à son entrée dans la vie, pour le conduire jusqu'à la limite de l'éternité et au-delà. Il y en a pour les enfants, pour les orphelins, pour les apprentis, pour les ouvriers, pour les malades et les vieillards, pour tout le monde.

Mais vous allez me dire peut-être : les riches pourraient encore faire davantage ; ils font trop de dépenses inutiles, il y a trop de luxe, etc. Ils font des dépenses inutiles ? et vous, mes amis, n'avez-vous jamais fait d'excessives dépenses ? n'avez-vous jamais bu une *chope* de trop ? n'avez-vous jamais fait de *bombances* ? je vous attendais là ; votre femme n'a-t-elle jamais mis trop de dentelles à son bonnet, et votre fille n'a-t-elle jamais fait un excessive consommation de rubans ?

Il y a trop de luxe, c'est vrai, mes amis, je pense comme vous, mais on s'est déjà un peu corrigé, il faudra qu'on en retranche encore beaucoup, ou la Providence avec son grand fouet, qu'on appelle les révolutions, saura bien nous y forcer.

Mais soyons juste ; il faut pourtant avouer qu'un luxe raisonnable a un côté utile ; il occupe les bras et alimente le commerce. Un homme se donne une voiture ; il fait travailler carrossiers, selliers, charrons, maréchaux, peintres, etc. ; de plus, il aura un cocher, et voilà un homme occupé. Une femme achète des fleurs naturelles, c'est du superflu : mais il y a autour des grandes villes des milliers d'hommes qui vivent de ce commerce. Une autre achète des fleurs artificielles, mais il y a à Paris plus de vingt mille personnes qui gagnent leur vie à les confectionner.

Ils ne font pas tout ce qu'ils pourraient faire. Mais quel est l'homme sur la terre qui fait tout ce qu'il pourrait faire? Et puis vous savez qu'ils ont des charges, un train de maison imposé par l'usage. Ils ne peuvent renvoyer d'anciens serviteurs; voulez-vous qu'ils les jettent sur le pavé? Ne vaut-il pas mieux faire gagner son pain à un homme que de le lui donner?

IV.

Vous dites, quelquefois: Si j'étais riche, moi, je ferais ceci, je ferais cela, mon bonheur serait de donner. Mais amis, si vous étiez riches... La richesse change bien les idées, elle fait souvent tourner la tête; de bonne foi, si le sort vous eût donné le *lingot d'or*, l'eussiez-vous tout dépensé en bonnes œuvres, ne vous en réservant que quelques petits milliers de francs pour vous et pour votre famille? Ce n'était pas là, j'en suis sûr, que votre imagination l'avait placé. Du reste, nous avons l'expérience, on peut la consulter, on voit tous les jours des hommes riches qui ont été ouvriers et même pauvres autrefois. Sont-ce toujours les plus charitables, les plus généreux? Ne me parlez pas, je vous en prie, de la charité d'un bon nombre d'entre eux; quand nous allons leur demander pour les pauvres ils ont une kyrielle longue comme mon bras, de raisons, d'objections, de moyens pour se débarasser de nous et de la charité... Vos pauvres, nous disent-ils, un tas de fainéants, de vauriens; qu'ils travaillent, j'ai bien travaillé, moi; *c'est moi, monsieur, qui me suis fait ce que je suis*. Ah! les braves gens, pendant qu'ils étaient en train de se faire, ils auraient bien dû songer à se faire un peu mieux, surtout un peu plus charitables; et après cela nous sommes obligés de revenir aux riches de la *vieille roche*.

Il ne font pas tout ce qu'ils pourraient faire, mais souvent c'est parce qu'ils ne connaissent pas la misère... Ils ne savent pas ce qu'on souffre sur la terre, combien est grand le nombre des malheureux; non, ils ne le savent pas, je vous l'assure, parce qu'ils ne voient autour d'eux que des hommes qui ne manquent de rien; quand on leur parle d'une grande détresse, ils vous répondent: Mais ce n'est pas possible... et en présence de la misère leur

âme est brisée, et leur main donne. Ah! s'ils savaient toujours, ils soulageraient ceux qui souffrent!

Une bonne domestique ayant appris qu'une pauvre famille manquait de pain et en était réduite à souffrir de la faim, le dit à son maître, riche banquier. On accuse cette classe d'être un peu dure et de n'avoir pas la veine du cœur très-sensible; vous allez voir qu'on la calomnie, au moins quelquefois. "Mais, répondit cet homme, il faut lui porter des secours.—Monsieur, lui répliqua la servante, je vais y aller aussitôt que je vous aurai fait servir votre dîner.—Comment! lorsque vous m'aurai fait servir mon dîner? Croyez-vous que je vais pouvoir dîner quand je saurai qu'il y a des gens qui souffrent de la faim! allez bien vite, et je dînerai plus tard."

Maintenant ils iront en plus grand nombre à la recherche des besoins et des misères. Je leur ai bien recommandé dans un livre où je leur ai dit leurs vérités, comme je vous dis les vôtres, et qui, du reste, n'était que l'écho des pensées du cœur d'un bon nombre d'entre eux. On fait déjà beaucoup, on fera encore davantage pour vous donner du travail quand vous pourrez travailler, pour vous assister quand vous ne le pourrez plus. Mais, mes amis, on ne peut tout faire à la fois; patience, patience; surtout donnez-nous un peu de paix, on ne peut rien sans elle, tâchons le faire des sacrifices à la paix, à l'union, car il est bien temps de s'aimer un peu sur cette terre, c'est bien assez de haines, assez de misère, assez de sang versé. Hélas! la vie est si courte, si précaire, vivons-nous encore demain? et nous la passons à nous disputer! Pourquoi s'acharner ainsi les uns contre les autres? est-ce que la proie le mérite? Pourquoi s'entre-faire de la peine? est-ce qu'il n'y a pas assez de souffrances sur la terre du côté des maladies, du côté de la misère, du côté des accidents, du côté des fléaux?... Oh! que demandons nous à l'homme, que demandons-nous à ce petit ver de terre qui se traîne comme il peut, et qui, avec tant de peine, achève de vivre ou de mourir, que lui voulons-nous? du mal! Attendons, il lui en viendra bien assez, bien trop, bien trop!...

Aimons-nous donc: que les hommes d'en bas se rapproche des hommes d'en

haut ; que le pauvre donne la main au riche, et que le riche donne la main au pauvre. Oh ! ne soyons pas ennemis, ne soyons pas divisés ; mais plutôt, redevenons un peuple, une patrie, un cœur, une âme... Croyez-le bien, soyez en profondément convaincus vous tous qui travaillez et qui souffrez, si nous ne pouvons remédier d'un seul coup à toutes vos misères, si nous devons être souvent condamnés à gémir dans l'impuissance, toujours. Oh ! toujours vous trouverez en ce beau pays de vrais, de sincères amis...

L'abbé MULLOIS.

Récréations.

LE VALET PRUDENT. — Monsieur voulait que le tableau fut placé à droite ; madame voulait qu'il fut à gauche. Mais monsieur ordonne formellement à son domestique de l'accrocher suivant sa volonté.

Joseph enfonce un clou à droite. Mais cela fait, il en enfonce un autre à gauche.

— Pourquoi ce second clou ? demande monsieur, étonné.

— C'est pour ne pas avoir à rapporter mon échelle demain... quand monsieur sera de l'avis de madame !

LA LOGIQUE DU MARI. — On ne peut pas être plus aimable et plus sincère. Mme de R... demandait hier une toilette nouvelle à son mari.

— Mais, ma bonne amie, lui répondit celui-ci, c'est la troisième depuis deux mois, et tu conviendras...

— Tu me feras mourir ! reprend Mme de R..., en sanglotant, et tu verras que mon enterrement te coûtera bien plus cher qu'une robe.

— Je ne dis pas non, continue le mari, mais au moins c'est une dépense une fois faite pour toujours.

NAIVETÉ. — Je ne veux plus de servante ! s'écrie Calino.

— Et pourquoi ?

— J'aurais trop peur que ce fut une menteuse.

— A cela près...

— Vous êtes bon, vous... Tous les matins, je lis en tête de mon journal :

“ Les personnes dont la bonne ment expirent prochainement.... ”

Archéologie.

LE TOMBEAU

DE LA

STE. VIERGE.



SAINTE JÉRÔME, dans son épître XXX, de *Assumptione*, fait mention du sépulcre de la sainte Vierge, situé dans la vallée de Josaphat, près de Jérusalem ; mais l'église qui le renferme ne paraît avoir été bâtie que sous Théodose-le-Grand, vers la fin du quatrième siècle. Tout ce qu'on en voit à l'extérieur est un porche de forme cubique dont la façade principale est percée d'une porte, surmontée de moulures en ogive. De chaque côté de la porte, deux petites colonnes en marbre blanc soutiennent les archivoltes.

Un grand et magnifique escalier en marbre de 47 marches conduit à l'église, qui est souterraine. Celle-ci a la forme d'une croix fort irrégulière et mesure 30 mètres de longueur sur 8 de largeur. Elle ne reçoit de lumière que par l'escalier et par une ouverture pratiquée dans la voûte. Le tombeau de la Sainte Vierge est au milieu dans le roc ; mais on a coupé la pierre tout autour, de manière à l'isoler, comme le Saint Sépulcre à Jérusalem. Vandalisme incompréhensible qu'on ne peut trop déplorer ! Mais chose mille fois plus déplorable ! c'est que le prêtre catholique ne peut célébrer dans l'église qui renferme le tombeau de sa mère ; les schismatiques se sont emparés de ce sanctuaire, dans le siècle passé.

Le tombeau de Marie est vide ; car son saint corps ressuscité a été transporté dans le ciel après sa mort, comme le croient les Latins et les Orientaux. Disons, pour être parfaitement exact, que cette pieuse croyance, fondée sur la tradition, ne doit pas être mise jusqu'à présent au nombre des articles de foi, comme l'ont prouvé Baronius, Suarez, le cardinal Gotti, Benoît XIV et plusieurs autres théologiens illus-

tres. Qui cependant voudrait révoquer ce glorieux privilège de Marie ? Il convenait qu'un corps qui n'avait jamais été infecté d'aucune souillure, dans lequel le Verbe de Dieu s'était incarné, qui avait toujours été le temple de l'Esprit-Saint, n'éprouvât pas les atteintes de la corruption du tombeau, mais qu'il ressuscitât sur le champ pour être mis en possession de la gloire.

OU EST NÉE

SAINTE-VIERGE ?

L'Eglise célèbre, le 8 septembre, la fête de la Nativité de la sainte Vierge ; à cette occasion, il n'est pas hors de propos de répondre à la question posée plus haut. Dieu, qui a voulu que sa mère menât ici-bas une vie humble et cachée, a permis que le lieu qui la vit naître tombât dans l'oubli : l'Écriture se tait sur ce point et nous sommes en présence de trois opinions plus ou moins probables. D'après la première, la sainte Vierge serait née à Séphoris, ville de la Galilée, près de Nazareth, où l'on voit les ruines d'une belle église, autrefois dédiée à sainte Anne. Suivant la seconde opinion, Marie aurait vu le jour à Jérusalem ; Sophronius, patriarche de Jérusalem dans la première moitié du septième siècle, est l'auteur le plus ancien qu'on puisse citer en faveur de cette seconde opinion ; au siècle suivant, nous trouvons saint Jean Damascène qui est de cet avis.

La troisième opinion enseigne que la sainte Vierge est née à Nazareth, dans la maison qui fut transportée miraculeusement plus tard à Lorette (Italie). Cette opinion a pour elle de grandes autorités : plusieurs Souverains Pontifes, en effet, l'ont embrassée. Le savant Benoît XIV s'exprime de la sorte : " Les paroles de cette leçon (de l'office de la Translation de la maison de Lorette) nous donnent clairement à connaître le fondement sur lequel s'est basée la Congrégation des Rites et la prudence dont elle a usé dans son avis au Souverain Pontife, auquel elle demande l'approbation. La raison

principale qui l'a déterminée, c'est l'autorité des décrets pontificaux, où l'on affirme que la maison de Lorette est celle dans laquelle Marie a pris naissance, a été saluée par l'ange et a conçu de l'Esprit-Saint le Sauveur du monde : ce qui résulte sans aucun doute des lettres apostoliques de Paul II, en date de l'année 1471 ; de Jules II, en 1507 ; de Léon X, en 1519 ; de Paul III, en 1530 et de Paul IV, en 1665, et, sans parler des autres, de la Constitution de Sixte V. " (24, § 4, Bullar, t. II.)

A ces témoignages, nous pouvons ajouter celui de Pie IX dans ses lettres apostoliques du 26 août 1852. Ainsi donc l'Eglise n'a rien décrété sur le lieu de naissance de la sainte Vierge, mais plusieurs Souverains Pontifes ont adopté le sentiment qui attribue à Nazareth la gloire d'avoir vu naître la Mère de Dieu.

Sanctuaire de l'Ara Coeli. (1)

Bien que Rome ait beaucoup perdu de son cachet depuis l'invasion des barbares subalpins, on voit cependant encore chaque année, à l'approche des fêtes de Noël, renaître l'antique allégresse de ses religieux habitants ; les étrangers affluent, non pas à la cour du Quirinal, mais au Vatican qui reste le vrai centre de la vie Romaine ; les églises sont parées de leurs plus beaux ornements et retentissent de joyeux cantiques ; presque toutes ont conservé la pieuse coutume introduite par le séraphique S. François d'Assise, de représenter la naissance de l'Enfant Jésus. Et non seulement on voit le *presepio* dans les églises, mais aussi dans la maison de tout vrai Romain. Quelques-unes de ces crèches sont ravissantes à voir : la chambre qu'elles occupent est plongée dans une demi-obscurité afin de représenter l'heure où naquit le Sauveur du genre humain ; le Père Eternel entouré d'innombrables légions d'anges, contemple du sein d'un nuage éclatant l'auguste mystère qui s'accomplit, et, dans le même temps, à l'aide d'un mécanisme ingénieux, on voit les bergers et les bûcherons occupés à leurs divers travaux. La mer, dont

(1) Extrait de la *Voix de l'Ecclésiaste*.

pas un souffle ne ride la surface, figure aussi dans ce tableau poétique, probablement pour symboliser l'état pacifique du monde à la naissance de Notre-Seigneur. "*Totus mundus in pace compositus.*"

C'est à une de ces belles crèches que je me propose de vous conduire : une histoire intéressante s'y rattache, et, s'il faut monter un escalier de 124 degrés pour y parvenir, qu'importe ? vous serez amplement payés de votre fatigue, je vous le promets. Ne faites pas grande attention aux troupes de vendeurs et de vendeuses qui vous assiègent à chaque pas ; si vous parlez avec cette cohue bruyante et importune, vous courrez risque de ne jamais arriver au haut. Enfin nous voici devant la porte du sanctuaire de l'*Ara Cæli*, situé sur la crête du *Mons Capitolinus*. A la droite de l'église et au centre de la place du Capitole s'élève la statue équestre de Marc-Aurèle que l'Angleterre a voulu acheter au poids de l'or. Ce bronze antique constitue peut-être la représentation la plus parfaite de l'omnipotence césarienne qui soit jamais sortie de la main des hommes : l'empereur, le sceptre à la main, semble dicter un arrêt de sa volonté souveraine, son attitude pleine de majesté annonce le maître du monde transmettant ses ordres à toutes les nations de la terre.

Mais laissons de côté tous les souvenirs qu'éveille dans notre esprit la vue du Capitole et occupons-nous uniquement de la vénérable église qui s'élève sur cette colline fameuse. Une tradition universellement admise fait remonter l'origine du sanctuaire de l'*Ara Cæli* à un autel qu'Auguste dressa sur le mont Capitolin en l'honneur du "premier-né de Dieu," d'après un commandement de la sybille de Cumæ. On a trouvé parmi les ruines du temple de *Jupiter Capitolinus* une inscription qui, assure-t-on, contient la réponse de l'oracle de Delphes consulté dans le même temps par Auguste. Je vous en transmets la teneur à titre de curiosité :

*Ille puer hebræus Divos Deus ipse gubernans,
Cedere sede jubet tristemque redire sub orcum,
Aris ergo dehinc tacitis abscedito nostris.*

L'église de *Santa Maria in Ara Cæli* a été bâtie sur l'emplacement de l'ancien temple païen qui dominait le Ca-

pitole. Elle est divisée en trois nefs séparées par des colonnes de granit égyptien ; son parvis est formé des marbres les plus rares ; on y remarque une foule de monuments funéraires, entre autres le tombeau d'Honorius III et le beau mausolée qui contient les reliques de Ste. Héène, la pieuse mère de Constantin. C'est à cet endroit même qu'Auguste, d'après la tradition, éleva l'*ara primogeniti Dei* et qu'il fut favorisé d'une vision extraordinaire, si l'on en croit l'inscription suivante gravée sur une des parois du monument :

HÆC QUÆ ARA CÆLI APPEL. EODEM
IN LOCO
DEDICATA CREDITUR IN QUO VIRGO SS.
MA. DEI MATER CUM FILIO SE CÆSARI
AUGUSTO IN AUREO CIRCULO E CÆLO
MONSTRASSE PERHIBET.

Nous voici maintenant au pied de la célèbre crèche, la plus belle et la plus précieuse de toutes celles que Rome offre à l'admiration des fidèles. Presque toutes les figures de ce groupe sont de grandeur naturelle. On voit au premier plan la Sainte Vierge, Saint Joseph, les rois Mages, le bœuf et l'âne traditionnels ; dans le lointain, on aperçoit les bergers reposant sous des palmiers ou debout au sommet d'une colline verdoyante, sur les flancs de laquelle des moutons revêtus de toisons authentiques, broutent l'herbe ou se désaltèrent dans l'eau des fontaines. Mais tout ceci n'est que le cadre du tableau ; ce qui attire avant tout le regard et le cœur, c'est *il Santissimo Bambino* ou l'image miraculeuse de l'Enfant Jésus sur les genoux de sa divine Mère. Cette image a été confectionnée, il y a plus de deux cents ans, par un religieux franciscain qui s'est servi à cet effet de bois provenant du Mont des Oliviers à Jérusalem. Couronnée, revêtue d'habits tissés d'or et d'argent, toute ruisselante de diamants, de rubis et d'émeraudes offerts par la piété des fidèles, elle est exposée solennellement pendant les fêtes de Noël et de l'Épiphanie. Suivant un ancien usage, les mères de famille viennent en foule, durant ces beaux jours, mettre leurs petits enfants sous la protection du *Santissimo Bambino*. Cette image est en très-grande vénération par la population romaine, on lui attribue un pou-

voir miraculeux dans les maladies. *Il Bambino* a des serviteurs spéciaux et une voiture dans laquelle il va visiter les malades. Cette pieuse coutume ne s'observe plus, je crois, depuis que les "gens du Nord" si profondément antipathiques aux Romains ont affligé cette ville de leur odieuse présence. C'est un résultat entre mille de la domination sarde qui pèse sur Rome comme un affreux cauchemar.

M. KEHOE.

Rome. (Propagande), le 12 décembre 1878.

Statue du P. de Smet.

Il y a des villes où l'on s'applique à effacer les jésuites, et d'autres où l'on se fait une gloire de leur élever des statues.

Sous ce titre : *Le R. P. De Smet et la ville de Termonde*, la Société générale de Librairie catholique a publié une petite brochure fort intéressante qui rend compte des fêtes célébrées à Termonde le 23 septembre dernier, à l'occasion de l'inauguration de la statue du célèbre missionnaire des Montagnes Rocheuses. Cette brochure contient notamment le beau panégyrique du R. P. Verbeke, l'éloquent discours de M. De Bruyn, bourgmestre, en présence de la statue du missionnaire, la description de cette œuvre d'art, qui porte l'inscription suivante :

PETRUS JOANNES DE SMET
E SOCIETATE JESU
PERPETUITATE LAUDIS VIVET
QUOD XXX ANNORUM LABORIBUS
INDOS ULTRA MONTES SAXOSOS
A BARBARIE AD RELIGIONEM CIVI.
LEMQUE CULTUM TRADUXIT.

La brochure officielle apprécie en excellents termes la belle cantate de M. Edg. Tinel, laquelle est un chef-d'œuvre d'art et d'inspiration chrétienne, puis elle rend compte du banquet qui a clôturé cette fête patriotique et catholique.

Bibliographies.

Catalogue de livres Canadiens.



À défaut d'espace nous a empêché, depuis plus de deux mois, de mentionner la réception de ce Catalogue. C'est une belle brochure de 28 pages in-8, d'une typographie irréprochable, contenant la liste de 346 ouvrages d'auteurs Canadiens, tenus à la disposition des

bibliophiles et autres amateurs par M. J. O. Filteau, rue Artillerie, Québec. Le prix de chaque ouvrage est annoté dans ce Catalogue, de sorte que tout amateur, sans se déplacer, peut faire venir par la malle les ouvrages annoncés.

M. Filteau nous fait connaître qu'il donnera chaque année une nouvelle édition de son catalogue, contenant les nouveaux ouvrages Canadiens publiés dans le cours de l'année, outre les autres volumes ajoutés à sa librairie; car ce monsieur se charge aussi de la vente des bibliothèques, de l'agence pour la vente ou l'échange de livres, etc.

Nous avons parcouru avec un extrême plaisir les titres de ces différents ouvrages, qui forment déjà une masse considérable de documents pour notre histoire, de données pour juger notre littérature, et de base pour apprécier la marche du mouvement intellectuel parmi nos compatriotes.

Nous félicitons bien cordialement M. Filteau pour ce premier pas dans cette voie nouvelle, et nous lui souhaitons de tout cœur un encouragement suffisant pour pouvoir la continuer, en augmentant tous les jours le fonds mis à la disposition du public. Nous lui suggérerions d'étendre davantage le cercle de ses opérations, en ouvrant une véritable boutique de bouquiniste ou plutôt un magasin d'échanges de livres de seconde main, comme il en existe déjà en quelques endroits, et notamment à Glasgow, en Écosse. Il n'est personne qui ne se trouve à avoir dans sa bibliothèque un certain nom-

bre—et souvent considérable—d'ouvrages à peu près sans utilité pour lui ; ce sont, par exemple, des ouvrages de science qu'on a achetés et dans lesquels on n'a pas trouvés ce qu'on s'attendait d'y rencontrer ; le produit d'ordres envoyés à l'étranger pour des ouvrages dont les titres nous en avaient imposé ; des œuvres littéraires une fois lues et qu'on ne se sentirait pas disposé à relire ; des ouvrages publiés par souscription et qu'on a payés uniquement pour encourager l'auteur, etc., etc. On donnerait volontiers ces différents ouvrages pour la moitié, le tiers, le quart de leur valeur afin de s'en procurer d'autres dont on tirerait profit. Or c'est à ce besoin que la librairie d'échanges vient répondre.

Le libraire, dans ce commerce, n'est pour ainsi dire qu'un commis dont le pourcentage fait le salaire, puisque le fonds ne lui coûte rien, et même ne lui appartient pas. Chaque amateur apportant des livres, paie une entrée de 25 centins. Ses livres sont cotés au prix qu'il a voulu lui-même leur apposer. L'apportant peut choisir de suite parmi les livres déjà étalés, des ouvrages pour un montant égal à celui qu'il vient de livrer ; mais il doit payer 25 cts. au libraire, si l'échange ne dépasse pas \$5 ; 50 cts., si au dessus de \$5, elle ne dépasse pas \$10 ; \$1 pour les montants au dessus de \$10 ne requérant qu'un emballage ordinaire, sans emploi de caisse. Il va sans dire que, dans tous les cas, l'achat des livres déjà déposés est toujours facultatif, de même que le paiement des différences dans les lots d'échange. Les livres restés au dépôt sans avoir été échangés dans les 12 mois, paient un pourcentage égal à celui des échanges pour défrayer le libraire de ses frais de garde. De cette façon, aucun lot d'échange, ne fut-ce même que pour une valeur de \$1, n'entre ou ne sort de son magasin sans payer un droit d'au moins 25 cts. au libraire. C'est peu de chose, il est vrai, mais il faut considérer que le fonds ne lui coûte rien, et que les visites pour échanges lui fournissent une foule d'occasions pour le commerce de papeterie qu'il ne manque pas de joindre à son établissement. Il y a à Glasgow un établissement à peu près sur ce pied, qui fait des affaires pour un montant considérable et qui est toujours fort achalandé. Il publie, chaque mois,

une feuille-catalogue pour l'information de ses pratiques à distance.

Que M. Filteau ouvre un tel établissement, et nous serions grandement surpris si, avant un mois, il n'a pas des centaines de volumes, de toute valeur, étalés sur ses tablettes à la disposition des amateurs. (*Naturaliste*).

La femme.

Les femmes, bien que faites par Dieu pour l'ornement et le charme de ce monde, ne sont pas simplement, il s'en faut, des être souriants et charmants, mais soustraits aux graves obligations et aux grandes responsabilités de l'existence. On peut plaire un instant par je ne sais quelles grâces légères et pour ainsi dire toutes de surface ; mais cela ne suffit pas à former un intérieur attachant, intéressant, capable de retenir un mari chez soi, et de le soustraire aux appels du dehors, aux sollicitations du cercle, au bien-être facile et dangereux du club ; cela ne suffit pas à fonder ces attachements sérieux et profonds, qui ne vont pas sans l'estime et les confiances.

Sans doute il n'est pas question de donner à un mari une femme qui l'ennuierait d'une autre façon, par le pédantisme de la science, prête à trancher sur tout ; mais *une femme qui d'abord sache rester chez elle*, chose rare par le temps qui court ; qui, instruite convenablement, puisse instruire ses enfants ou du moins présider utilement à leurs études, et parler d'autre chose que de toilette et de plaisirs ; une femme dont les modèles existent encore parmi nous, comme au dixseptième siècle, qui sache écouter un mari sérieux, tenir avec lui de douces et graves conversations, s'intéresser à sa carrière, à ses études, à ses travaux, l'encourager au besoin, modestement toujours et fortement : voilà la femme qui remplira le but de l'union conjugale, qui sera pour son mari une vraie compagne c'est-à-dire une aide et un soutien dans la vie.

Biographies.

Galerie des Hommes Illustres.

GEORGE EDWARD CLARK,

ÉDITEUR-FONDATEUR

DU

"TRUE WITNESS"

MONTREAL.



GEORGE - EDWARD CLARK, chevalier de l'Arche Romain de St. Grégoire le Grand, né le 18 mars 1815, était le deuxième fils de feu le Très-Honorable Sir George Clark, C. P. et D.C.L. Sixième Baronet de Penicuik près d'Edimburgh, par sa femme Maria, deuxième fille de feu Ewan Lane, écr., et cousin du (Comte) de Ellenborough, ci-devant Vice-Roi des Indes. Sir George a eut huit fils et quatre filles, la plus jeune desquelles a épousé l'Hon. Edouard Charles Elphinstone, père du présent Lord Elphinstone. Le Baronet actuel est Sir George Douglas Clark, officier des gardes de la Reine et neveu d' défunt M. Clark, lequel était l'héritier présumé de Penicuik, le possesseur actuel n'étant pas marié.

Le cimier des Clark de Penicuik est un chasseur soufflant dans un cor avec le motto " *Tree for a blast.* "

Il n'arrive pas souvent que la mort se choisisse une victime aussi distinguée ou qu'elle laisse un vide aussi profond que celui causé par la perte de cet utile concitoyen, qui fut pendant vingt-cinq ans le rédacteur et fondateur du *True Witness*, de Montréal.

Le caractère élevé de M. Clark, ses rares qualités, ses connaissances nombreuses l'élevèrent au-dessus du niveau ordinaire, et lui obtinrent, à un haut degré, l'estime et la confiance de tous ceux qui avaient le privilège de le connaître.

Il y avait déjà plusieurs mois que

M. Clark était malade, et toute idée de guérison avait été abandonnée par ses parents et amis, quand un changement subit pour le mieux fit espérer qu'il pourrait encore se rétablir. Telle n'était pas pourtant l'intention de la Providence, car il expira âgé de 60 ans et six mois, muni de tous les sacrements de cette Eglise qu'il aimait tant et pour laquelle il a si ardemment travaillé.

Pour satisfaire le public et surtout ses co-réligionnaires, nous donnons sur sa vie utile et au début accidentée, quelques détails que nous avons puisés à des sources catholiques.

M. Clark entra d'abord dans la marine Royale comme officier de poupe et servit sur les côtes de l'ouest de l'Afrique et a assisté à la capture de plusieurs vaisseaux chargés d'esclaves. Il était à bord de la frégate qui avait été choisie pour conduire Sir Walter Scott à la Méditerranée ; et Sir Walter Scott lui-même était un grand ami de la famille Clark.

Un changement survenu dans le ministère fut défavorable aux intérêts de sa famille, et le força, ainsi que plusieurs autres cadets de bonnes maisons à se retirer de la marine. Peu de temps après, il se rendit en Australie, avec le plus jeune fils d'une famille Ecossaise, M. Charles Lockhart, et là, il adopta la vie de *Squatter*, ce qui était alors toute l'aristocratie de l'Australie. En société avec M. Lockhart, il loua du gouvernement un pâturage à mouton, d'une grande étendue, situé près des montagnes de Buldong, et de là il fit plusieurs expéditions remplies de dangers qui lui valurent de précieuses connaissances géographiques et botaniques,—mais M. Clark aimait si peu la publicité que malgré les instances de ses amis, il n'a jamais voulu donner au monde le récit de ses aventures.

Ce fut pendant son séjour en Australie que M. Clark fut appelé par la Divine Providence à embrasser la foi catholique. Surpris par un orage à quelque distance de sa maison, il chercha un abri dans une cabane habitée par une famille irlandaise. Pour passer le temps, il prit sa pipe et pour l'allumer il s'empara d'un vieux livre qu'il remarqua sur la cheminée ; avant d'en déchirer une feuille, il y jeta la vue et fut tellement frappé, tant par le style et les idées qu'il y trouva, qu'il conti-

nua à lire jusqu'à la fin de l'orage. Quand il fut temps de partir, il exprima son regret de ce qu'il n'avait pu lire tout le volume. Le vieillard lui dit immédiatement : " Prenez - le avec vous, je vous le permets volontiers." Le livre était une copie des lectures du cardinal Wiseman sur l'Eglise Catholique.

L'esprit pénétrant et logique de M. Clark, une fois en recherche de la vérité religieuse, ne pouvait, par la grâce de Dieu, être longtemps en doute ; et pour un homme comme lui, connaître la vérité, c'était l'embrasser n'importe à quel prix. Il retourna dans son pays natal au commencement de l'année 1844, et le 28 juin de la même année, il fut admis dans le sein de l'Eglise Catholique, à Edimburgh, par le Rév. George Bigger. M. Clark avait alors vingt neuf ans. Il était trop honorable et trop franc pour essayer de dérober un fait si important à la connaissance de son père, Sir George. Aussi le jour même de son retour à la foi des ancêtres, M. Clark en informa son père, qui le chassa immédiatement de la maison en lui défendant d'y remettre le pied. C'est ainsi qu'en Ecosse on comprenait la liberté de conscience et les liens de la nature. Ainsi exilé de sa famille, M. Clark émigra de suite au Canada où il arriva le 7 Octobre 1844. S'étant établi à Montréal, il épousa, en 1849, Mademoiselle Marie Louise Dupuis, et de son union avec elle il laisse une nombreuse famille.

Le premier numéro du "*True Witness*" parut le 16 août 1850. C'est par l'entremise de ce journal catholique que M. Clark est le plus connu du public. Il en est le fondateur, et jusqu'à ces derniers temps, il en était le seul rédacteur. Quelquefois il recevait des contributions, mais on peut dire que tous les articles de la rédaction étaient de lui, et ceux qui ont un peu l'expérience du journalisme comprendront la somme d'ouvrage que cela impose à un homme, surtout quand plusieurs des écrits du "*True Witness*" traitaient des sujets de doctrine et conséquemment demandaient une étude sérieuse et prolongée.

Le Saint Père le décora de l'ordre de St. Grégoire en récompense des services qu'il avait rendus à la cause catholique au Canada. Les Irlandais de Montréal lui avaient fait cadeau d'une

magnifique édition des œuvres des Saints Pères. En général on semble oublier ou ignorer les services innombrables rendus à l'Eglise par le *True Witness*. L'auteur de cette notice se rappelle qu'au temps de la fondation du *True Witness*, l'on ne pouvait lire un seul des journaux anglais publiés à Montréal sans y voir quelqu'attaque contre l'Eglise ou quelqu'insulte contre les catholiques. Il n'est que juste pourtant de faire une exception en faveur de l'ancien *Pilot* de Montréal, rédigé dans le temps par l'Hon. Sir Francis Hincks. Le bon vieux *Pilot*, rédigé par un homme juste et intelligent, a toujours refusé de se mêler à ces attaques malveillantes contre les catholiques et souvent il les a fortement blâmées. Dès l'apparition du *True Witness*, un changement marqué s'est opéré dans la presse anglaise, et ce changement pour le mieux a toujours continué, si nous en exceptons toutefois l'impénitent *Daily Witness*.

Dans la conduite de son journal, M. Clark se guidait d'après un code élevé d'honneur.—Il n'était jamais agresseur.—Le caractère privé lui paraissait toujours sacré. Dans les discussions les plus excitées, il n'avancait jamais une accusation dont il n'avait pas vérifié l'exactitude. Grâce à cette précaution, pendant les vingt-cinq ans, qu'il a rédigé le *True Witness*, il n'a jamais été obligé de rétracter ce qu'il avait écrit. Quand c'était son devoir de combattre des convictions honnêtes mais erronées, il le faisait avec fermeté mais toujours avec courtoisie. Il n'avait aucune pitié pour l'hypocrisie—Cette classe de chrétiens braillards qui prétendent que les intérêts de la religion (ce qui veut dire leur propre intérêt) sont mieux sauvegardés par le mensonge et la calomnie, et en semant la discorde entre les hommes au nom de Dieu, forment le sujet de plusieurs articles dus à la plume de M. Clark et remarquables par leur force, leurs arguments érasants et leur sarcasme mordant. Avec de tels hommes, la délicatesse était inutile. Il fallait se servir des armes qui pouvaient atteindre et percer la peau dure de ses ennemis. Et c'était déjà une victoire que de forcer ce menteurs de profession à être au moins un peu plus prudents et réservés.

Comme écrivain, M. Clark avait un

style correct, vigoureux et logique. Il affectait rarement un style étudié, mais ses écrits avaient un cachet de savoir et de réflexion qui faisait qu'on ne pouvait les abandonner sans les avoir lus jusqu'à la dernière ligne. Ses connaissances étaient étendues et toujours précises. Il avait une mémoire tenace et il n'oubliait jamais ce qu'il avait une fois appris. Jusqu'au jour de sa mort, il se rappelait parfaitement les règles d'algèbre, de grammaire ou de mathématiques qu'il avait apprises à l'école. Avec cette facilité et son amour pour la lecture, on s'explique aisément ses profondes connaissances historiques. Quoique M. Clark ait commencé tard à étudier la religion catholique, une grande intelligence et un jugement sûr et logique le mirent en état non-seulement d'acquérir une connaissance profonde des dogmes, mais encore de se pénétrer de l'esprit de ses enseignements à un degré qui est rarement donné à un laïque d'atteindre. Ses études embrassèrent non-seulement les auteurs accessibles aux étudiants ordinaires en théologie, mais encore les œuvres des Pères de l'Église auxquelles, pendant plusieurs années, il dévoua une grande partie de son temps.

Tout en défendant la foi catholique avec toute la ferveur d'un converti, M. Clark se soumettait à ses supérieurs ecclésiastiques avec toute la docilité d'un enfant, éloge qu'on ne peut décerner que rarement de nos jours.

Le don de la foi qu'il dut à la miséricorde divine, lui semblait si précieux, qu'il trouva que c'était bien peu en retour que de se consacrer entièrement au service de Dieu et de sa sainte Église; de là l'énergie qu'il déploya dans la défense de l'Église contre ses ennemis du dehors, énergie dépassée encore par la ferveur et l'amour avec lesquels il remplit dans sa vie privée ses devoirs de catholique. Dans toutes ses relations sociales, M. Clark était franc et honorable; sous tous les autres rapports, il était un catholique humble, charitable et fervent. Que son âme reste en paix!

La chagrin est une espèce de rouille qui s'attache à l'âme, la lime du temps l'efface, celle du travail va plus vite.

Nécrologies.

Rév. Père Huygens.



La mort est venue rompre le fil d'une existence fort précieuse pour la population de Québec.

Malgré la science de plusieurs médecins et le zèle de la plus industrielle charité, la mort n'a pu être conjurée, et le Rév. Père Huygens, jésuite, est décédé le 21 janvier, à Québec.

Le samedi, avant-veille de l'Épiphanie, le concours ordinaire autour de son confessionnal avait naturellement redoublé: après avoir jusqu'à trois fois quitté la chapelle pour voler au secours des malades, échauffé par une dernière course à travers les neiges, il était replongé dans son interminable besogne, lorsqu'il fut saisi par un froid devant lequel, par compassion pour ceux qui l'avaient attendu, il ne voulut pas reculer.

La nuit suivante fut sans sommeil; il put cependant encore, selon son usage, dire la messe, à 5 $\frac{1}{2}$ h. le dimanche matin; mais ce devait être pour la dernière fois; il sentit immédiatement qu'il avait la mort dans le sein, et bientôt le docteur Lemieux eut constaté une pleuropneumonie.

Dans l'absence d'infirmier et d'infirmiers convenables, il fut résolu, d'après les conseils du docteur, de confier le malade aux soins des sœurs de la charité: C'est là que, sous les yeux actifs de M. le chapelain Bonneau, tout ce que peuvent les ressources de la science, appliquées par les mains maternelles de la charité, a été tenté pour conserver une vie à laquelle tant de personnes, pendant le cours même de la maladie, ont montré qu'elles s'intéressaient vivement. Tout a été inutile.

Le Révérend Père, avec son expérience et son coup-d'œil sûr en ces matières, n'a pas eu un moment d'illusion; il a exigé tous les secours de la religion, ayant qu'on ne lui en parlât, et malgré toutes les espérances, qu'on ait pu lui donner. Dirigeant alors lui-même, de l'œil et du doigt

tous les détails de la cérémonie, avec le calme et la dignité d'un prêtre qui officierait, il a ensuite fermé les yeux aux choses de ce monde, avec la conviction qu'il allait bientôt se réveiller dans l'éternité.

Il rendait, en effet, le dernier soupir le 21 janvier, vers 1 heure du matin, à l'âge de 61 ans.

Flamand de nation et né en Belgique, le R. P. Huygens était entré dans la Compagnie de Jésus en 1843 et était en Canada depuis 1872.

Le R. P. Huygens, avant de mourir, n'a manifesté qu'un regret, c'était de ne pas mourir au milieu de ses frères, sous le toit paternel, comme il disait; il en a fait sérieusement la demande; son état de faiblesse, comme on le pense bien, n'a pas permis, sous ce rapport, d'exaucer ses vœux.

M. Martial Vallée.

La mort vient de frapper également un homme généralement connu à Québec. M. Martial Henri Vallée, surintendant de la Section-Est du chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, décédé subitement le 18 janvier, vers neuf heures du matin, dans les circonstances suivantes.

M. Vallée ayant appris l'incendie de l'Eglise de la Congrégation, et sachant qu'une de ses tantes demeurait dans le bas de cette église, s'était rendu en grande hâte avec son épouse pour porter secours à sa tante et lui offrir l'hospitalité.

L'émotion qu'il éprouva, en voyant le malheur de sa tante qu'il aimait comme une mère, fut trop forte pour sa constitution. En cherchant dans les ruines à sauver quelques articles précieux, en compagnie d'une de ses cousines, il s'affaissa subitement sur lui-même.

En ce moment, le Révd. Père Resther, Jésuite, qui se trouvait près de lui, le releva dans ses bras et lui prenant la main lui demanda de se rappeler qu'il était enfant de l'église, qu'il allait lui donner l'absolution. Le mourant fit signe que oui, et le prêtre lui administra le sacrement de la pénitence.

Aussitôt, le mourant fut transporté dans le salon de la demeure des Jésuites, où il reçut les saintes huiles et les prières

d'une indulgence plénière. Un instant après, il avait cessé de vivre.

Que Dieu ait pitié de son âme!

Depuis quelque temps, M. Vallée se sentait malade, et les médecins l'avaient prévenu qu'il pourrait mourir subitement.

Employé fidèle, il accomplissait ses devoirs avec exactitude, et avait acquis l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

Il était le troisième fils de J. S. Vallée, écrivain, notaire, de St. Thomas, et frère du rédacteur en chef du *Courrier du Canada*.

Il était âgé de 35 ans. Il laisse une femme et deux enfants en bas âge.

Il est mort comme il avait vécu, et en pratiquant la charité.

Il est mort en tendant la main au malheur et à l'infortune.

Transit benefaciendo.

Espérons que Dieu, dans sa dernière heure, lui aura tenu compte de son dévouement, puisqu'une bonne œuvre n'est jamais perdue. Vous qui l'avez connu priez pour lui.

M. Vallée a été enterré dans sa paroisse natale, à St. Thomas de Montmagny.

Rev. Mère du Sacré-Cœur.

La mort vient de moissonner une nouvelle victime parmi la phalange des héroïnes Sœurs de la Charité de la cité d'Ottawa.

Delle Caroline Patry, en religion "Sœur Marie du Sacré-Cœur" supérieure depuis 2 ans de la maison-mère, à Ottawa, est décédée le 15 janvier.

Durant le demi siècle d'existence que Dieu lui a accordé pour le soulagement des pauvres, elle a consacré 23 années de sa vie dans le cloître et aux labeurs pénibles des missions.

Après avoir rempli avec distinction pendant 15 années la charge de supérieure de la même communauté, à Plattsburg, E. U., sa piété et le courage dont elle a toujours fait preuve la rappelèrent à Ottawa où elle avait un champ plus vaste pour son expérience et ses talents remarquables: c'est là qu'elle devait trouver son tombeau.

Les fatigues et les misères causées par les visites fréquentes de 35 missions dont le soin et la surveillance lui étaient confiés, ont occasionné une con-

gestion cérébrale qui a enlevé aux Révérendes Sœurs une compagne et aux pauvres une mère qu'ils n'oublieront jamais.

Elle était sœur et digne émule de la mère St. Amable de la Charité, décédée à Québec il y a quatre ans.

Nos condoléances aux parents et particulièrement à Madame Jean Patry et MM. Edmond et Octave Patry, frères de la regrettée défunte.

M. X. F.

M. J. L. Héroux.

A Ste. Victoire d'Arthabaska, le 13 janvier, est décédé, à la résidence de son fils F. R. Héroux, écrivain, le Sieur J. L. Héroux, lieutenant-capitaine de milice, âgé de 82 ans.

Premier colon de la paroisse de St. Albert de Warwick, où il est venu planter sa tente au commencement de l'hiver de l'année 1841, il a fait partie de cette phalange de courageux et patriotiques pionniers à qui le pays doit aujourd'hui la belle contrée des Cantons de l'Est.

Epoux modèle et père d'une nombreuse famille, il a terminé sa carrière comme il avait vécu, en donnant des preuves de sa foi vive et de la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu. Il était l'oncle de Messire J. E. Panneton, curé de St. Grégoire, et de Messire J. N. Héroux, curé de St. Christophe.

Ses parents et ses nombreux amis déplorent sa perte et conserveront longtemps le souvenir de toutes ses vertus chrétiennes et civiques.

M. Sifroy Lafontaine.

A St. Stanislas, le 22 janvier, à l'âge avancé de 88 ans, Mr. Sifroy Lafontaine, ancien cultivateur de cette paroisse. Il était un des braves miliciens Canadiens de 1812. Ce respectable vieillard s'est éteint de la mort du juste après une vie chrétienne et paisible. Ses funérailles ont eu lieu le 24 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus pour honorer le mérite du bon père de famille et de l'honnête citoyen. Il est allé recevoir la récompense promise aux bons et fidèles serviteurs qui dans leur humble sphère se montrent toujours soumis aux devoirs de leur état.

Collaboration.

CELEBRATION

DU

25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.

Notes Historiques sur l'Institut.

1852-1877.

(Suite.)

Un grand malheur arriva le 20 janvier 1862. Le marché By fut consumé par le feu, et avec lui une grande partie de la bibliothèque, où près de trois cents volumes, (légère assurance) et tout le mobilier, évalué à deux cent cinquante piastres, (non assuré). Le cours annuel fut interrompu.

En attendant mieux, les membres se réfugièrent dans le troisième étage de la maison nouvellement construite, (celle dont il a été fait mention) en face de l'évêché, à raison d'un loyer de quarante piastres. Sans perdre de temps, le mobilier indispensable fut acheté, l'édifice de la rue du Roi transporté rue Sussex, des améliorations variées menées à bonne fin, et quand tout fut réparé, remis en place, les chagrins furent oubliés; on se tourna vers l'avenir. Pas de dettes: trois piastres dans le coffre!

C'est le 22 mai 1862 que fut prise la résolution de transporter, pièce par pièce, l'édifice de la rue du Roi. Le 3 juillet, l'ouvrage était terminé, mais il avait fallu raccourcir le bâtiment de 9 pieds pour le réduire à la mesure de la largeur du terrain: soixante-six pieds. En conséquence, une galerie ou jubé, fut construit à l'un des bouts de la salle faisant face à la scène (1). Puis on s'occupa des embellissements, lesquels se trouvèrent terminés très à propos au milieu de septembre.

Grand total des dépenses: six cent seize piastres.

(1) Le 31 juillet, les amateurs dramatiques de M. Jean Ethier s'exercèrent dans la salle.

Nos compatriotes avaient plus d'un motif de faire diligence. Le *Temperance Hall*, situé près du *Russell House* aujourd'hui, venait d'être réduit en cendres, ainsi que la salle du marché By. La première fête qui se présenta dût donc avoir lieu à l'Institut. L'ouverture du chemin de fer "d'Ogdensburg, Rome et Watertown" y fut célébrée vers le 20 août par un banquet que les citoyens d'Ottawa donnèrent aux chefs de cette entreprise, qui mettait leur ville en rapport direct avec New-York et Boston. Dans les comptes fournis le 25 septembre, il est fait mention de vingt-six piastres de recettes pour loyer de la salle à l'occasion de "la visite américaine."

Quelques jours après, lord Monck, gouverneur-général devant visiter la ville, on achète deux drapeaux. Enfin, les dernières chaises achetées et payées, une plantation d'arbres d'ornement faite des deux côtés de l'allée qui débouche sur la rue Sussex, l'Institut se vit dans une situation enviable, certainement supérieure à n'importe quel cercle de ce genre existant dans le Bas-Canada.

Ottawa renfermait quinze mille âmes dont un tiers de Canadiens-Français.

Quoique l'inauguration n'eut lieu que le 17 décembre, (1) il y eut, le 2 octobre, une prise de possession en forme. Ouvrons le registre: Les membres se félicitent "d'avoir élevé un édifice qui met l'Institut au-dessus de toutes les institutions de son genre en cette ville.

"L'Institut possède plusieurs lots (2), dont la vente, aidant à la prospérité de ses finances, assure sa stabilité, et lui promet le plus bel avenir."

A part les revenus ordinaires, l'Institut touchait des loyers du *Cercle Littéraire*, des *Amateurs Dramatiques*, et de deux compagnies de volontaires commandées par les capitaines Varin et Beaubien.

L'hiver 1863-64, il y eut quatre cent neuf volumes de prêtés. Au commencement de 1865, la bibliothèque renfermait cent cinquante-sept volumes reçus

en cadeau dont quarante-cinq anglais; en voici la provenance:

L'empereur Napoléon,	71
Mgr. Guigues,	20
H. J. Friel,	15
J. D. Bourgeois,	11
François Scott,	9
Jean Bareille,	6
Autres dons.	25
	157

à part les livres de loi, livres bleus, etc. Dans le semestre finissant avec le mois de mars 1865, seize nouveaux membres sont inscrits. Le 12 mai, on s'abonne à sept journaux importants.

Le 19 juillet 1865 des démarches sont faites pour obtenir l'incorporation de l'Institut conformément à la nouvelle loi. Le 3 août il y a séance à ce sujet. L'acte légal se lit au chapitre 97, 29 Victoria (1865); il a été modifié en 1866 (30 Vict., chap. 139) et en 1875 (9 Vict., province d'Ontario.)

Les employés du gouvernement commencèrent à arriver en 1865. Le 3 août est inscrit René Steckel, le premier d'entre eux qui entra à l'Institut. M. J. P. M. Lecourt suivit peu après.

Les bureaux du gouvernement furent installés presque tous ensemble, en septembre et octobre. Plusieurs employés s'empressèrent de se présenter à l'Institut, tant pour encourager un cercle si digne de sympathie que pour y former des connaissances parmi la population d'Ottawa.

En même temps *Le Canada* commença à paraître, rue York. M. E. Gérin en était le rédacteur.

Le 9 septembre, M. Robert McGreevy fait présent à l'Institut d'un mai de quatre-vingt pieds de hauteur.

De 1865 à 1870, il a été donné à la bibliothèque de l'Institut cent soixante et treize volumes (dont vingt-trois anglais) trente brochures, deux cartes rurales et soixante et treize ouvrages de droit, livres bleus, etc.

Principaux donateurs, venus avec le gouvernement:

N. F. Boissonnault,	30 vols.
J. P. M. Lecourt,	24 "
L. J. Casault,	14 "
Ls. Cadieux,	14 "
A. N. Montpetit,	10 "
G. E. Desbarats,	8 "
Eug. Tétu,	6 "

(1) On acheta à cette époque pour cinquante-cinq piastres de costume de théâtre.

(2) Treize lots, rue du Roi. Il en fut vendu sept en 1864, puis trois autres bientôt après. En mai 1865, il était dû à l'Institut sur ces dix lots: \$1,564.

Naroisse Turgeon, 6 vols.
 Benj. Willément, 6 "
 Et. Parent, 5 " et 25 brchs.

D'Ottawa :

L. A. Grison, 14 "
 Mad. J. Bte. Lortie, 12 "

Le 5 janvier 1866 M. Pierre Marier achète (pour le compte de l'Institut) du bureau des terres de la couronne, au prix de trois cents piastres le lot No 1 (1½ acre) au sud de la rue Park. Le 10, l'Institut achète du même bureau, au prix de cent cinquante piastres, la moitié ouest (½ acre) du lot No 2, sud de la rue Park. Le même jour, l'Institut achète aussi du même bureau, au prix de six cents piastres, le lot No 2, ouest de la rue Sussex, mesurant vingt-trois mille six cents chaînons carrés. (voir *Secretariat d'Etat Lib. L. G.* fol. 70, 107, 108, à la date du 11 janvier 1866)

En 1866, l'abbé Chabert tint dans l'Institut son cours de dessins appliqué à l'industrie.

Pendant les quatre années qui suivirent il ne se passa rien de remarquable. Du reste l'élan était donné, la population française de la capitale faisait dignement son devoir.

Il est juste de noter parmi les fondations qui ont contribué à fortifier notre élément national, l'Union Saint-Joseph (1863) la société Saint-Pierre (1873) la Saint-Thomas (1875) et la société de Construction (1875.)

Lorsque M. Drapeau fut élu président en 1870, il fonda le "Cercle des Familles" qui a introduit pour ainsi dire, une vie nouvelle dans l'Institut. Les soirées devinrent plus fréquentes que jamais. Les conférences, la musique, le drame y fleurirent d'une manière remarquable. Bref, quand M. Drapeau quitta la présidence en 1872 l'Institut avait repris une vigueur qui promettait beaucoup.

Ces succès, cette prospérité, le besoin de compter avec les développements et les améliorations que la ville elle-même subissait dans la période d'activité extraordinaire qui va de 1866 à 1874, avaient plus d'une fois provoqué l'examen des ressources que l'Institut pouvait employer pour se loger plus spacieusement et, on peut le dire, plus dignement, car à force d'âge, l'édifice de bois de la rue Sussex devenait impossible.

Une assemblée eut lieu, le 16 juillet 1874, pour choisir le site sur lequel s'élèverait le nouvel édifice. On se décida pour le lot No. 3, rue York, appartenant à Monsieur Bédard et qui fut acheté au prix de cinq mille piastres.

Le comité de construction, formé en 1873, sous la présidence de M. Joseph Tassé, était à l'œuvre, et à partir du jour de l'achat du terrain, on attendit avec impatience qu'il eut soumis un rapport définitif pour entreprendre enfin l'érection de la bâtisse. Les choses ne marchèrent pas aussi vite qu'on l'avait cru tout d'abord, mais le comité n'en travailla pas moins avec une ardeur et un courage dignes de tout éloge.

Le 28 octobre 1874, eut lieu, dans la salle de l'Institut, le banquet donné par Monseigneur Duhamel à Nos Seigneurs les évêques et au clergé, à l'occasion de son sacre. Ce fut une réunion imposante et dont l'Institut se regarde comme hautement honoré. La salle avait été décorée pour la circonstance; les murs étaient couverts d'inscriptions et de tentures et d'écussons portant les noms de tous les évêques des deux provinces. M. Alphonse Benoit avait présidé à ses préparatifs.

Le 8 novembre, une députation de l'Institut se rendit au palais épiscopal, pour présenter à Sa Grandeur ses respectueux hommages, et ses vœux pour son bonheur et le succès de son administration diocésaine. Monseigneur voulut bien accorder son patronage à l'Institut, disant: "Notre vénérable et regretté Mgr. Guigues vous a accordé son patronage pendant plus de vingt ans, je veux être son successeur dans cette belle œuvre, si propre à conserver l'esprit d'union parmi notre population canadienne.... j'ai assisté aux premières séances de l'Institut dont vous êtes aujourd'hui les dignes représentants. Il était alors à son berceau; depuis, j'ai constaté avec plaisir les progrès qu'il a faits; j'ai toujours aimé sa conduite, parce qu'il m'a toujours paru soumis aux enseignements de l'Eglise, sous la surveillance de mon digne prédécesseur."

Le goût des conférences publiques prit, à cette époque, un essor général. A Saint-Jean-Baptiste des Chaudières, on organisa une série de soirées qui furent très-brillantes et auxquelles as-

sistait en foule la population de cette paroisse privée, par la distance, du plaisir de se rendre aux séances de l'Institut. Dans Sainte-Anne, on érigea un vaste bâtiment qui est resté la salle publique de la paroisse, l'une des plus commodes en ce genre que l'on puisse désirer.

Dans l'Institut, les soirées continuèrent sur un excellent pied. De 1870 à 1877, elles ont jeté un éclat qui ne s'est pas démenti un instant. Citons ici quelques passages du discours prononcé par le président le 28 avril 1875 :

"...Histoire, poésie, voyages, théâtre, sciences, nous avons eu de tout cela dans le cours de l'hiver qui se termine, et pourquoi ?—parce qu'il existe parmi nous des talents, des spécialités diverses, toujours heureux de contribuer à l'œuvre de l'Institut. Réciter des vers, débiter un discours étudié, faire une causerie à l'emporte-pièce, improviser ou coudre adroitement ensemble des traits légers, des anecdotes, discuter un point de science, donner un cadre familier à des considérations élevées, tel est le tableau que nous présentent les séances de l'Institut... Nous avons nos chanteuses, nos musiciens, des talents qui sont bien à nous et que les autres nationalités nous ont plus d'une fois enviés... Quand une œuvre comme la nôtre reçoit un encouragement aussi général, on peut compter sur un résultat encore plus beau que celui que nous osions désirer autrefois. Le projet de bâtisse s'exécutera, n'en doutons pas !... A qui revient l'honneur de ces travaux ? Je vais tâcher de l'expliquer brièvement. L'idée d'un cours public est aussi ancienne que l'Institut. Elle a presque constamment été mis en vigueur, mais jamais elle n'a été aussi largement comprise que depuis 1870—et cela se comprend. Si elle n'avait pas avant cette date pris de l'extension, c'est parce que, humainement, on ne saurait créer tout d'un coup un état de choses un peu difficile, fût-ce même l'entreprise la plus nationale et la plus méritoire. Depuis quelques années, ceux qui se sont dévoués à ce mouvement ont marché de progrès en progrès. Tout s'agite et prospère autour de nous. Il fallait bien agir, nous aussi. Les difficultés des premières années, c'est-à-dire l'époque de la fondation, qui est toujours critique, était passée ; aussi, lorsque des personnes zélées et habiles ont

voulu imprimer un élan nouveau à notre association, elles ont trouvé le terrain prêt à recevoir la semence. Je me bornerai à nommer M. Stanislas Drapeau qui a travaillé sans relâche à la stabilité du cours public et M. Joseph Tassé qui me semble avoir atteint dans ce genre la dernière limite du succès.

" Ces deux présidents, sans faire oublier leurs prédécesseurs, ont droit à notre reconnaissance pour ce qu'ils ont accompli... Rien n'atteste mieux l'à-propos de ce cours du " Cercle des Familles " que le nombre croissant de nos membres et l'attachement que les familles canadiennes portent aux séances publiques de l'Institut... Cinq ou six classes de personnes sont identifiées avec ce long et laborieux travail : les anciens directeurs, les conférenciers, les musiciens, les amateurs dramatiques, les membres ordinaires et le public qui fréquente cette salle par amour pour nos traditions françaises et canadiennes... Le mérite, vous le voyez, est reparti sur un nombre de têtes—c'est ce qui fait notre force, notre confiance dans l'avenir...

(A Continuer.)

Lamoricière.

Un jour, quelqu'un faisant visite au général Lamoricière, le trouva suivant sur une carte la guerre d'Orient. Pour assujettir la carte, le général se servait du Cathéchisme et de l'Imitation. Le visiteur s'en étonna.

—Eh bien ! oui, dit Lamoricière, j'en suis là ; je m'occupe de cela. Je ne veux pas être comme vous le pied en l'air entre le ciel et la terre, le jour et la nuit ; se veux savoir où je vais, à quoi m'en tenir et je n'en fais pas mystère.

C'est dans ces lectures, auxquelles il fit succéder, plus tard, la Somme de saint Thomas, qu'il puisa son amour pour l'Eglise et la valeur qui a fait de lui un martyr.

Variétés.

Visite de LL. EE. au Couvent de
la Congrégation.

MARDI, le 28 janvier, Son Excellence le gouverneur-général et Son Altesse Royale, la Princesse Louise, visitèrent le Couvent de la Congrégation Notre-Dame d'Ottawa. L'accueil que leur avaient préparé la Révérende Mère St. Gabriel, Supérieure, et les autres Dames Directrices de l'institution, fit voir tout ce que peuvent réaliser de charmant, le goût et le talent artistique dans les courtes solennités de ce genre. Au moment indiqué, les nobles visiteurs firent leur entrée dans la vaste salle de la Communauté, qui avait été élégamment décorée pour la circonstance, et sur les murs de laquelle appendaient, avec ce motto particulier : *Welcome !... Argyle...*, d'autres légendes également bien adaptées à l'occasion. Dans cette même pièce étaient déjà réunies, à l'avance, les jeunes élèves, toutes vêtues de blanc, outre plusieurs membres du clergé, et nombre de dames de notabilités politiques et autres appelées à prendre part à la fête.

Dès l'apparition de Son Excellence et de la Princesse Louise un morceau de musique, à seize mains, la "Grande Marche," fut exécuté sur huit pianos ensemble avec accompagnement de harpe et produisit le plus bel effet. Puis, une Adresse bien conçue et bien rédigée en langue anglaise leur ayant été lue, par Mlle Malonay, il y eut encore musique avec chant en chœur fort agréablement modulé.

Plusieurs élèves très jeunes et quelques-unes des plus grandes de l'institution présentèrent ensuite à Son Altesse Royale et à Son Excellence de très jolis bouquets. Cette dernière offre fut suivie de la lecture d'une poésie française, par Mlle. Lambert.

MADAME,

Un rayon de soleil épanché sur la terre,
La chaude haleine du printemps,
Avec cela, les fleurs s'élançant du parterre,
Sans craindre la glace des vents... [vance,
Le printemps est bien loin ! C'est l'hiver qui s'a-
Le dur hiver du Canada ;
Et pourtant, dans ma main, la rose se balance,
Ecluse aux côtes d'Ottawa.
Elle fleurit pour vous, Princesse ; et le mystère,
Je vais l'expliquer sans labeur :
Votre aimable regard a donné la lumière,
Nos cœurs ont fourni la chaleur !
Recevez donc ces fleurs, douce et noble Princesse,
Et sachez qu'en toute saison
Nos regards, notre amour en produiront sans cesse,
Dans notre joyeuse maison.

Une seconde Adresse, en français, également en vers, fut lue par Mlle. Joséphine Coté, laquelle était ainsi conçue :

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Quand notre Auguste Souverain
Vouloit vous députer vers nous,
Sur notre terre canadienne,
Des vœux ont été faits pour vous.
" Dieu, bénissez sa criée !"
De notre tout riant pays.
Ce fut là le premier souhait :
L'amour et la Reconnaissance.
Aujourd'hui, pour vous, Excellence,
Demandent un bonheur parfait !!!

Mais laissez la fleur solitaire
Réclamer une autre faveur,
C'est de grandir dans cette terre
Sous votre regard protecteur.
Ah ! si son aimable influence
Nous donne la douce espérance,
Ici, de croître et de fleurir ;
Plus tard, en avançant en âge,
Nous saurons vous faire l'hommage
De notre plus doux souvenir.

Une courte allocution, en anglais, fut prononcée par Mlle. Moss, et puis un charmant petit poème, en langue française, fut lue avec une élocution pleine de grâce, par Mlle. Pélessier. Cette dernière fleur poétique fut le dernier acte de cette brillante et agréable séance. Ce bouquet littéraire, à l'adresse de la Princesse Louise, était ainsi conçu :

Madame.

Permettez aux enfants de parler leur langage,
D'éveiller dans leurs cœurs leurs souvenirs de choix,
Pour offrir dignement et leur tribut d'hommage
Et leurs vœux les plus chers à la Fille des Rois
Naguère nous quittions nos familles, nos mères,
Pour un bien doux exil, dans cette pension :
L'exil était bien près... et des larmes amères
Ont coulé cependant avec profusion.
Comment ne pas pleurer, quand l'aile maternelle
N'est plus là pour couvrir les oiseaux dans leurs nids ?
Aussi notre douleur devait être éternelle,
Et nos pleurs renaissaient en torrents infinis.
Mais un jour on nous dit : Une Illustre Princesse,
Aux bords de la Tamise, où Dieu mit son berceau,

Dit un a dieu bien long au pays qu'Elle laisse,
 Pour venir habiter un pays tout nouveau,
 Elle quitte, là-bas, la grandeur et la gloire:
 Sa noble mère est Reine en la grande Cité:
 Ses soldats sous vingt cieus, promènent la Victoire.
 Et vers le Canada son cœur est emporté.
 Et pourtant, nulle plainte! Et nous, mollo jeunesse,
 Nous oserions pleurer et gemir pour vingt pas?
 Ah! plutôt, contemplant notre Noble Princesse
 Cherchant sur l'Océan nos lointains Canadas!
 Vous partiez, en effet, Illustre Voyageuse:
 Et vous avez pour nous braver de durs hasards,
 Vents partout déchainés, atmosphère orageuse,
 L'Océan, qui pour Vous n'eut pas assez d'égards,
 Mais enfin, vous voici!..... Et le noble courage
 Qui vous fit tout quitter, pour venir parmi nous,
 Nous fera vous chérir, vous aimer davantage!
 Reposez-vous, enfin, car vous êtes *chez-vous*!
 Halifax a chanté votre heureuse arrivée:
 Vingt cites, sous vos pas, ont repandu des fleurs.
 Montréal dans ses feux vous a presque enchainée:
 Québec aura pour vous de royales splendeurs.
 Mais à notre cité le privilège unique
 D'être votre *chez-vous*, dans notre Canada!
 Vous irez visiter vos états d'Amérique:
 Vous reviendrez toujours au *chez-vous* d'Ottawa!
 Princesse, puissiez-vous bien longtemps vous y plaire;
 Y rapporter toujours la joie en votre cœur.
 Que Votre Altesse ici trouve une autre Angleterre,
 Avec le même amour et le même bonheur!
 Et comme dans notre âme est un désir extrême
 De vous tout raconter, si vous voulez savoir
 Comment notre Institut vous admire et vous aime,
 Princesse, bien souvent daignez venir nous voir.
 Vous trouverez ici les enfants et les mères
 Vous aimant toujours plus pour vos nouveaux

[retours,
 Et demandant à Dieu, dans toutes leurs prières,
 De vous garder longtemps, de vous bénir toujours!!

Une toute petite élève, Mlle Valade,
 s'avança au pied du trône de LL. EE.,
 et présenta un bouquet, en récitant
 cette jolie strophe:

Petite rose canadienne,
 Nous te confions tous nos vœux:
 A la Fille de notre Reine,
 Dis que tous nos cœurs sont heureux!

Une autre élève, Mlle Bauset, en
 faisant l'offrande d'un second bouquet,
 ajouta:

Dans ta belle main, Princesse,
 Laisse déposer ces fleurs
 Elles te diront sans cesse
 Que pour Toi sont tous nos cœurs.

Son Excellence répondit en anglais
 à toutes ces Adresses, et su rendre hom-
 mage aux travaux des héroïques Reli-
 gieuses de la Communauté, en formu-
 lant de bienveillantes allusions à l'en-
 seignement donné par les Dames Reli-
 gieuses de la Congrégation Notre-
 Dames, et au dévouement absolu qu'elles
 y déploient pour l'honneur de la reli-
 gion et le bien de la société.

N. D. DE LOURDES.

Depuis quelques années, on parle
 beaucoup de Lourdes, où se rendent
 maintenant des quantités de pèlerins.
 Disons donc un mot de Lourdes et de
 sa chapelle miraculeuse; nous ne sau-
 rions trouver de sujet plus actuel.

Lourdes—chef-lieu de canton—est
 une toute petite ville située dans la
 vallée de Lavedan, à l'entrée de la gor-
 ge des montagnes. Elle semble avoir
 été placée là pour servir de trait d'u-
 nion entre la plaine et les montagnes.
 Le rond-point sur lequel elle est bâtie
 est formé par la jonction de trois vallées,
 et cette position a dû lui donner au-
 trefois une grande importance comme
 place de guerre.

La ville est laide, noire, difforme,
 avec des rues étroites, tortueuses, aussi
 mal bâties que mal pavées. Au centre
 une place assez grande. C'est là que
 se réunissent les nouvellistes, les oisifs
 et les beaux esprits de l'endroit. La
 seule chose remarquable est le château-
 fort, planté fièrement sur la crête d'un
 roc escarpé que viennent lécher les
 eaux du Gave.

Ce château, qui n'est qu'une forte-
 resse en miniature, a dû tenir une
 grande place dans l'histoire du Bi-
 gorre.

Autrefois, il était réputé imprenable,
 et une légende rapporte que Charle-
 magne lui-même fut impuissant à s'en
 emparer. Ce qui est certain, c'est que
 le connétable Duguesclin, malgré sa
 bravoure et son intrépidité prover-
 biales, échoua devant ce *fort châtel*, com-
 me on disait dans ce temps, et que le
 duc d'Anjou ne fut pas plus heureux.
 Après des efforts de toute nature, il dut
 renoncer à cette conquête, et se retira
 tout contrit et *moult confus*, "car le châ-
 tel, dit le chroniqueur Froissard,
 sied sur une ronde roche, faite par
 telle façon qu'on n'y peut approcher
 ni aller par échelle."

C'est évidemment à l'ombre de ce
 château-fort que se groupèrent les pre-
 mières maisons de la ville, dont l'ori-
 gine remonte à une époque très-an-
 cienne, et antérieure à l'an mille.

Il a été publié par M. de Laserre une
 relation détaillée du miracle qui attire
 en ce moment une si grande foule de
 pèlerins dans la vallée du Lavedan.
 Une jeune fille, du nom de Bernadette
 Soubirons, se trouvait, le 11 février

1858, sur le bord du Gave, à quelques pas de la ville, près de la grotte de Massavielle, et la sainte Vierge lui apparut. Cette apparition se renouvela dix-huit fois, toujours au même endroit. La chose fit grand bruit. Mgr l'évêque de Tarbes nomma une commission chargée d'examiner les faits, et le 18 janvier 1862, le prélat, dans un mandement, reconnut le fait pour vrai et le classa au rang des miracles. Depuis, une très-modeste chapelle a été bâtie à l'entrée de la grotte, sous le vocable de *Notre-Dame-de-Lourdes*.

Le chemin de fer du Midi ne porte les pèlerins que jusqu'à Tarbes. Là, ils sont obligés de louer des voitures et des pataches pour arriver à Lourdes, car les diligences qui passent par cette ville pour desservir Cauterets, Barèges et Saint-Sauveur ont cessé leur service à cette époque de l'année. La route qui conduit de Tarbes à Lourdes—18 kilomètres de distance—traverse la belle plaine de Bigorre, plaine si fertile et si bien cultivée. On ne voit de tous côtés que des forêts de-mais, dont les larges feuilles vertes se balancent au vent et d'immenses prairies que l'on fauche jusqu'à trois fois.

Au fond de ce riant tableau, et comme bordure, se déroulent les premières montagnes des Pyrénées, couvertes d'arbres et de gras pâturages. Les localités que l'on traverse n'ont aucune importance et ne rappellent aucun souvenir important, si ce n'est pourtant le village de Bénac, qu'on laisse à gauche. Au moyen-âge, Bénac avait un château-fort dont le seigneur fut fait prisonnier en Palestine, au douzième siècle. Il y a une vingtaine d'années, on voyait encore quelques ruines de ce castel, mais aujourd'hui tout a disparu.

La population de Lourdes est aujourd'hui d'environ 5,000 habitants. M.

Lettre singulière,

Un journal français de province, *l'Union de l'Ouest*, rappelle un fait historique assez intéressant, qui n'est peut-être pas connu de nos lecteurs. Le voici :

Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, était captif. Il avait à la fois pour ennemis et Catherine de Médicis et les Guise. Mme de Saint-André, qui

portait au prince le plus vif intérêt, lui écrivit cette lettre :

« Croyez-moi, Prince, préparez-vous à la mort : aussi bien vous sied-il mal de Vous défendre. Qui veut vous perdre est ami de l'Etat. On ne peut rien voir de Plus coupable que vous. Ceux qui, par un véritable zèle pour le roi, Vous ont rendu si criminel, étaient honnêtes gens et incapables d'être Subornés. Je prends trop d'intérêt à tous les maux que vous avez faits en Votre vie, pour vouloir vous taire que l'arrêt de votre mort n'est plus Un si grand secret. Les scélérats, car c'est ainsi que vous nommez ceux Qui ont osé vous accuser, méritaient aussi justement récompense que vous La mort qu'on vous prépare : votre seul entêtement vous persuade que votre seul Mérite vous a fait des ennemis, et que ce ne sont pas vos crimes Qui causent votre disgrâce. Niez avec votre effronterie accoutumée, Que vous ayez eu aucune part à tous les criminels projets de La conjuration d'Amboise. Il n'est pas comme vous vous l'êtes imaginé, impossible de vous en convaincre ; à tout hasard, recommandez-vous à Dieu. »

Pour bien comprendre l'originalité de cette composition, il faut lire d'abord la partie imprimée en italique. Puis, ensuite, relire le tout.

A nos Abonnés.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés que notre Prime, le Portrait de Léon XIII, est entre nos mains, et qu'elle sera expédiée immédiatement sur demande à tous ceux qui auront rempli les conditions mentionnées dans l'avis ci-dessous, c'est-à-dire de payer l'abonnement au *Foyer Domestique* pour l'année courante, et les arrérages, s'il y en a.

Cette Prime ne sera offerte que jusqu'au 1er mars prochain.

Nous avons lieu de croire que ce magnifique don aura pour effet de nous procurer de nouveaux abonnés, surtout si le zèle de nos souscripteurs actuels s'exerce en ce sens auprès de leurs amis. Nous sommes en mesure de satisfaire à toutes les demandes qui nous seront adressées.

Sur demande, on expédie des livraisons du *Foyer Domestique* déjà parues, pour propagande.

PRIME DE 1879.

En témoignage de la sympathie dont nos abonnés fidèles nous ont donné tant de preuves, nous avons résolu d'offrir une PRIME Nouvelle, laquelle sera le

PORTRAIT

DE

Sa Sainteté Léon XIII.

PAPE ACTUEL.

Ce Portrait, que nous faisons spécialement graver pour nos fidèles abonnés, sera accueilli avec bonheur par tous les catholiques, et distribué aux abonnés du *Foyer Domestique* dans le cours du mois de janvier courant, aux conditions qui suivent, savoir :

1o.—À tous ceux qui auront payé l'abonnement pour l'année 1879.

2o.—À tous les nouveaux abonnés qui nous viendront d'ici au 1er mai, et qui paieront d'avance leur abonnement de l'année courante, soit à nos Agents, soit par lettre adressée à l'Administration du *Foyer Domestique*.

Par cet arrangement, toute la population française des sept Provinces de la Confédération Canadienne pourra se procurer le Portrait authentique de Sa Sainteté LÉON XIII, copié d'après une peinture fidèle, et qui sera imprimé sur papier à dessin de luxe, mesurant 16 pouces sur 20, et qui vaudra au moins UNE PIASTRE.

N. B.—Ce Portrait sera mis en vente aux bureaux du *Foyer Domestique*, pour les non-abonnés, à raison de \$1.00 par copie ou \$8 par 12 copies.

La Lecture des Romans.

Une Dame, qui avait la coupable habitude de lire des romans, vint un jour trouver M. le Curé de * * *, pour lui exposer une affaire d'intérieur et solliciter ses conseils.

Après avoir échangé quelques paroles avec cette dame, le Prêtre devina aisément qu'il avait devant lui une liseuse de romans, les préférant aux lectures substantielles et variées telles que nous en publions dans le *Foyer Domestique* ou dans la *Gazette des Familles*.

Voyons, plutôt.

—Vous lisez des romans ? lui dit le saint Prêtre.

Oui, mon Père, mais je n'y prends pas de mal.

—Eh bien ! vous savez que nous devons rapporter à Dieu toutes nos actions ?

—Oui, mon Père !

—Vous savez que les plus indifférentes : nos repas, notre sommeil, nos promenades lui sont agréables dès qu'elles lui sont offertes, et qu'elles sont faites en vue de lui plaire.

—Je le sais, mon Père.

—Eh bien ! offrez-lui aussi la lecture de vos romans. Avant d'ouvrir le livre, vous vous mettez à genoux et vous direz à Notre-Seigneur : " Mon Dieu, je vais lire un roman, c'est-à-dire je vais remplir mon esprit, mon imagination de peintures et de sentiments dangereux, et tout ce'a, je vais le faire pour accomplir les promesses de mon baptême et de ma première communion, pour procurer votre gloire et sanctifier mon âme. "

—Mais, mon père, mais... une pareille prière est une dérision !

—Comment ! offrir à Dieu une action qui n'est pas mauvaise serait une dérision ?

—Mais, mon Père, mais...

—Ah !, vous sentez donc que cette lecture n'est pas aussi innocente que vous le dites ? Et cependant je ne vous l'ai représentée que sous le point de vue le moins dangereux !... Dites-moi, ma fille, étiez-vous plus pieuse autrefois qu'aujourd'hui ?

—Oui, mon Père, surtout après ma première communion.

—Alors, lisiez-vous des romans ?

—Non, mon Père.

—Autrefois, n'aimiez-vous pas plus qu'aujourd'hui les études sérieuses, les occupations graves et utiles ? n'étiez-vous pas plus douce, plus gaie, plus obéissante ? Ne fréquentiez-vous pas les sacrements avec bonheur ?

—Si, mon Père.

—Alors, lisiez-vous des romans ?

—Non, mon Père.

—C'est est assez, ma fille, dit l'homme de Dieu, tenez, lisez votre histoire, et il lui donna la Vie de sainte Thérèse où elle lut :

" La lecture des romans fut le principe de mes fautes... Je pris d'abord plaisir à me parer, et je sentis naître en mon cœur le désir de plaire ; j'aimais les parfums et les autres vanités. Je ne me doutais pas qu'il y eût le moindre mal, mais je vois maintenant combien il devait y en avoir."

Instruite par une funeste expérience, la jeune dame se convertit et trouva, avec des occupations sérieuses, des prières moins distraites qui lui rendirent la paix et la ferveur. M.

Bulletin des Annonces.

AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes dont les noms suivent sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au *Foyer Domestique*. Ceux qui préféreraient adresser directement à l'Administration le prix de l'abonnement,—comme devra le faire tout abonné là où il n'y a point d'Agent,—des Reçus leur seront transmis par le retour de la malle.

PROVINCE DE QUÉBEC.

VILLES.

Lieux.	Noms des Agents.
Montréal.....	Ignace St. Amour.
Québec.....	J. O. Filteau.
Trois-Rivières.....	P. M. Hubert, N. P.
Rimouski.....	Aph. Couillard.
Lévis.....	Elzéar Bédard.
Sherbrooke.....	L. N. Chartier.
St. Hyacinthe.....	J. de la Broquerie-Taché.
Sorel.....	J. O. Weilbrenner.
St. Jean.....	Jean Bourguignon

CAMPAGNES.

Paroisses.	Noms des Agents.
Arthabaskaville.....	Aimé Dion.
Hull.....	S. Dumontier.
Jeune Lorette.....	J. G. Vincent.
Joliette.....	L. Désaulniers.
Kamouraska.....	P. C. Dupuy.
Longueuil.....	F. X. Valade.
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp.
Ste. Anne de la Pocatière.....	G. L'Évêque.
St. Casimir.....	F. X. Gingras.
St. Eustache.....	Daniel Ethier.
St. Foye.....	Félix Belleau.
St. Henri de Lauzon.....	G. Roy.
St. Hugues.....	E. Lafontaine.
St. Romuald (Lévis).....	Joseph Fortin.
St. Rose.....	A. E. Léonard.
Ste. Scholastique.....	L. C. Leduc.
St. Tite.....	J. N. Buist.

MANITOBA.

St. Boniface.....	N. Larivière.
-------------------	---------------

ÉTATS-UNIS.

Lieux.	Noms des Agents.
Détroit, (Mich).....	Ed. Racicot.
Northampton, (Mass).....	A. Menard.
Putnam, (Conn.).....	E. Vinet.
St. Albans, (Vermont).....	Dr. G. Thibault.

FACTUMS,

PAMPHLETS

et autres Impressions dans les deux langues, exécutées sous le plus court délai et à prix modérés, aux ateliers du *Foyer Domestique*.

Alexandre Caron,
AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu, les Accidents et sur la Vie.

Se charge de la collection des comptes, ventes de terres, etc., à des taux

TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la Rivière du Loup (en Haut), Province de Québec.

EN VENTE.

LE
FOYER DOMESTIQUE,

Pour les années 1876, 1877. et 1877.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

Ed. PHILBERT,
AVOCAT.

Prend toutes poursuites et défenses, Civiles ou Criminelles.

Bureau : 114, Québec, rue St. Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M

LA

GAZETTE D'OTTAWA,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL, AGRICOLE et LITTÉRAIRE.

Ce journal, publié dans les intérêts du parti conservateur, est publié les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI l'après-midi, et tous les jours durant la Session, à raison de \$4.00 par année, Payable d'avance, soit par trimestre ou par semestre.

Une édition Hebdomadaire, renfermant les matières de l'édition Semi-Quotidienne, est publiée chaque JEUDI, au prix de \$1.50 par année, également payable d'avance.

Ottawa, 2 Janvier 1879.

\$10. SAVED!

Buy the IMPROVED

VICTOR

Sewing Machine.



It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.
It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.
All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.
Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.
Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,
Western Branch Office, 331 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufactories, Middletown, Conn.

Bulletin des Annonces.

Le PORTRAIT de Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Amérique, est en vente aux Bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de \$1.00 par copie, ou \$8.00 par 12 copies.

NOUVELLE PROPOSITION.

HISTOIRE DES PRINCIPALES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA,

Depuis leur Fondation jus à nos jours

Cet Ouvrage, dont la 1ère Livraison vient de paraître, devra former Cinq Volumes, illustrés de *Portraits, Gravures, Plans*, etc., et sera publié en VINGT LIVRAISONS de 150 pages chacune, à raison de 50 centins par chaque Livraison, les frais de poste compris au lieu de \$1.00, comme ci-devant, afin de faire écouler plus activement l'Ouvrage. Quatre Livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La 1ère Livraison est maintenant en vente. On prie les personnes désireuses d'encourager cet Ouvrage à acheter de suite cette 1ère Livraison, car le tirage, à l'avenir, sera proportionné au chiffre des Souscripteurs acquis par la vente de ce premier Cahier.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureaux du *Foyer Domestique*, Ottawa.

DIXÈME ANNÉE.

LA GAZETTE DES FAMILLES, PARAISSANT LES 1er et 15 du Mois. \$1 par an.

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Cette REVUE, spécialement destinée aux Familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, par Cahier de DOUZE pages, double colonne, (outre le *Couvert* destiné aux Annonces) formant à la fin de l'année un magnifique volume de près de 300 pages de matières choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT.—Canada.....\$1.00 par année, payable d'avance.
Etats-Unis..... 1.10 do do
Europe.....1.50 do do

On s'abonne chez tous les Maitres de Poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

~~10~~ Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus durant l'année de 1877, à raison de \$1

Imp. du "Foyer Domestique"

On exécute à cette Imprimerie toutes sortes d'impressions de luxe et de goût, avec promptitude et à bas prix.